

DOUZE AUTRES PAYS CONCERNÉS

Les Emirats suspendent l'octroi des visas aux Algériens

Lire l'article de R. N. page 2

■ Tir croisé sur l'Algérie
SALIM METREF



■ Pourquoi un audit en profondeur est vital pour la pérennité de Sonatrach
REGHIS RABAH



■ La RASD, l'ONU et ses responsabilités
BOUDJEMAA HAICHOUR



■ Les circonvolutions de la diplomatie algérienne et les relations algéro-françaises
MOHAMED MAIZ

■ Macron a perdu le Sud OMAR CHAALAL



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

L'ACTUALITÉ AUTREMENT

P. 5 à 13



■ Le colonel Lotfi s'est retourné dans sa tombe
SID LAKHDAR BOUMÉDIENE



■ Abraham, un nouveau livre de Boualem Sansal
ALI GHANEM

■ Devoir de mémoire : Nourredine Delleci (Blida 18 novembre 1928 - Alger 20 novembre 2020)
MOURAD BENACHENHOU

■ Livres : l'amour et la guerre
BELKACEM AHcene-DJABALLAH



Du (bon) vaccin

AKRAM BELKAÏD



■ «De la passation transgénérationnelle...»

HOUSSEINE

MOURAD SALIM

Non-respect de l'échéancier de paiement Sonelgaz met en garde les abonnés

El-Houari Dilmî

La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) s'était déjà alarmée dans son rapport de l'année 2019 sur les plans d'engagement d'amélioration de la performance des concessions de distribution de l'électricité et du gaz quant à la situation financière du groupe Sonelgaz. « La Sonelgaz est au bord de l'asphyxie financière », a alerté hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la radio nationale, Tahar Djouambi, directeur général des travaux et des services au sein de la société nationale de distribution de l'électricité et du gaz. En effet, chiffres à l'appui, le même responsable a révélé que les créances impayées des clients de la Sonelgaz « sont en augmentation constante, depuis le début de la crise sanitaire, et avoisinent actuellement les 180 milliards de dinars », a-t-il révélé.

Le DG des travaux et des services à la Sonelgaz a également expliqué que « cette situation dure dans le temps et le niveau des records peut causer un sérieux déséquilibre sur la balance de l'entreprise »,

ajoutant qu'il est « indispensable d'essayer de récupérer une bonne partie de ces créances le plus vite possible ». Annulant de nouvelles mesures prises par son entreprise, Tahar Djouambi a indiqué que des « actions sont en cours pour surmonter cette difficulté », mettant en avant la reprise de l'activité de recouvrement « après plusieurs mois d'arrêt et de non coupures, à cause de la situation sanitaire que traverse le pays », a-t-il précisé. « Un plan a notamment été mis en place par l'entreprise pour récupérer les créances auprès des industriels et des établissements publics » a, encore annoncé l'invité de la radio, révélant que la reprise de l'activité de recouvrement des créances a déjà commencé par les administrations. « C'est une question de temps, le paiement prendra quelque jours, mais ça va se régler », a-t-il souligné. Pour ce qui est des clients tertiaires, les commerçants et la petite industrie, le responsable de Sonelgaz a affirmé que son entreprise a lancé « un plan de communication avant de passer à l'action », a-t-il mis en garde. « Nous avons déjà entamé les coupures au niveau des administrations, et ça sera la même chose pour les tertiaires qui refuseraient de coopérer pour l'élaboration d'un échéancier de paiement », a-t-il martelé. Au sujet des clients ordinaires, « que nous n'avons pas sollicité pour les paiements depuis le début de la pandémie », a indiqué M. Djouambi, un ensemble de mesures de facilitation et différents modes de paiement a été mis en place. Explicitant la stratégie de Sonelgaz pour recouvrer ses créances, l'invité de la Chaîne 3 a expliqué que son entreprise va intervenir « par niveau de créances par abonné, c'est-à-dire que nos systèmes peuvent nous donner la situation par volume de factures impayées par client, et sur la base de ces informations, on va instaurer un échéancier pour ceux qui ne sont pas en mesure de payer leurs factures », a-t-il expliqué. Le DG des travaux et des services à la Sonelgaz a cependant mis en garde les abonnés contre le non-respect de l'échéancier de paiement « parce que, dans ce cas, la Sonelgaz sera obligée de passer à la coupure » a-t-il prévenu.

Publicité

NOUVEAU

PROMO ÉTUDIANTS

CONDOR T9 PLUS + HAYLA BEZZEF 1200

DJEZZY

OPTION CONTRÔLE PARENTAL GRATUITE

ACCÈS AUX PLATEFORMES DE COURS EN LIGNE GRATUIT

MESSENGER ET FACEBOOK GRATUITS

À 15 500DA

DJEZZY

Douze autres pays concernés Les Emirats suspendent l'octroi des visas aux Algériens

R. N.

Les Emirats arabes unis ont cessé de délivrer de nouveaux visas aux citoyens de 13 pays dont une majorité musulmans, dont l'Algérie, la Tunisie, l'Iran, la Turquie, la Syrie, l'Afghanistan et le Pakistan, selon Reuters citant un document envoyé par une institution étatique émiratie aux entreprises, une disposition entrée en vigueur le 18 novembre.

Une « source informée » a déclaré à Reuters que la suspension de l'attribution des visas aux citoyens des 13 pays a été prise pour « des raisons de sécurité »,

sans pour autant « fournir des détails sur ces préoccupations », ajoute l'agence.

Le document indique que la suspension de l'octroi des visas pour de nouveaux emplois et pour tourisme s'applique également aux citoyens du Kenya, de l'Irak, du Liban, la Somalie, la Libye et le Yémen.

Contactée par Reuters, l'Autorité fédérale pour l'identité et la citoyenneté (ICA) des Emirats arabes unis « n'a fait aucun commentaire ».

La circulaire est entrée en vigueur une semaine après que l'ambassade de France aux Emirats arabes unis ait exhorté ses citoyens à

rester vigilants après un attentat à la bombe en Arabie saoudite contre des diplomates revendiqué par l'Etat islamique. L'explosion s'est produite lors d'une cérémonie de commémoration de la Première Guerre mondiale à Djeddah.

La suspension de visas pour les 13 pays intervient également deux mois après que les Emirats ont établi des relations diplomatiques avec Israël. Cependant, une source proche du dossier a déclaré à Reuters que cette interdiction n'était pas liée à ce dossier et ne devrait durer que pendant une brève période.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Si vous êtes étranger, occupant un poste de responsabilité gouvernementale, parlementaire ou quelconque acteur politique, mieux vaut ne prononcer aucun mot d'appréciation de la situation en Algérie. Parce que, tout ce que vous direz sera retenu contre vous. Vous n'échapperez pas à la levée de boucliers d'une partie des Algériens, ou de l'autre, qui criera à l'ingérence dans les affaires intérieures de leur pays, selon le positionnement de votre appréciation ou déclaration.

Le Président français Emmanuel Macron a fait les frais de cette sensibilité des Algériens après ses déclarations lors d'un entretien accordé à l'hebdomadaire 'Jeune Afrique', où il affiche sa parfaite entente avec le Président Tebboune, saluant son « courage » et promettant de « faire tout son possible pour l'aider » dans la « période de transition » que traverse le pays. C'est quasiment toute l'opposition qui s'est levée en un concert de dénonciations, qualifiant cette sortie du président français d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, d'une entrée par effraction dans le débat intérieur du pays, de distribution de certificat de légitimité et autre déni au peuple qui revendique ses droits. Certains jugent même que cette intervention du président français remue les douleurs d'un passé commun dont les plaies ne sont pas encore refermées. C'est ce qu'on retiendra de cet entretien, où des questions pas de moindre importance, pourtant, ont été abordées mais reléguées au second plan, dont la restitution du patrimoine africain, la fin du franc CFA, la lutte contre le terrorisme et les relations entre la France et l'Afrique décrite comme une relation d'amour. Une histoire d'amour, forcément, avec ses chagrins, ses instants de bonheur, ses jalouses, ses lunes de miel et ses divorces. Cela n'est pas sans rappeler le tollé général provoqué par la résolution du Parlement européen, voté au mois de novembre 2019, qui demandait aux autorités algériennes de mettre un terme à la répression du Hirak et d'avancer sur le chemin de la démocratie. La résolution en question, qui avait été introduite à l'initiative de l'eurodéputé français Raphael Glucksmann, avait suscité une cascade de critiques et de dénonciations en Algérie, des partis du pouvoir et des deux Chambres du Parlement, qui ont condamné une « ingérence flagrante dans les affaires internes du pays ». Une autre face du lynchage médiatique de celui qui oserait s'ingérer dans les affaires internes du pays. Est-ce qu'on ne fait pas trop en dépensant vainement plein d'énergie ? Le refus de l'ingérence étrangère serait une réaction, somme toute, logique si elle ne divisait pas tant le pays sur le plan interne. C'est une marque de grande faiblesse du front interne que de se taire devant une ingérence et dénoncer une autre, quand elle arrange ses petites affaires politiques. Et, il faudrait encore s'attendre, dans les prochains jours, à une autre avalanche de critiques à l'issue de l'organisation par le Parlement européen, ce jeudi 26 novembre, d'un débat en plénière portant sur « la détérioration de la situation des droits de l'Homme en Algérie », qui sera sanctionné par un vote en plénière. N'est-il pas temps de régler les violons sur une même note quand il s'agit de réagir aux ingérences étrangères ? Sinon, on ne serait pas plus avancé que des pays qui vivent de terribles épreuves en se blottissant sous les bras « protectrices » d'une ingérence ou d'une autre, selon les penchants des mains tendues. Ne sait-on pas que de la sorte, on ne changerait rien à l'estime réciproque entre les présidents algérien et français, on ne changerait pas sa volonté au président français de se rapprocher de l'Algérie dans ce qui porte intérêt à son pays, et qu'on ne ferait pas changer le vote du Parlement européen sur les libertés fondamentales, les droits de l'Homme en Algérie, sans nous changer nous-mêmes ?

Protestation à l'Education Suivi mitigé

M. A.

L'appel à la protestation lancé par l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (UNPEF) a été suivi de manière «mitigé» à travers le territoire national, a-t-on appris hier auprès du chargé de communication au sein du syndicat, M. Bencherki Medjamia.

Notre interlocuteur a affirmé que le taux de suivi avoisine les 60,5% au niveau national. Un taux qui varie d'une wilaya à autre, mais qui est assez élevé dans le sud et l'est du pays.

Le porte-parole de l'UNPEF a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas de mouvement de grève, mais d'une action de protestation pour sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation qui prévaut dans les établissements scolaires, notamment dans ce contexte de crise sanitaire.

L'UNPEF a exigé, à travers cette action de protestation, la mise en application urgente du protocole sanitaire. Et ce en fournit les moyens humains et matériels nécessaires pour protéger le personnel éducatif et les élèves, notamment dans les écoles primaires. Ils revendentiquent, également, la révision complète du volume horaire, avec l'allégement de la charge pédagogique et en supprimant carrément l'enseignement les samedis. L'UNPEF appelle à ce que

Coronavirus 1.025 nouveaux cas et 20 décès

Mille vingt-cinq (1.025) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 642 guérisons et 20 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 78.025 dont 1025 nouveaux cas, soit 2,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2329 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 50.712, a précisé Dr Fourar lors du point de presse

quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 12 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 09 cas, 11 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 25 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Oran

Neuf harraga et trois passeurs arrêtés

K. Assia

Les éléments du groupement de la Gendarmerie d'Oran ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine vers l'autre rive de la Méditerranée.

Douze personnes dont 3 passeurs chargés d'organiser ces traversées ont été appréhendées par les gendarmes à Gdyel. Cette opération a permis également de saisir des sommes de 171 millions de centimes et 400 euros en plus de 2 véhicules utilitaires, 13 portables et 2 armes blanches. Une enquête a été ouverte par les gendarmes de Gdyel, afin de connaître le mode opératoire de ce réseau

et identifier, par la même, d'éventuels complices dans ces traversées de la mort. Les mis en cause seront présentés au tribunal à l'issue de l'enquête.

Deux semaines auparavant, un réseau de passeurs composé de 10 individus, issus de plusieurs wilayas du pays, a été démantelé par les gendarmes. Les mis en cause organisaient des traversées clandestines vers les pays européens en contrepartie d'importantes sommes d'argent. Une embarcation pneumatique avec un moteur d'une puissance de 40 CV, 2 véhicules, un appareil GPS, plus de 300 millions de centimes et 215 euros, outre 8 jerricans d'essence avaient été saisis.

Consommation L'inflation à 2,2%



Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2% à fin octobre dernier, a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de novembre 2019 à octobre 2020 par rapport à la période allant de novembre 2018 à octobre 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois d'octobre 2020 par rapport à celui du mois de septembre 2020, est de +1,7%, a indiqué l'Office.

En termes d'évolution mensuelle

et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,4%, conséquence d'une augmentation des prix des produits agricoles frais (+6,4%). Cette hausse des produits agricoles frais est induite par l'augmentation des prix de l'ensemble des produits relevant de cette catégorie, notamment, la viande de poulet (+31,5%), les fruits frais (18,2%), les œufs (6,8%), les légumes (+3,3%) et la pomme de terre avec (9,1%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,6% durant le mois d'octobre dernier et par rapport au mois de septembre 2020, selon l'organisme des statis-

tiques. Cette variation haussière est due au relèvement des prix d'un certain nombre de produits, essentiellement la semoule avec (+6%) et les pâtes alimentaires avec (11,1%). Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de +0,5%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation.

Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 1,3%, ceux du groupe «habillement chaussures» ont enregistré une hausse de 0,5%, le reste des biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations.

Durant les dix premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,2%, malgré une légère baisse, de 0,2% des biens alimentaires, induite, notamment par un recul de près de 1,2% des prix des produits agricoles frais.

Cette variation haussière enregistrée durant les dix premiers mois de 2020 s'explique par des hausses de +0,8% des produits alimentaires industriels, de +5,2% des biens manufacturés et de +1,8% des services. En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

L'ancien ministre Abdelkader Ouali placé en détention provisoire

Le juge d'instruction de la deuxième chambre près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné hier le placement de l'ancien ministre des Travaux publics et des Ressources en eau, Abdelkader Ouali, en détention provisoire au niveau de l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, a-t-on appris auprès du collectif de défense de l'accusé.

Abdelkader Ouali est poursuivi pour "octroi d'indus avantages" et "abus de pouvoir".



Raïna Raïkoum
El-Houari Dilmî

Un peu comme un toubib qui ne sait pas de quel mal il souffre, le pays semble pâtir plus du remède que du mal. Parce qu'à contresens de la plus triviale des logiques, sous nos latitudes si particulières, tout semble «tourner» à l'envers en prenant à défaut le bon sens le plus élémentaire chez le plus érudit du peuple des «raisonnés». Au pays où l'oseille n'a pas la même odeur pour tous, «le miracle économique», du soleil de la liberté à nos jours, consiste en un «jeu de dupes» aussi inutile que scélérat : compresser la demande sociale en réduisant jusqu'au goulot, de l'offre, provoquant du coup, une situation ubuesque où celui qui a dix sous neufs fourre sa main baladeuse dans la poche de celui qui a un demi-douro trop usé. Sinon, comment dégouille-t-on cet épais mystère algéro-algérien qui voudrait qu'à chaque fois que la situation semble s'améliorer en matière de disponibilité des produits alimentaires de toutes sortes, la mercuriale s'arrache les cheveux... à en perdre raison ? Quelle est donc cette mouche qui nous empoisonne le sang pour nous retrouver, à chaque fois, ramer contre le courant pour se fatiguer les bras et couler comme un caillou au fond d'une eau fangeuse ? Les revers auront des médailles qu'ils seront des champions olympiques sous nos cieux, avec ce paradoxe bien de chez nous : ce n'est pas notre ventre qui dépend de ce que produisent nos

terres mais c'est juste nos estomacs, plus grands que nature, qui courrent à perdre haleine après celui qui détient les clefs du garde-manger national. A un jet de pierre du nouvel an, tout ne s'annonce pas sous de bons auspices, loin s'en faudrait. La situation est si psychédétique que le pays paraît vivre sur deux planètes: l'une vivant derrière le dos de l'autre. L'on nous surre que des quantités «gargantuesques» de boustifaille est stockée dans les tombereaux de la république ; mais pourquoi parti ! Alors qu'en même temps et sous les cieux du même pays, manger à sa faim (re) devient la première priorité de l'Algérien d'en bas... Les chiffres «balancés» d'en haut nous parlent d'un pays devenu un giga-bazar à ciel ouvert, sans que personne ne sache qui en est (sont) réellement le(s) propriétaire(s) ni qui contrôle un marché à enjeu capital, dans la gestion de la paix tout court... Il y a trop longtemps que le pays racle le fond de ses caisses dans l'entretien de la chaîne alimentaire nationale. Il y a, aussi, un bon bout de temps depuis que le pays ne s'est pas «auto-suffi», en matière de blé, celui né des entrailles de la terre ; mais aussi celui caché dans des coffres forts, jamais aussi bien gardés. Avec pour seul sursis une baguette de pain garantie à tous, qui va récolter les fruits et légumes de cette «bouhbouha qui donne tant le tourne, sinon que ce sont toujours les gros légumes qui sont servies en premier... !

Saïd Bouhadja n'est plus

L'ex-président de l'Assemblée populaire nationale, Saïd Bouhadja, vient de quitter ce monde en laissant l'Algérie entre les mains d'un encadrement institutionnel dont l'un l'avait empêché de rejoindre son bureau en lui fermant la porte avec une chaîne et un cadenas.



Ghania Oukazi

Saïd Bouhadja est décédé hier aux premières heures du matin à l'hôpital Mustapha des suites d'une longue maladie. Il avait 82 ans. Il a été enterré hier après-midi au cimetière d'El Alia en présence d'une foule de responsables militaires et politiques très dense.

Né en 1938 à Skikda (Est du pays), le défunt moudjahid était militant du FLN, membre de son bureau politique et un de ses mouhafadhs pendant de longues années. Il a été en outre son député de 1997 à 2002. En 2017, il a été intronisé président de l'APN au « nom de l'équilibre régional ». Il gardera le perchoir de la chambre basse jusqu'en octobre 2018 pour en être délogé par la force des bras de « militants » FLN et des autres partis du pouvoir qui ont cadrassé l'entrée principale de l'un des majestueux bâtiments du boulevard Zighout Youcef. « Du « c'est un chahut de gamins » en 1988, à « c'est un incident de parcours » en 2018, le FLN continue de prendre en otage les institutions sous les effets de « coups d'Etat scientifiques » répétitifs avec la bénédiction de ses plus hauts responsables », écrivions-nous dans ces mêmes colonnes le 25 octobre 2018. En précisant toutefois que « les actions menées à cet effet n'ont rien de scientifique ». Avancés par les partis du pouvoir comme étant «une pratique démocratique», les faits relèvent en réalité «d'une démocratie débridée, infâme, sans foi ni loi. Rompu aux «coups d'Etat», le FLN vient ainsi d'en commettre un en abrogeant le mandat de Bouhadja pour placer Mouaad Bouchareb à la présidence de l'APN au nom, a dit Ould Abbès, de «la continuité, de la génération de la révolution à celle de l'après-indépendance». Au diable la présence « d'opposants » qui ont toujours, écrivions-nous dans le même article, crié à la fraude électorale «massive» mais ont toujours accepté de siéger dans des institutions «élues» de la sorte ».

UNE CONTINUITÉ BÊTE ET MÉCHANTE

Le pouvoir venait « de prescrire la manière et les moyens auxquels les jeunes

peuvent recourir pour faire débarquer «les vieux» qui continuent à occuper des postes de responsabilités contre la «logique» du fameux discours du président de la République de «tab edjnana (notre temps est révolu ndlr)». Bouchareb avait été nommé en parallèle coordinateur provisoire du FLN après la démission de Djamel Ould Abbès de son poste de secrétaire général. Le 30 avril 2019, Bouchareb est poussé à la démission de cette coordination pour céder la place au député Mohamed Djemaï «élu» lui SG du parti. Dans l'édition du 4 mai 2019, nous écrivions que «l'arrivée de Mohamed Djemaï à la tête du FLN n'a pas dérogé à la règle de l'urne de l'ombre, des rappels à l'ordre, des intimidations, de l'exclusion, de la marginalisation, du choix imposé sur instruction «d'en haut», d'un resserrement des rangs par opportunitisme et par allégeance au plus fort et autres, du discours de jeunes sur un ton de vieux fortement imprégné de la langue de bois et d'un ralliement absurde au pouvoir en place. Tout y est pour que le changement se fasse par une continuité bête et méchante. Les réflexes ont la peau dure».

L'épisode de Djemaï a été fondu après que le pouvoir militaire incarné par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice ministre de la Défense et chef d'état-major de l'ANP ait pris les commandes du pays et décidé d'appliquer « immédiatement » l'article 102 de la Constitution pour destituer le président Abdelaziz Bouteflika. S'en est suivie la démission de Bouchareb qui avait été obligé de prendre la porte de l'APN le 2 juillet de la même année. Malgré ses vives intentions de le faire, ce n'est pas Djemaï qui va lui succéder mais Slimane Chehaine, chef du groupe parlementaire de l'alliance islamiste El Aadala oul Binaa et Ennahda, plutôt connu comme bras droit de Cheikh Mahfoud Nahnh alors président du MSP.

DES SCÉNARIOS ROCAMBOLESCSQUES

L'évocation de Saïd Bouhadja même au passé, depuis hier, rappelle indéniablement que l'Algérie n'a jamais réussi à régler la crise institution-

nelle qui l'a miné depuis toujours. Beaucoup ont trouvé curieux que Bouhadja ait été hospitalisé à Mustapha et non à l'hôpital militaire de Aïn Naadja où tous les hommes du système politique ont le droit de se soigner. Son décès confirme néanmoins que le lieu d'hospitalisation des uns et des autres n'importe pas, la mort étant un droit imparable à tous. Mais il vient attirer l'attention que le pays n'a toujours pas résolu la lancinante question de la légitimité de ses institutions de premier rang. Les députés de l'APN qui l'ont empêché de terminer son mandat de président continuent d'être sollicités pour voter des projets de lois d'une importance cruciale pour le pays à l'exemple de la Constitution, la loi de finances et le Code pénal. Pourtant, les conditions de leur élection en tant que tels sont non seulement soumises à examen mais condamnées par la justice de Belkacem Zeghamti pour « faux et usage de faux » parce que disent ses responsables «le député Tiba incarcéré a avoué que le siège de député a été vendu à 7 milliards». La preuve de la malversation caractérisée s'applique donc de fait pour la majorité parlementaire que constituent les partis du pouvoir. Le maintien du statut intérimaire de Salah Goudjil en tant que président du Conseil de la Nation est cet autre fait qui laisse perplexe. Bien que la vie prouve à chaque minute que les temps ne sont jamais sûrs, le pouvoir politico-militaire laisse les choses traîner sans complexe. En Algérie, les institutions demeurent otages de bonds décisionnels et de scénarii alambiqués voire rocambolesques qui risquent à chaque fois d'emporter l'Etat et la Nation. Ce risque demeure aujourd'hui entier et menaçant en l'absence du président Tebboone qui est dans l'incapacité d'exercer ses fonctions depuis le 24 octobre dernier, date à laquelle il a connu de sérieux soucis de santé. Personne ne peut assurer son intérim légalement.

A moins de changer de régime politique et de système de gouvernance. Ce que le temps ne permet plus, du moins pour prendre en charge l'actuelle situation politique conformément à la Constitution en vigueur.

Tlemcen

Un couple tué par le monoxyde de carbone

Khaled Boumediene

Un couple âgé d'une trentaine d'années a été retrouvé asphyxié dans une habitation de Kariat «Les trois frères Ouled Kada» à Hennaya, à 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tlemcen. Leurs deux enfants âgés de 8 et 10 ans étaient sains et saufs dans leur chambre. Ce terrible drame qui s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi a jeté l'émoi au sein des habitants de Hennaya. Selon nos informations, c'est la fille de 10 ans, réveillée le matin, qui a prévenu les voisins.

Ceux-ci ont à leur tour appelé les éléments de la protection civile de l'unité secondaire de Hennaya et de la sûreté de la daïra, qui se sont rapidement rendus sur les lieux où ils sont arrivés vers 8h30. Malheu-

reusement, la dame de 30 ans et son époux de 39 ans ont été retrouvés sans vie après avoir inhalé du CO. Il était trop tard pour les ranimer.

Selon la cellule de communication de la protection civile de Tlemcen, les deux personnes auraient été intoxiquées par du monoxyde de carbone qui se serait échappé du chauffe-eau. Les dépouilles ont été transportées à l'hôpital de Remchi. Une enquête est en cours. C'est le deuxième accident de ce genre survenu cette année dans la wilaya de Tlemcen après celui de Maghnia où un enfant de 14 ans a succombé à une intoxication au monoxyde de carbone. Près de 47 personnes ont été prises en charge par les éléments de la protection civile pour une intoxication au monoxyde de carbone dans la wilaya de Tlemcen.

El Harrach

Une femme meurt intoxiquée au monoxyde de carbone

Une femme est décédée par intoxication au monoxyde de carbone (CO) émanant d'un chauffage à El-Harrach (Alger), a fait savoir le chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah.

L'accident est survenu à El-Harrach

où une femme âgée de 65 ans est décédée suite à l'inhalation du gaz de monoxyde de carbone, a précisé la même source, ajoutant que le fils de la victime (39 ans) a été secouru et sauvé après inhalation du même gaz et transféré par les agents de la Protection civile vers l'hôpital de Zmirli.

Plus de 10 quintaux de kif saisis en une semaine

Une quantité de kif traité s'élevant à plus de 10 quintaux, introduite via les frontières avec le Maroc, a été saisie et 13 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 18 au 24 novembre, selon un bilan publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, (13) narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, d'énormes quantités de kif traité s'élevant à (10) quintaux et (94,850) kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc», précise le MDN dans un communiqué. Détaillant ces opérations exécutées «dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme», le MDN souligne que «les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont saisi (08) quintaux et (01) kilogramme de kif traité dans diverses opérations à Naâma, alors que 4 narcotrafiquants ont été arrêtés et 145,550 kilogrammes de la même substance et (330) grammes de cocaïne ont été saisis lors d'autres opérations menées à Tlemcen».

Selon la même source, «(09) narcotrafiquants ont été appréhendés, (148,3) kilogrammes de kif traité et (4686) comprimés psychotropes ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tipaza, Boumerdes, Guelma, El-Tarf, Skikda, Oran, Aïn Témouchent, Biskra et Tébessa», ajoute encore le communiqué. Le MDN a estimé, à ce titre, que ces «multiples opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs», «réflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national».

Par ailleurs, des détachements de

Séismes : il n'y a que la prévention qui vaille !

Pas moins de 15 séismes ont secoué notre pays cette année. Plus une quarantaine d'autres secousses entre 4,8 degrés et 3 degrés ont été enregistrées à travers toute la planète.



Par Cherif Ali

Ces secousses ne sont pas évitables car elles sont imprévisibles et la seule protection réside dans les normes parasismiques des constructions et des plans Orsec à mettre en place. Il y a un petit peu plus de 30 ans, Haïroun Tazieff, le vulcanologue français avait alerté sur le danger représenté par les constructions sauvages, le long du littoral algérien.

Personne n'avait voulu écouter cet éminent expert étranger passé ministre et décédé depuis, qui séjournait en Algérie juste après le séisme d'El-Asnam, pour y donner quelques conférences sur l'origine des tremblements de terre et la manière d'en limiter les dégâts, notamment humains, sachant qu'on ne peut pas, dans l'absolu, les prévenir. Si l'on avait pris compte de ses recommandations, ont dit certains, le bilan des victimes des séismes de Boumerdes en 2003 et d'Alger en 2014, auraient été, peut-être, moins lourds.

Mais comme on dit, à chaque chose malheureux est bon et un chroniqueur l'a affirmé récemment «malgré les dégâts, les séismes ont cet avantage, ils révèlent souvent les contradictions des constructions humaines, celles de l'échafaudage des bâtiments ou celles de l'explication magique».

Le séisme qui s'est produit dernièrement à Skikda ne serait pas, hélas, le dernier à en croire le professeur Loth Bonatéro qui nous prédisait un automne et un hiver des plus agités ; il vient dramatiquement mais opportunément rappeler le péril imminent qui menace toutes ces populations du vieux bâti des Casbah d'Alger, de Constantine, ou encore d'Annaba, d'El Hamri et Gambetta d'Oran qui ont dû, très certainement, ressentir, dans leur tête et leurs tripes, l'onde de choc de ce séisme de la capitale.

Elles survivent toutes dans ces quartiers populaires où jadis, il faisait bon vivre mais aujourd'hui, ce sont des lieux funestes où des familles entières étouffées par les grabats de leurs immeubles et la bêtise humaine rendent l'âme, entre deux tremblements de terre, une inondation et surtout le sentiment d'avoir été abandonnées par ceux-là mêmes qui avaient la responsabilité de les prendre en charge et de les secourir. Et ce n'est pas faute pour elles de les avoir alertés sur la précarité de leur situation et du péril planant sur leur tête.

Avec ce nouveau séisme et c'est le premier constat à faire, tout ce que l'Algérie compte comme responsable est rappelé à la réalité : des spécialistes s'accordent à dire que le fait que l'épicentre soit situé en mer a sauvé des dizaines et des dizaines de ces vénérables mais néanmoins vulnérables immeubles de l'affaissement !

La précarité de ces habitations d'Alger et d'ailleurs a atteint un seuil alarmant : le parc immobilier national selon les professionnels, est constitué de 7 millions de logements dont 1,5 millions d'unités menaçant ruine ! De plus il diminue, inexorablement, suite aux catastrophes naturelles et se réduit aussi par la faute de l'occupant qui néglige l'entretien de son habitation, qu'elle lui soit propre ou qu'elle relève du patrimoine public.

L'absence d'entretien, les attaques climatiques additionnées aux adaptations décidées de manière unilatérale par les occupants qui, non seulement, s'approprient les espaces communs, mettent aussi en péril la vie de leurs colocataires en s'autorisant, pour certains, des constructions illégales sur les terrasses, au vu et au su de tout le monde, élus locaux compris, ajoutent à la précarité du vieux bâti.



On l'aura compris, il ne suffit pas aujourd'hui de prétendre régler la crise du logement en construisant des nouvelles cités, il y a aussi urgence à assurer la maintenance de ce qui existe déjà. Il est important de comprendre que tout logement ou équipement a une durée de vie et qu'il est sujet, périodiquement, à une usure qu'il y a lieu de prendre en charge dans le cadre d'un programme concret de survie et de réhabilitation. Cela a souligné le Collectif National des Experts Architectes (CNEA) dans son livre blanc révélé en 2011. Le président de cette instance a affirmé que «l'appréciation de la qualité esthétique des bâtiments et leur réhabilitation exige compétence, dextérité, professionnalisme des intervenants».

Le CNEA avait proposé alors, la création d'un «carnet de santé du bâtiment» ainsi que la mise en place «d'un fond national de l'amélioration de l'habitat et le lancement d'un programme de réhabilitation d'un vieux bâti».

A croire que le responsable de ce Collectif préchait dans le désert puisque les choses sont restées en l'état dans nos villes usées et ravagées par tant de catastrophes naturelles et leurs lots de morts et de blessés.

Au lendemain de ce séisme de Skikda dont les dégâts ont été surtout matériels, allons-nous encore une fois assister au remake des décisions prises à la hâte par les autorités suite aux inondations de Bab el Oued et du tremblement de terre de Boumerdes et qui ont consisté en quelques opérations de relogement décidées au pied levé et du colmatage et du rafistolage d'immeubles pour dire aux citoyens qu'on s'occupe d'eux ?

Nos responsables à tout niveau sont, décidément, passés maîtres des efforts d'annonces sans lendemain et des mesures en trompe-l'œil !

Hérité de la colonisation le vieux bâti fait peur ; il fera encore couler beaucoup de larmes, d'encre, de peinture, de plâtre, de promesses et d'argent facilement gagné par ces «bricoleurs» s'improvisant entrepreneurs en bâtiment !

Alger, Oran et d'autres villes n'en peuvent plus de leur décrépitude et le séisme de Skikda est une sérieuse alerte selon le professeur Loth Bonatéro ; il ne sera, malheureusement pas, le dernier.

Et à ce dernier de s'insurger contre ce qu'il a appelé «le problème de compétences humaines dont souffrirait le Centre de Recherches en Astronomie, Astrophysique et Géophysique de Bouzaréah (CRAAG) doté pourtant des meilleurs équipements possibles».

Le professeur A. Chelghoum, l'autre spécialiste, vient de déclarer, «le pays regorge d'experts y compris dans la sphère privée qui ne demande qu'à être associés dans cette crise ; il est temps pour les pouvoirs publics de déclencher une opération sérieuse d'expertise globa-

le de tous les vieux bâtis, ce qui permettrait d'aboutir à une opération de réhabilitation, de renforcement ou de confortement selon les résultats de chaque expertise».

L'ignorance fait plus de dégâts dans un pays où l'acquisition d'une culture sismique aurait dû se faire jour depuis le tremblement de terre d'El Asnam. Le dernier séisme et l'affolement qui s'en est suivi, s'est révélé, en définitive, plus meurtrier que le tremblement de terre en lui-même ; des personnes peuvent mourir parce qu'elles voulaient survivre ; dans un moment de folle panique, elles sont amenées à se défendre et le professeur Khatti de la Forem l'a bien expliqué «la peur dans ce genre de circonstances est tout à fait légitime, même si elle peut être contenue et structurée ; un séisme, lorsqu'il se produit, dans un laps de temps et durant cette période, l'individu ne contrôle plus ses réactions encore moins ses gestes ; il est désespéré parce que tout simplement il n'a reçu aucune formation dans ce sens».

Si les Algériens étaient sensibilisés sur les procédures à respecter en cas de tremblement de terre, ils ne chercheraient pas l'issue fatale, poursuit l'expert. En fait, tout le monde est responsable et personne n'est coupable dans cette affaire, ni l'école encore moins la protection civile qui auraient pu, pour le moins, prendre quelques initiatives utiles !

Au Japon, il y a 30 à 40 séismes par an, mais cela ne suscite ni panique, ni affolement car les japonais sont éduqués, formés et sensibilisés pour faire face à ce phénomène naturel ! Dans ce pays les experts et la population s'attendent depuis des années au «Big One !», un tremblement de terre aussi important que celui qui a touché le pays en 1923 faisant plus de 140 000 victimes.

Le gouvernement nippon a mis en place un programme d'exercices de prévention. Entrainés depuis l'enfance les Japonais savent qu'ils doivent couper l'électricité, l'eau et le gaz et se précipiter sous une table, dès la première secousse tellurique.

Au cas où ils se retrouveraient prisonniers des décombres, certains ont pris des kits de survie pour tenir jusqu'à l'arrivée des secours et les écoliers disposent d'un casque de protection dans leur casier ; pour vous dire, les nôtres d'écoliers ne disposent même pas de casiers !

En 2009, près de 800 000 personnes dans le pays, dont le Premier Ministre, ont participé au grand exercice annuel et national de prévention, à la date, anniversaire du grand tremblement de terre de 1923. Régulièrement, les camions de simulation sismique sont installés dans les rues dans le but de sensibiliser la population aux effets du tremblement de terre. Le notre de camion, a été éternéé une ou deux fois, avec

force caméras, et depuis on ne l'a plus revu !

Le Japon a le système d'alerte le plus évolué dans le monde même s'il n'est pas parfait, mais un bâtiment a plus de chance de s'écrouler si les responsables locaux ont triché sur les matériaux de construction pour récupérer de l'argent au passage, a indiqué un journaliste ; ce type de scandale s'est, notamment, produit en 2008, après le séisme de Sichuan en Chine, qui avait entraîné la destruction de plusieurs écoles.

Il s'est aussi produit chez nous à Boumerdes, où des cités flambant neuves se sont affaissées comme des châteaux de carte ; on n'a jamais retrouvé les boîtes noires et les responsables courrent toujours.

Le séisme frappe et la bêtise tue et tuera encore si des enseignements ne sont pas tirés du dernier séisme :

1. il faut procéder à la destruction de tous ces immeubles périlleux pour disposer dans certains quartiers urbains d'«aires de rassemblement» pour les habitants, au cas où d'autres immeubles menaceraient de s'écrouler
2. il faut tout revoir des normes des constructions parasismiques non pas pour arriver au niveau du Japon où les édifices sont montés sur vérins, ressorts, rails ou roulements à bille et soutenus par des amortisseurs ou haubans ce qui leur permet de faire face aux catastrophes naturelles mais pour au moins faire respecter les dosages de béton et rendre obligatoire le permis de construire!
3. il faut tout revoir au CRAAG, au CTC, chez les entreprises de réalisation
4. il faut redynamiser cette «Délégation aux risques majeurs» en lui confiant plus de prérogatives notamment en matière réglementaire
5. il faut être, dorénavant, exigeant en matière de qualité des produits et équipements destinés à l'habitat
6. il faut revoir tous les programmes des écoles de formation et exiger une remise à niveau de tous les professionnels qui sont sur le marché de l'architecture et de l'urbanisme.
7. il faut engager une véritable politique de réaménagement du territoire, oublier les projets morts nés des pseudos villes nouvelles de Sidi Abdellah et Boughzoul et construire des villes modernes où il fera bon vivre avec de grands espaces de rassemblement, des aires de stationnement et de loisir.

Il faut, il faut, il y a tellement de choses à faire qu'on ne sait plus, en fait, s'il faut donner la priorité à la révision des plans ORSEC ou, et c'est l'un des enseignements majeurs résultant du tremblement de terre de Skikda, changer ces responsables qui ont prouvé leur incomptence à prendre en charge ne serait-ce que le vieux bâti d'Alger, d'Oran et d'ailleurs, car comme il a été affirmé par un éditorialiste «c'est eux l'épicentre du problème !».



«De la passation transgénérationnelle...»

Comment ne pas penser à la parabole de Kafka et son «Procès»¹ en ces temps incertains de «pouvoir de vie de mort» qui transcendent et les institutions séculaires de...leur civilisation écrite eurasienne et les consensus tribaux de...notre tradition orale lors de funérailles populaires in situ?



Par Houssine
Mourad Salim*

Au delà de l'interprétation psychanalytique du vécu verbalisé jusqu'à la prospective du penseur d'un scepticisme extra-muros très européen, il y a lieu de s'étonner de cette résurgence des angoisses d'une «élite» locale devant la bêtitude des faiseurs de rois et opinions soudain esseulés par l'absence momentanée du retour massifié des...marcheurs de la fronde populaire! Il est certain que l'équilibre issu d'une connivence nationale généralisée depuis des décennies, exacerbé par la diabolisation d'un totem...très bien «encadré», ne pouvait tenir avec cette disette budgétaire prévisible bien avant l'avènement d'une ploutocratie made in Algeria qui demandait la confiance du peuple puisque ses produits à la «naphthaline» étaient bien «nés chez nous», souvenez-vous!

Et voilà que le ressac d'un «hirak» que l'on pensait spontané et momentané, pour certains à la limite d'un mimétisme de voisinage, devient retour brutal d'une vague de traces mnésiques que la génération de Novembre avait refoulées des décennies dans un déni bien plus pudique que relevant de l'autocensure. L'inconscient collectif des jeunes générations branchées sur la Toile et ses cultures se nourrissait de toutes les lectures audiovisuelles de la saga tant épique que spectaculaire, souvent dramatique et très existentielle des vécus de leurs grands parents pendant les dernières décennies d'une colonisation de peulement très communautariste et inégalaire.

Le dialogue/choc des civilisations existera bien avant Samuel Huntington, résultante d'une décolonisation qui n'en finit pas à ce jour, dévoyée par des médias où les artifices mnémotechniques remplacent les armes de combat pour...effacer l'adversaire de ses bilans comptables et bancaires!

La seconde crise de confiance entre gouvernants et gouvernés est devenue totale et unipolaire depuis le 22 février 2019 nonobstant les ressources humaines liées organiquement à l'infrastructure civile encore existante et en phase de démantèlement révélé soudain par cette crise du coronavirus devenue alibi à une navigation à vue et au jour le jour. La première crise de confiance des années 1990 était à la limite bipolaire avec des clivages qui avaient frisé une «guerre civile» souhaitée et claironnée par les «nostalgériques» d'une période coloniale révolue. Mais «les événements d'Algérie» de la décennie rouge et noire nous rappelait bien plus les troubles d'Amérique centrale et latine des années 70/80 que ceux de la guerre civile d'Espagne la fin des années 30, tant dans leurs modes opératoire qu'économique! Jamais les circuits de communication ne furent interrompus totalement et définitivement en Algérie

(Routes, rail, postes, banques, transports de personnes et de marchandises, commerces, eau, gaz et électricité). Jamais ne furent stoppées les activités de production tant étatiques que privées! Les activités culturelles furent mises en veilleuse intra-muros... De là à écrire que la première rupture de confiance dans la gouvernance algérienne fut idéologique selon le registre conceptuel eurocentriste, je n'y crois pas ayant vécu cette décennie, lève-tôt à l'aurore rejoignant les jours de cours mon poste de travail distant de moins d'une centaine de kilomètres et retournant souvent la nuit tombée au bercail! La crise fut constitutionnelle et les dérives...structurelles avec leurs dizaines de milliers de victimes, souvent collatérales. L'exclusion, l'injustice, un découpage administratif et électoral inégalitaire et biaisé marginalisant et excluant du PNB des populations entières ajoutèrent à l'hémorragie. Les inégalités sociales au niveau du tissu urbain, suburbain et rural engendrèrent des drames de proximité. Des règlements de comptes eurent lieu aussi pour effacer des ardoises datant de la guerre de libération... Les campagnes de dénigrement d'icônes de la Révolution suite à l'intoxication d'archives piégées par les élèves du capitaine feu Alain Léger ne purent inverser la vapeur que dégagée le 22 février 2019 le plus grand mouvement populaire et pacifique de l'Algérie contemporaine.

Le jugement des masses fût sans appel et les icônes de Novembre 1954 furent accompagnées et réhabilitées par les jeunes générations d'une amnésie institutionnelle qui avait oublié d'imprimer dans ses librairies pédagogiques les textes du Congrès du FLN de la Soummam du 20 août 1956.

Le flambeau est là à l'image de la flamme olympique éternelle! La passation transgénérationnelle de consignes entre la seule force structurée et organisée capable de protéger l'Algérie du million et demi de martyrs et un rassemblement représentatif des tendances du mouvement de masses du 22 février 2019 et partis politiques traditionnels.... s'avère urgente pour un gouvernement d'union nationale.

Sinon...»passer à l'autre» indéfiniment le paiement de l'ordonnance de cette panacée «algériatrique», l'exercice paraîtra facile, déculpabilisant, à la limite de l'oralité atavique de nos plébiscites préférant Allah à Dieu devant cette «porte de la Loi» qui rechigne à honorer...les icônes de la Révolution de Novembre 1954!

Références :

- *1 - *Le Procès* est un roman posthume (1925) de l'écrivain pragois de langue allemande, Franz Kafka. Il relate les mésaventures de Joseph K. qui se réveille un matin et, pour une raison obscure, est arrêté et soumis aux rigueurs de la justice. Ce livre est considéré comme un chef-d'œuvre de la littérature mondiale.
*2 - Auteur de «La Révolution dans la rue?» publié le 1^{er} Novembre 2018 aux Éditions Universitaires Européennes.
Lien : <https://www.morebooks.de/store/fr/book/la-r-%C3%A9volution-dans-la-rue/isbn/978-613-8-43421-4>

* Psychologue et écrivain

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Du (bon) vaccin



La chronique de la semaine dernière était consacrée au complotisme et, comme cela arrive parfois, elle m'a valu plusieurs réactions à tonnalités totalement différentes. Certains s'y sont retrouvés, estimant même que j'aurais dû être plus incisif. D'autres y ont vu la confirmation que le monde médiatique était «tenu» pour empêcher que n'éclate la vérité. Laquelle? Celle du complot mondial, pardi. Bref, inutile d'insister même si j'espérais qu'à la longue, l'éducation et le débat auront raison de certaines de ces convictions pour le moins farfelues (je jure que n'ai jamais été invité par le groupe Bildeberg).

J'aimerais pour autant revenir sur un point qui nous concerne tous en ces temps de pandémie. Il s'agit des vaccins. J'ai rappelé que plusieurs générations d'Algériennes et d'Algériens doivent beaucoup aux campagnes de vaccination menées notamment en milieu scolaire (impossible alors d'y échapper car les parents des absents étaient convoqués). A l'époque, je parle des années 1970 et 1980, personne ne remettait en cause cette pratique. Bien au contraire. Que s'est-il passé depuis pour que le doute et le soupçon s'installent?

La réponse tient en plusieurs points, le plus important d'entre eux étant la marchandisation - et la privatisation - à l'extrême de la santé. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les grandes entreprises pharmaceutiques, les fameuses «Big Pharma», font tout pour créer la défiance. De plus en plus autonomes vis-à-vis des États, elles n'obéissent qu'à leurs propres stratégies basées avant tout sur une logique financière et boursière. Pour augmenter leur valorisation, ces compagnies doivent bien sûr engranger de bons résultats mais elles doivent aussi rassurer quant à leurs perspectives. Il leur faut communiquer régulièrement sur tel ou tel produit en développement, le marché faisant sa propre différence entre ce qui vaut la peine, financièrement parlant, de produire et ce qui n'est guère rentable (comprendre des maladies peu répandues ou n'existant qu'en des endroits à faible pouvoir d'achat).

Pour être plus clair, les marchés financiers n'ont que faire du bien-être et de la bonne santé de l'humanité. Ils veulent du concret et les entreprises sont obligées de s'y plier. Voilà pourquoi le temps du médicament ou du vaccin est devenu un temps boursier, c'est-à-dire un temps du court terme. Les marchés sont impatients par définition. A l'heure des transactions opérées en quelques millisecondes, un «produit» développé sur trois ou quatre ans - avec tout ce que cela comporte comme contrôles étatiques et circuits d'homologation - les intéressera bien moins qu'un vaccin développé

pé en moins d'un an. Dans le cas du virus responsable de la Covid-19, il est impossible de proclamer une foi absolue dans les vaccins dont il est question ces derniers jours (tous accueillis avec ferveur par les Bourses).

Là où le complotisme brouille les choses, c'est qu'il empêche la nuance. On peut être pour les vaccins, et cela en raison d'avantages prouvés par la science, et s'interroger sur les conditions dans lesquelles sont conçus ceux qui sont censés mettre fin à la pandémie. Un chiffre résume ce dilemme : en moyenne, il faut au moins de dix-huit à vingt-quatre mois pour qu'un vaccin soit définitivement homologué en Europe et aux États-Unis. Ici, ce serait l'affaire de quelques semaines.

Certes, il y a l'urgence de la situation car des vies sont en jeu. C'est donc une question de risque à prendre mais, dans l'affaire, l'historique récent des compagnies pharmaceutiques ne plaide pas pour elles. On prend la mesure dans un excellent dossier publié par la revue XXI (1). La journaliste Carol Isoux y raconte le scandale du Dengvaxia, ce vaccin contre la dengue développé par Sanofi et qui a causé la mort de plusieurs centaines d'enfants aux Philippines. Tout y est : apporté au gain, corruption, faiblesse de l'État, alertes ignorées ou passées sous silence, captations de marchés publics, absence d'une entité indépendante pour tester les vaccins, complaisance de certains chercheurs dont les revenus dépendent de l'industrie pharmaceutique, etc. Une action en justice est en cours aux Philippines mais l'affaire a des conséquences sur d'autres programmes de vaccination qui, eux, ont fait leur preuve. C'est le cas de la lutte contre la rougeole avec, rappelle la journaliste, «un taux d'immunisation tombé à 74% en 2019 contre près de 90% les années précédentes.»

Dans de nombreux pays, le vaccin est présenté comme «la» solution à la pandémie de Covid-19. C'est une erreur et, parfois même, un mensonge délibéré. Un vaccin, dûment testé et certifié, est une solution pour le moyen terme, c'est certain.

Mais rien ne remplacera un vrai système de santé, avec une capacité suffisante en matière de lits et d'équipements et, bien entendu, en matière de personnel. Le plus performant des vaccins ne servira à rien si l'infrastructure hospitalière est en ruine. Enfin, il faut rappeler une vérité qui semble échapper à beaucoup : le vaccin est un moyen préventif. Insister sur lui en oubliant les médicaments nécessaires au traitement des malades déjà déclarés est absolument aberrant.

(1) «Autopsie d'un vaccin : enquête, la course entre labos, au risque du scandale sanitaire», n° 52, automne 2020;

■ Le colonel Lotfi s'est retourné dans sa tombe

Une affaire d'exclusion d'une lycéenne du lycée Lotfi à Oran a enflammé le débat sur les réseaux sociaux. Le motif serait une chevelure considérée non conforme à une moralité établie par le chef d'établissement. Essayons une réflexion qui irait au-delà de l'affaire en question.



Par Sid Lakhdar Boumédiène*

Exclure une jeune fille du lycée Lotfi pour des cheveux bouclés ou tout autre aspect de sa personne physique se rait effectivement un cran supplémentaire dans l'inacceptable et dans l'horreur d'une descente dans les abîmes du moyen-âge.

Après une forte colère, je me suis rendu compte que, sans déclarations contradictoires ou confirmations, il fallait être prudent devant les accusations d'une jeune lycéenne et de sa famille.

J'ai cependant cette tendance naturelle à penser qu'il y a du vrai car des affaires comme celle-ci, il s'en multiplie par dizaines quotidiennement.

Au delà de cette interrogation sur la fiabilité de l'information, il est certain que le nom du lycée, celui du colonel Lotfi, est associé à une affaire sordide ou à l'évocation de l'insoutenable qui s'est tellement déroulé ailleurs.

Cela m'a poussé à vouloir retranscrire la célèbre lettre du colonel Lotfi à son épouse. Elle contribue, par le pur hasard de l'événement, à ma réflexion lorsqu'il s'agit de discrimination envers les jeunes filles, surtout dans un lieu d'éducation.

D'autres remémorations du colonel Lotfi auraient été possibles. Pourquoi particulièrement cette lettre ?

1/ Je ne suis jamais dans l'évocation grandiloquente ou dans les larmes de crocodile lorsqu'il s'agit des cérémonies d'État à propos du passé.

Ceux qui essaient de nous les faire couler sont ceux qui nous ont donné d'une main ce qu'ils nous ont retiré, en cent fois plus, d'une autre main.

C'est aux morts, dont le colonel Lotfi, que va ma gratitude à avoir eu droit à un pays libéré.

2/ Je souhaite rappeler aux jeunes l'extraordinaire niveau à l'écrit et dans la réflexion de certains de nos aînés.

Cette lettre est une belle image de ce que fut l'Algérie dans l'appropriation de l'instruction et de sa déclinaison en libertés d'expression et de sentiments. L'amour déclaré à sa femme n'est ni tabou ni ne contrevient à aucune règle de l'humanité mais, au contraire, la glorifie. 3/ Le nom d'un prestigieux lycée oranais, au moins dans ma jeunesse, porte le nom du colonel Lotfi. Ce fut anciennement un lycée de jeunes filles et, plus tard, celui dans lequel j'ai passé mon épreuve de philosophie pour le bac.

Qu'une affaire comme cela, vraie ou fausse, puisse souiller le prestige de ce lycée doit faire du mal au colonel Lotfi et le faire retourner dans sa tombe.

4/ Enfin, pour une raison personnelle, et très marginale, j'ai connu sa charmante épouse dans mon adolescence, cette personne même qui est l'objet de l'écrit du colonel Lotfi.

Voici la lettre rédigée quelques jours avant sa mort.

« À ma très chère femme,

Je m'excuse à l'avance de ne avoir pas osé t'annoncer de vive voix ce que je vais t'écrire. J'espère que lorsque tu recevras cette lettre, je serai bien loin en Algérie, ma Patrie Chérie.

En effet, je suis en pleins préparatifs et je dois rejoindre l'intérieur dans les plus brefs délais. Je crois ne t'apprendre rien de neuf en te disant que c'est la seule place possible pour moi en ce moment. Il m'est devenu impossible, intolérable, insoutenable de continuer à vivre à l'extérieur, ceci en dehors de toute considération de quelqu'un d'autre que ce soit. Ensuite, en tant que chef, que Révolutionnaire, qu'idéaliste imbu de principes, je dois être aux côtés de mes hommes pour les soutenir et du Peuple pour le réconforter et renforcer son moral.

De ton côté, je crois avoir tout fait pour t'ôter dès le premier jour toute illusion concernant ma présence à tes côtés tant que durera la Révolution. Je t'ai tou-

jours dit que je n'ai été et que je ne suis que par la Révolution et pour la Révolution. Il m'est même très difficile d'envisager pour moi une autre vie que la vie Révolutionnaire. Je te demanderai donc de faire preuve de beaucoup de courage et de patience ; je sais que tu en es capable. De mon côté, j'espère que tout se passera bien. Dans le cas contraire, j'aurais connu la plus belle fin qu'aurait pu souhaiter et rêver un jeune Révolutionnaire.

Alors il faudra que tu fasses preuve de beaucoup plus de courage encore. Tu pourras être très fière de ton mari et celui que je te confie, mon fils, le sera aussi beaucoup de son père. Au nom de l'Algérie, pour laquelle j'aurais vécu et j'aurais tout donné, et au nom de notre Amour, je te recommande instamment de veiller sur mon fils, sur son éducation, de lui donner une très solide instruction et d'en faire surtout un grand Nationaliste et un grand Révolutionnaire capable de réaliser ce que son père n'aura pas pu faire parce que la vie ne lui aura pas accordé assez de temps.

En ce qui te concerne personnellement, je te recommande encore une dernière fois de t'améliorer, de te perfectionner, d'approfondir tes connaissances et d'être toujours à l'avant-garde des jeunes femmes algériennes et un exemple sans reproche aucun. C'est tout. Embrasse pour moi toute la famille. Je t'embrasse.

Bab edd'Art »

C'est surtout le dernier paragraphe qui fait directement le lien avec l'affaire du lycée. Le colonel Lotfi aurait été effondré que le lieu dont il a l'honneur de porter le nom soit justement ce qui est en contradiction absolue avec son rêve.

C'est là l'une des manifestations les plus notoires de la trahison algérienne aux sacrifices des morts. Elle est dans ce paragraphe si hurlante, au regard du Lycée Lotfi comme de tous les textes et attitudes de ce pays qui tourment le dos à ce rêve.

*Enseignant

■ Abraham, un nouveau livre de Boualem Sansal

Par Ali Ghanem*

On ne présente plus Boualem Sansal. Depuis son premier roman, *Le Serment des Barbares*, publié chez Gallimard en 1999, il a écrit une dizaine de livres qui ont fait l'objet de nombreuses traductions et a été couronné par les prix plus prestigieux (le Grand Prix des Libraires de la Paix en 2011 en Allemagne et le Grand prix du Roman de l'Académie française en 2015, en France pour 2084 la fin du monde, qui a été vendu à 400 000 exemplaires). Son dernier ouvrage *Abraham ou la cinquième Alliance*¹ vient de paraître, toujours chez Gallimard. Il s'inscrit dans la ligne du questionnement religieux qu'on trouve en arrière-plan de ses derniers ouvrages et peut se lire comme un conte ou comme une parabole.

Terah, un patriarche originaire de Tell Ar Muqayyarr en Irak, l'antique ville d'Ur en Chaldée qui fut la capitale d'un des royaumes les plus puissants de Mésopotamie et la patrie du prophète Abraham, voit dans son fils Abram la réincarnation du prophète biblique qui va conduire son clan vers la Terre promise. Il est convaincu qu'au terme d'une longue errance reproduisant fidèlement la geste d'Abraham telle que nous l'a transmise la Genèse, Abram annoncera une nouvelle alliance, la cinquième, entre Dieu et l'humanité.

Et c'est ce nouveau prophète, qui, dans un récit rédigé à la première personne, va nous faire partager les tumultes qui agitent le Moyen-Orient tout au long d'un périple qui commence en 1916, au moment où les fondations de l'empire ottoman se délient, pour s'achever après la seconde guerre mondiale, en Palestine.

Tout au long du roman, étourdissant d'édition et qui fourmille de mille références historiques, Terah, puis son fils Abram, vont recueillir l'avis des membres du clan sur la suite à donner aux événements auxquels ils se trouvent confrontés et c'est l'occasion pour l'auteur de nous faire partager leurs interrogations sur l'opportunité et le sens d'une telle quête.

« La parole de dieu est une, elle tourne inlassablement dans l'univers, d'un infini à l'autre, créant vie et mouvement, mais l'homme, cette glaise imparfaite, entend mal, il faut tout lui répéter, encore et encore. C'est la mission des prophètes et leur liste ne sera jamais close » assure Abram.

Et Boualem Sansal de confirmer dans un récent entretien avec son éditeur : « L'homme ne sait pas vivre sans dieux. Si le ciel est sourd à ses appels, il se confiera au premier gourou venu. Peu importe ce qu'il professe, l'essentiel est qu'il lui promet le paradis et lui reconnaît le pouvoir exaltant d'imposer sa croyance. Plein de gens autour de nous se comportent en prophètes, des politiques, des philosophes des milliardaires et leurs followers se comportent en croyants... »

Mais pourquoi une nouvelle alliance ?

« Les trois religions monothéismes ne sont que la même alliance vue sous des angles différents, cependant si elles reconnaissent le même dieu, elles sont incapables de se reconnaître entre elles. Chacune a hérité des ignominies passées et y a ajouté les siennes avec toujours plus de cruauté. Il faudrait donc revenir à la source pour apaiser tout cela et la source c'est Abraham. A son époque il n'y avait ni synagogues, ni mosquées, ni églises, il priait dieu en marchant à l'air libre »

Et si le message d'Abraham, ou la cinquième Alliance c'était cet appel à la liberté ?

Mais Boualem Sansal nous a avertis d'emblée : « je suis perplexe (le récit) annonce-t-il vraiment la naissance d'une nouvelle religion comme il le prétend, ou est-il l'œuvre d'un esprit tourmenté. Le lecteur jugera » fait-il dire à son héros dans l'avertissement qui ouvre le roman.

*cinéaste.

Note :

1- *Abraham ou La cinquième Alliance* 283 pages
Editions Gallimard

Les troupes marocaines viennent de lancer sous les yeux de la Minurso considérée comme force d'interposition de l'ONU, une opération militaire dans la zone tampon de Guerguerat. La cessez-le-feu qui a été signé en septembre 1991 après seize ans de guerre, sous l'égide de l'ONU n'a pas été respecté par la partie marocaine par l'entrée des forces militaires marocaines contrôlée par les casques bleus de la Mission des Nations unies au Sahara occidental.

Par Boudjemâa Haichour*

Ce en quoi le Polisario considère que cette situation est « une agression flagrante, à laquelle la partie sahraouï répliquera énergiquement, en légitime défense en défendant sa souveraineté nationale et par voie de conséquence signifierait également la fin de l'accord de cessez-le-feu et enclencherait une nouvelle guerre dans toute la région ». C'est pourquoi « la RASD tient également les Nations unies et le Conseil de sécurité en particulier, pour responsables de la sûreté et la sécurité des civils sahraouis ».

LE PEUPLE SAHRAOUI A LA SEULE DECOLONISATION BLOQUEE

Le référendum prévu qui a été sans cesse repoussé par Rabat en raison d'un différend avec le Polisario sur la composition du corps électoral et le statut du territoire a retardé le processus onusien du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'entêtement du Makhzen à vouloir garder dans l'instabilité et la sécurité du vivre-ensemble des peuples de la région. L'Algérie et la Mauritanie ont appelé les deux parties et exhorté les deux camps à faire preuve de retenue en appelant à l'arrêt immédiat des opérations militaires en attendant la réunion du Conseil de sécurité pour mettre fin à la dilapidation des richesses du peuple sahraoui (exploitation du minerai du phosphate et des eaux poissonneuses sahraouies de l'At-

La RASD, l'ONU et ses responsabilités

lantique) par les contrats que signe le Maroc avec des sociétés étrangères sur une terre qui n'est pas la sienne.

Dans ce contexte de la pandémie où l'humanité souffre, les peuples les plus affectés par le coronavirus, n'arrivent pas à se prendre en charge et vivent des aides humanitaires tel le peuple sahraoui. A l'aube de la nouvelle administration américaine où Joe Biden se prépare, on apprend la nomination le 23 Novembre 2020 du futur Secrétaire d'Etat en la personne de d'Anthony Blinken par le Président élu Joe Biden. Il est le bras droit pendant vingt ans et membre de sa campagne électorale en 2008 et conseiller en politique étrangère durant celle de 2020.

Diplômé de Harvard et de la Colombia Law School, Antony Blinken est un francophone pur avoir passé son Bac en France alors qu'il habitait avec sa famille avant de retourner aux Etats-Unis. Il a occupé le poste de conseiller à la sécurité nationale de vice-Président Joe Biden durant la présidence de Barack Obama entre 2009 et 2013 avant de rejoindre le poste de Secrétaire d'Etat-adjoint entre 2015 et 2017.

GUTERRES-BLINKEN OU LA FIN DU CONFLIT MAROC-SAHRDAOUI ?

C'est dans cette période que Blinken avait visité en Juillet 2016 L'Algérie. Il fut reçu par de nombreux ministres et des membres de la Société civile. Il a évoqué plusieurs sujets dont on a retenu le rôle de leadership de l'Algérie dans la région. Sensible aux questions d'indépendance, il sera à l'écoute pour activer une solution pacifique, négociée dont l'enjeu principal est la décolonisation.

Sans anticiper sur l'avenir, il sera attendu sur les questions de paix dans la région du Maghreb et du Sahel en ce qui concerne notamment le droit des peuples à l'autodétermination notamment le dernier peuple à n'avoir pas été décolonisé celui du Sahara occidental. L'Algérie et les Etats-Unis connaissent entant que peuples le mouvement d'indépendance dans leur droit à l'autodétermination.

Le partenariat stratégique entre les deux pays seront certainement abordés dans le futur proche en terme économique, culturel et géopolitique pour achever le processus de décolonisa-



tion au Sahara occidental et renforcer la lutte contre le terrorisme et le crime organisé dans la partie du Sahel. L'Algérie mettra son expertise dans ce cadre. Elle reste convaincue de nouvelles perspectives s'ouvriront dans les relations internationales.

Le terrorisme transnational se déploie dans toute la région. Dans un tel climat de méfiance réciproque où les bruits de bottes risquent de créer une menace réelle pouvant aboutir à une conflagration régionale. L'ONU doit précipiter le processus référendaire au Sahara occidental. Se pose alors la gestion du problème migratoire qui est symptomatique de l'antagonisme créé par le Maroc consciemment entretenu notamment au Sahara occidental.

Le défi une fois la question sahraouie réglée, sera la construction du Maghreb des peuples pour en faire une zone de prospérité partagée et d'intégration économique en un groupement régional voisin de la rive Nord. Le Maghreb et l'Union Européenne trouveront la solidarité dans un développement intégré nécessaire pour ne pas basculer ni dans la violence ni même dans l'émigration clandestine.

Cette nouvelle agression marocaine à Guerguerate est une provocation pour saper le processus référendaire décidé pourtant par

l'ONU qui ne se donne pas les moyens de faire appliquer la légalité internationale qu'elle est supposée incarner. C'est sur fond de tension continue que la région doit faire face à de nombreux défis sécuritaires.

Les impératifs de légitime défense sont posés par le Polisario qui accuse le Maroc de vouloir « marocaniser » son territoire. Encore une fois, l'affaire du Sahara occidental ne peut en aucun cas constituer un « casus belli » entre l'Algérie et le Maroc. Quel que soit l'équilibre stratégique dans la région, la France, l'Espagne et les Etats Unis peuvent ramener les belligérants à de bonnes intentions dans l'esprit des résolutions des Nations unies pour le règlement définitif à ce conflit. Situation qui tarde à trouver l'issue aux peuples du Maghreb à vivre en paix et en harmonie.

Il faut que le pays frère du Maroc cesse de tourner le dos aux résolutions des Nations unies quant à l'autodétermination du peuple Sahraoui, légitime exigence imposée par la Communauté internationale.

* Chercheur
Universitaire-Ancien ministre
Ancien parlementaire
aux affaires étrangères

Tir croisé sur l'Algérie

Se pourrait-il qu'en Algérie la posture d'opposant soit exempte de celle du discernement ? Se pourrait-il aussi qu'il soit nécessaire encore de faire la distinction entre ceux qui se sont goulûment rassasiés d'avantages substantiels puis lorsque éjectés de toute sphère d'influence se sont découverts une nouvelle vocation, celle d'opposant exempt de toute responsabilité et de tout reproche et ceux qui ont connu les affres de la prison, l'humiliation, les filatures, la torture et bien d'autres choses encore.

Par Salim Metref

Si pour les premiers qui n'ont toujours pas compris et qui continuent de faire de l'agitation alors que l'Algérie fait l'objet d'un complot machiavélique concocté par ses pires ennemis, le mea culpa reste encore possible, les seconds quant à eux se sont toujours contentés de si peu, ont refusé de monnayer leur principes et n'ont jamais accepté de faire offrande du don du sacrifice de leur patrie préférant se défaire momentanément de leur combat pour se consacrer à ce qu'ils considèrent comme étant la priorité de l'heure, la nécessité de faire front commun face à cette menace qui vient. La comparaison n'est cependant plus d'actualité ni nécessaire puisque l'urgence est désormais ailleurs !

L'Algérie est aujourd'hui sérieusement menacée et exposée aux manœuvres de l'axe du mal. Le moment choisi est selon les concepteurs de ce scénario macabre opportun. Il s'agit de frapper pendant que notre pays sort lentement de la zone de turbulences et commence à vaincre de douloureuses épreuves. Cet axe du mal de nature atlantiste, comme disent ses membres, qui a déjà démembré et anéanti de nombreux pays dont les derniers en date sont le Mali et la



Libye ne désespère pas d'en faire autant avec l'Algérie aidé en cela par des sous-traitants régionaux sans réelle consistance ni véritable puissance et même de voisins égarés qui ont oublié la communauté de liens, le sel partagé et les vertus du voisinage. L'objectif de cette alliance contre-nature est connu. Il s'agit de faire vaciller par tous les moyens l'Algérie. Tout est mis à contribution. La stratégie de la tension

permanente en créant des foyers d'instabilité autour de notre pays continent où en attisant d'autres plus anciens, la tentation de la terre brûlée en s'inspirant de la tristement célèbre O.A.S et même, semble-t-il, la déstabilisation sournoise sous l'injonction de parties cachées de nos meilleurs footballeurs pour espérer casser la dynamique victorieuse de notre onze national est à l'ordre du jour.

Notre pays est l'un des derniers remparts contre l'empire qui ose encore rester fidèle à ses principes forgés par un passé fait de combats et de luttes contre l'injustice et l'oppression. Il doit payer selon ces apôtres du chaos, de la haine et de la dépossession son opposition à toute normalisation honteuse avec l'entité sioniste que certains pays de la région consentent à accepter sur l'autel du sacrifice de la cause Palestinienne et de celle d'El Aqsa. Oui les masques tombent l'un après l'autre et le cercle des ennemis et des égarés s'élargit. Alors il nous faut de nouveau être vaillants, vigilants et surtout unis pour espérer veiller à l'intégrité de notre terre et faire face à ceux qui pensent encore pouvoir faire de nous une simple bouchée de pain.

Face à l'axe du mal, l'Algérie peut compter cependant sur ses propres forces et sur celles de l'axe de la Résistance. L'échec de l'empire est patent et beaucoup de pays résistent, se battent et certains arrivent désormais à vaincre. Les sous-traitants régionaux qui sont rentrés dans cette danse macabre animée par ceux qui pensent se remplir la panse grâce au festin algérien se trompent lourdement et devront tôt ou tard rendre des comptes d'abord à l'histoire puis à leur propres peuples qui ne comprendront jamais que l'on puisse si facilement se tromper d'ennemi et renier cette foi commune, l'Islam, qui unit.

L'Algérie est puissante et ne tombera jamais. Les pays sous-traitants qui se sont impliqués dans cette cabale menée contre notre pays à l'instigation de l'axe du mal connaîtront le seul sort qu'ils méritent et qui sera le leur, comme il a été celui de ceux qui ont cru en une grandeur qu'ils n'ont jamais eu. Celui du traître qui paiera le prix de sa trahison !

Pourquoi un audit en profondeur est vital pour la pérennité de Sonatrach (deuxième partie)

L'objectif principal de toutes les compagnies pétrolières est toujours d'augmenter le taux de récupération (facteur de récupération) des gisements relevant de son portefeuille pour augmenter ainsi les réserves, par l'EOR (Enhanced Oil Recovery) c'est l'option la plus économique pour la mobilisation des réserves d'hydrocarbures, par rapport à la seconde option relevant de l'exploration de loin plus couteuse et plus risquée.



Par Reghis Rabah*

3-ALNAFT N'A PAS RÉUSSI À VEILLER AU RESPECT DU PROFIL DE PRODUCTION DES GISEMENTS

A partir de 2017, suite au changement survenu, il y a eu une cassure de la chaîne de production par une réorganisation des équipes de Sonatrach dans le seul but délibéré de freiner l'élan de redressement entrepris depuis 2015. La nouvelle équipe fortement appuyée par un pouvoir non constitutionnel s'est attelée à préparer l'opinion publique au déficit historique de gaz estimé par le PDG lui-même à plus de 50 millions de m³/jour. Le premier gisement visé était le géant Hassi Messaoud (01) (02). L'équipe en place avait annoncé un lancement du processus de récupération des gaz associés et des gaz torchés confondant souvent les deux à la fois dans les différentes déclarations. Pour répondre à la demande locale et surtout étrangère afin de combler ce manque qui pouvait empêcher d'honorer les contrats gaziers (03). Hassi Messaoud, un des importants gisements pétroliers dont la vocation était jusque-là de produire du brut, sera réorienté en 2017 par le PDG, le Vice-Président Amont et leurs collaborateurs, à la commercialisation du gaz associé produit, destiné en totalité à la réinjection. Il y a eu sans exagération, une violation de la conservation avec la bénédiction de tout le staff pour sacrifier Hassi Messaoud, Rourde El Baguel, Rourde Nouss, Hassi R'mel, Ait Kheir et bien d'autres, pour combler la gestion chaotique et l'incompétence. Ceci a certainement affecté les réserves algériennes à moyen et long terme, la déviation des gaz devait donc assurer des volumes à l'exportation et combler donc le déficit survenu brutalement en 2017, après que la société disposait d'excédents de pétrole et de gaz une année avant. Ainsi, le PDG dont l'objectif n'a rien avoir avec celui de Sonatrach a bradé ses richesses et a scellé des accords défavorables en utilisant malheureusement des cadres qu'il a choisis ou promus, qui ont marché avec lui, pourtant ces derniers pour la plus part, ont été cités dans des rapports d'audits et de commissaires aux comptes, et ne devaient en aucun cas occuper des postes d'encadrement. Il est établi et le dossier est entre les mains de la justice que l'achat de la veille raffinerie

d'Augusta qu'ExxonMobil s'en est débarrassé n'était pas l'œuvre individuelle de ce leader mais toute l'équipe en a contribué ne se serait-ce que par son silence en comité exécutif et en conseil d'administration.(04)

4- LA PROBLÉMATIQUE DU GAZ ASSOCIÉ DÉTOURNÉ À L'EXPORTATION, RESTÉ IMPUNI

La pratique en vigueur est que dans les bilans de production/ exportation, il y a le gaz associé des gisements pétroliers. Selon le plan de développement approuvé, dans certains champs, ces gaz associés sont expédiés totalement ou partiellement, tandis que pour d'autres gisements, la totalité des gaz produits est réinjectée avec parfois un apport de gaz extérieurs afin de maintenir la pression du gisement et d'assurer toutes les conditions pour optimiser les réserves, ce qui est bien le cas de Hassi Messaoud et de Rhourde El Baguel. Certains experts disent qu'il faudrait réinjecter au moins 60 à 80% du gaz soutiré pour maintenir la pression et déplorent qu'actuellement on a atteint un taux de réinjection qui ne dépasse pas 10%. Pour d'autres, notamment ceux qui ont une grande pratique de terrain déclarent que pour Hassi Messaoud et Rourde El Baguel, on doit procéder à la réinjection de la totalité du gaz associé produit. Il arrive même selon ces experts de ramener des apports de Gassi Touil et Rourde Nouss comme gaz additionnel d'appoint. De nombreux cadres espèrent des autorités des audits spécialisés pour pouvoir dénoncer les violations sur les réserves Algériennes, ainsi que les différents responsables impliqués de par leurs fonctions, et espèrent préserver leur outil de production.

-Hassi Messaoud

Les gisements géants de pétrole et de gaz constituent et pour les prochaines décades encore, l'essentiel des réserves et de la production mondiale. En Algérie, les gisements géants (de gaz : Hassi R'mel), de pétrole (Hassi Messaoud) contribuent de façon prépondérante à court et long termes à la production, et ont toujours été au cœur de l'intérêt de Sonatrach étant donné, leurs importance vitale aussi bien à la maîtrise de l'offre hydrocarbures, qu'à la maîtrise des couts d'exploitation. Ils sont gérés avec la plus grande attention sur les bases de la conservation des gisements. Une gestion et une attention sur la caractérisation de réservoir, sur le taux de cyclage, ainsi que la prise en charge des pro-

blèmes opérationnels et logistique, mobilisant d'importantes ressources humaines et financières. S'agissant de Hassi Messaoud, une attention particulière a toujours été strictement respectée sur le maintien de la pression par l'injection de gaz en conditions de miscibilité, aussi, de gros efforts sur la gestion du champ en recherchant les nouvelles technologies telles que les puits horizontaux, le short radius le forage UBD etc. Sonatrach a augmenté les réserves de ce champ par l'injection de gaz « miscible », c'est-à-dire un processus de miscibilité gaz-huile, qui réduit très sensiblement la quantité d'huile résiduelle dans la roche, contrairement au processus de gaz injection en mode « piston », qui maintient la pression mais n'assure pas la miscibilité. A titre d'indication, l'huile résiduelle dans la roche qui ne peut pas être produite et reste piégée se situe à 30% en moyenne. Or grâce à l'injection miscible la saturation résiduelle d'huile piégée dans les pores devient 5%. Ce qui augmente les réserves de 20-25 %. Le niveau de pression doit impérativement permettre l'établissement de la miscibilité dynamique entre gaz et huile Un niveau de 250 kg/cm² est nécessaire, pouvant conduire éventuellement à injecter un volume supérieur au volume des fluides produits, en conditions de réservoir, si la pression est insuffisante. La miscibilité nécessite de grands volumes adéquats à la réinjection. Toute défaillance ou violation, remets en question ces conditions de miscibilité et cause irréversiblement une perte des réserves importantes d'hydrocarbures, mobilisées à prix fort par le trésor public. Si l'on se réfère au POD (plan de Développement) signé entre Sonatrach et Alnaft à la page 95-96, il bien spécifié qu'on doit injecter plus de gaz qu'on ne produit au-delà de 2030, voire même à défaut d'un apport externe, le volume du gaz soutiré doit impérativement être réinjecté en totalité. (Page 116).

- Rourde El Baguel

Ce gisement, le deuxième en terme de réserves de pétrole après Hassi Messaoud, étudié par Sonatrach et par British Petroleum (BP) est très fracturé. Pour maximiser ses réserves la gestion consiste en le maintien de la pression strictement, assurée par la réinjection de la « TOTALITE » du gaz associé produit, et un rajout de gaz d'appoint ramené d'ailleurs afin de maintenir la pression, et toute défaillance rendra irréversible la perte de pression, de la production et par voie de conséquence les réserves. Ces principes, fortement respecté et

qui ont toujours guidé Sonatrach pour conserver les gisements, ont pour seul objectif de maximiser et optimiser les réserves. Il se trouve que depuis 2017 le management en place a préféré en défaire pour satisfaire une clientèle qui ne voulait pas du bien pour l'Algérie. Toute défaillance, remet en question le portefeuille des réserves de l'Algérie. Toute déviation par rapport au plan de développement et au schéma d'exploitation approuvé par Alnaft, représentant l'Etat propriétaire est condamnable.

CONCLUSION

Une équipe d'inspecteurs de l'IGF en dépit du travail sérieux, conscient et plein de bonnes volontés, n'a pas l'expertise de vérifier l'historique des données de production et d'injection des gisements et d'étudier et de comprendre toutes les communications scientifiques internes à Sonatrach et ses consultants ainsi que les rapports transmis à Alnaft pour l'approbation et surtout les éléments de conservation des gisements. Par contre et tous les organes statutaires du secteur de l'énergie le reconnaissent qu'en 2016, cette forte croissance était le résultat des efforts propres du mastodonte sans investissements ni apport de partenaires. Pour rappel, en 2016 le prix moyen du baril était de 40 dollars/baril, aussi, Sonatrach avait assuré des recettes de l'ordre de 28 milliards de dollars, Sonatrach disposait d'une capacité additionnelle de production de 100 000 barils par jour, réduite à 1,08 millions de barils par jour du fait de la limitation et du respect du quota de l'OPEP, ceci avait démontré que Sonatrach avait bien les ressources humaines et naturelles pour assurer une croissance au pays sans aucun besoin d'amendement de la loi, avec son hypothétique éventuel apport.

* Consultant, économiste pétrolier

Renvois

- (01)-<https://www.algerie1.com/economie/sonatrach-va-recuperer-des-gaz-associes-pour-combler-un-deficit-de-production-de-50-millions-m3-j>
- (02)- <https://www.youtube.com/watch?v=TBBeBcxqAE6c&app=desktop>
- (03)- <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/algerie-alerte-sur-les-engagements-commerciaux-de-sonatrach>
- (04)- <http://dia-algerie.com/ould-kaddour-laquisition-de-raffinerie-daugusta-a-coute-de-1-milliard-de-dollars/>

Devoir de mémoire : Nourredine Delleci (Blida 18 novembre 1928 - Alger 20 novembre 2020)



Par Mourad
Benachenhou

Connue sous le nom de Si Rachid, pendant la Guerre de libération nationale, qu'il a rejoint en 1957, comme instructeur, puis comme cadre supérieur au sein de l'état-major de la Wilaya V, puis comme responsable au ministère des Liaisons générales, puis au MALG, Nourredine Delleci, décédé récemment, et dont cet article évoque le souvenir, a eu une carrière somme toutes à la fois brillante et classique après que l'Algérie a conquis, par le feu et le sang, son indépendance, non par la bonne volonté ou la générosité d'un général président de l'ex-puissance occupante.

UN HOMME DISCRET, COMPÉTENT, COURTOIS ET LOYAL

Dans un parcours qui s'est étendu sur 22 années à partir de l'indépendance, Delleci a occupé successivement les postes de secrétaire général de l'Exécutif provisoire, mis en place après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, puis de directeur central, puis de directeur général, ensuite de ministre. Il a finalement été affecté au corps diplomatique algérien, et a été ambassadeur dans deux pays différents avant de prendre une retraite bien mérité après ce parcours remarquable au sommet de la hiérarchie étatique, où il a servi avec compétence et loyauté les autorités officielles de notre pays. Il aurait, sans aucun doute, et malgré une modestie légendaire qui lui a valu l'appréciation de tous ceux qui l'ont approché ou ont collaboré avec lui, écrit ses mémoires s'il en avait eu le droit et nous aurait donné les détails de sa biographie qui aurait permis à ceux qui évoquaient son souvenir de se contenter de quelques bribes d'information dispersées çà et là dans les journaux officiels algériens ou les médias. Même sa pudeur naturelle n'aurait pu justifier qu'il ne raconte pas le roman de sa remarquable vie, qui a connu la nuit noire coloniale, puis le soulèvement national, enfin la construction du nouvel Etat algérien.

UN EMBARGO SUR LES AUTOBIOGRAPHIES QUI A DURÉ PLUS DE VINGT ANNÉES

Mais, même si on factorise la pudeur de cet homme discret et courtois, d'une famille citadine sans doute d'origine andalouse, ce qui a joué le rôle le plus important dans son refus d'éterniser son bref passage sur cette terre par un ouvrage racontant sa vie et sa pensée profonde, c'est l'interdit, sous forme d'oukase non discutable, qui a frappé, pendant trop longtemps, le droit naturel qu'a chaque individu d'exercer sa propriété sur sa vie et les événements qui la compose. Et pourtant quelle vie passionnante dont on ne connaît que peu de détails, alors qu'elle s'étale sur des périodes dramatiques de l'histoire de notre pays ! Pourtant, s'il y a un droit qui, de toute évidence, apparaît inviolable, illimité, imprescriptible et au-dessus de toutes les lois étatiques, c'est bien le droit de chacun de disposer, comme il l'entend, des faits, gestes, paroles, événements majeurs ou anecdotes familiales, espoirs, malheurs, pensées, qui constituent sa vie. A chacun de décider ce qu'il veut faire de ses souvenirs : les préserver de tout regard indiscret, ou les étaler dans ses paroles, ou mieux dans ses écrits.

Or, pendant des décennies, l'exercice de ce droit a tout simplement été interdit aux Algériennes et Algériens de la génération dont l'engagement à la fois physique, morale et intellectuel, a permis à ce peuple, par ses sacrifices, d'imposer à l'ex-puissance coloniale la reconnaissance de son droit à l'indépendance. On a même été jusqu'à refuser à cette génération le qualificatif «d'héroïque.» N'a-t-on pas entendu l'un de ceux qui ont le plus tiré parti de ces sacrifices proclamer : «les héros sont tous morts ?» et un autre lui faire écho quelques années plus tard s'écrier : «Les Algériens sont des lâches».

On glorifie le système colonial et ses crimes et on dénigre les dirigeants de la Guerre de libération nationale !

On constate avec amertume que le problème de la récupération de notre histoire nationale, qui n'est que la somme de nos histoires individuelles, reste posé et qu'il ne se limite pas à faire reconnaître à l'ancien occupant l'ampleur des crimes qu'il a commis au cours des cent trente-deux années d'occupation caractérisée par la violence extrême.

Pire encore : au fil des années, la barbarie de l'occupant, qui a culminé au cours de la violente Guerre de libération qu'il nous a imposée, a été oubliée.

On a vu se créer une tendance à la «tribalisation» de l'écriture de notre histoire, au dénigrement systématique de dirigeants qui ont joué un rôle vital dans l'accès à l'indépendance, à l'oubli délibéré, sinon à la glorification des crimes coloniaux, dont l'exemple le plus patent est celui de la qualification de la transformation d'Alger en vaste abattoir, pendant neuf mois en 1957, par les autorités coloniales civiles et militaires françaises, de «Bataille d'Alger», faisant passer cette barbarie unilatérale, pour un combat d'égal à égal entre deux armées organisées et pouvant s'infliger réciproquement les mêmes pertes. La lâche exécution sommaire de Larbi Ben M'hidi (1923 - 1957) de Maître Ali Boumendjel (1917 - 1957) de Maurice Audin (1932 - 1957) et les milliers d'autres exécutions d'Algériennes et d'Algériens anonymes, comme les milliers de disparitions d'hommes et de femmes jetés en mer ou enterrés dans des fosses communes ou jetés aux châcals dans les champs et les forêts algériennes, ont été effacés pour donner la place à des polémiques algéro-algériennes, sans fin, qui ont abouti à donner une vision caricaturale de l'histoire de la lutte de libération nationale, et imposé la version coloniale de cette lutte, transformée en une série de «règlements de compte», sans rimes, ni raison.

Il faut reconnaître que le mal fait par ceux qui se sont déclarés propriétaires de l'histoire de chacun de ceux qui ont pris part à l'épopée de la Guerre de libération, est loin d'être réparé, bien que la parole et l'écriture aient finalement été libérés, mais trop tardivement, et alors que les souvenirs ont subi l'usure du temps et que la mort a fait son œuvre sans pitié et sans interruption. Chaque participant à ce combat héroïque que son nom soit inscrit en lettre d'or sur le frontispice de l'histoire de notre pays, car l'ennemi qu'il allait affronter était une puissance formidable et impitoyable, et il fallait un grand courage, une grande détermination et un engagement sans faille, pour oser croire que cet ennemi pouvait être vaincu.

Lorsqu'a été diffusée la déclaration du Premier Novembre, que beaucoup actuellement n'embrassent que pour mieux en falsifier le contenu ou en exploiter les retombées historiques, ni la survie, ni la victoire n'étaient garanties, et il a fallu que surgissent, du néant d'une société écrasée par un système colonial totalitaire, des hommes remarquables, sans grande culture et sans expériences militaires ou organisationnelles acquises pour donner force à cet appel à la fois authentique et pathétique, car venant d'hommes humbles, sans aucune autre puissance que leur foi en la libération du peuple algérien. Parmi ces hommes, Abdelhafid Boussouf (1926 - 1980) s'imposera comme une figure de proue indispensable à la réussite de cette folle entreprise qu'a été la Guerre de libération nationale, tellement la capacité militaire du peuple algérien était dérisoire face à la puissance de feu d'un pays membre de la plus puissante alliance militaire de l'histoire de l'humanité.

SI RACHID, UN DES FORMATEURS DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION DES CADRES SUPÉRIEURS DE LA NATION

Le rôle historique le plus important de Nourredine Delleci sera celui d'instructeur dans un des projets de Boussouf les plus audacieux et les plus importants tant dans la Guerre de libération qu'après l'indépendance, et alors que ce dernier était encore seulement colonel commandant la Wilaya V, et que se déroulait le drame sanglant de «grande

boucherie d'Alger» où Ben M'hidi devait être lâchement assassiné par des officiers coloniaux.

Boussouf, cet homme de vision, leader et organisateur né, du type de ceux que font naître des circonstances exceptionnelles et graves, est un des dirigeants les plus mal connus, les plus systématiquement dénigrés, et pourtant celui qui a joué le rôle le plus déterminant dans la victoire du peuple algérien, a compris que la réussite des objectifs de la guerre passait par la formation d'une élite intellectuelle apte à comprendre l'ennemi et à le combattre non seulement sur le terrain de la confrontation militaire directe, mais également sur celui de la logistique, du renseignement, du contre-renseignement. L'idée naquit de la création d'une école des cadres complétée par une académie militaire.

Encore fallait-il mettre au point le programme de formation de cette élite, recruter le corps enseignant ayant le niveau requis pour prodiguer cet enseignement, mais encore plus difficile, trouver, parmi les volontaires prêts à accepter de s'engager dans la lutte, ayant les aptitudes à la fois intellectuelles, morale et militaire, pour suivre cet enseignement.

DES LYCÉENS VOLONTAIRES ET PRÊTS AU SACRIFICE SUPRÈME POUR LA LIBÉRATION DE L'ALGÉRIE

L'entreprise paraissait d'autant plus difficile que l'élite intellectuelle algérienne de l'époque était plutôt mince, le autorités coloniales ayant mené une politique systématique de restriction de l'accès des Algériens à l'enseignement public. Il faut ici rappeler que les lycéens, enfants d'Algériens émigrés au Maroc, pour des raisons à la fois économiques et politiques, ont fourni à Boussouf le pool principal de recrutement pour le projet futuriste de formation de cadres qu'il avait envisagé. Elèves de classes terminales ayant suivi l'ordre de grève de mai 1956, candidats aux grandes écoles françaises, âgés entre 18 et 20 ans, tels étaient les principales caractéristiques de ces volontaires, qui allaient s'engager dans un stage de cinq mois avant de recevoir des affectations couvrant les besoins en officiers spécialisés destinés exclusivement à la Wilaya V.

Nul ne pouvait imaginer que la suite des événements allait placer ces cadres dans un contexte dépassant largement les objectifs limités pour lesquels ils avaient été formés. La création du GPRA et la transformation du ministère des Liaisons générales, premier portefeuille ministériel que devait occuper Boussouf lors de la création du GPRA (19 septembre 1958), en ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) en janvier 1960, n'étaient, à l'époque où cette formation été conçue et donnée, ni prévues, ni imaginées, ni envisagées.

UN ANCIEN VOLONTAIRE STAGIAIRE RACONTE

Donnons la parole à Maître Zineddine Benabdallah, dit Si Mustapha, qui a pris part à cette formation historique et évoque le souvenir de Si Rachid et son rôle dans la formation d'une bonne partie de l'élite politique algérienne après l'indépendance.

«Nourredine Delleci a fait partie de la promotion de l'Ecole des Cadres de l'ALN de la Wilaya 5 qui s'est tenue dans la maison des Benyekhlef où nous étions environ 73 étudiants et élèves du secondaire. Cette Ecole s'est ouverte après une formation militaire dans un camp sur les bords de la Moulouya.

Le directeur était Laroussi Khalifa. A notre entrée on avait demandé à chacun d'entre nous de rédiger notre CV, et je suppose que c'est sur la base de ce document que la direction a choisi les universitaires parmi nous pour nous prodiguer des cours. Je n'ai jamais su en fait s'ils ont été parmi les volontaires qui avaient rejoint l'ALN, ou s'ils étaient déjà repérés et désignés auparavant avant l'ouverture de l'Ecole. Ce furent Belaïd Abdeslam pour l'histoire du nationalisme algérien, Boughlam pour l'histoire et géographie, Maoui pour le droit administratif, et Delleci pour les sciences politiques. Quant au directeur Laroussi Khalifa, il enseignait l'économie politique.

Delleci était en outre chargé, en collaboration avec les autres enseignants, d'établir et de nous lire chaque soir la revue de la presse française. «En ce qui concerne le début du stage théorique, il faut préciser que les lycéens, collégiens et étudiants venant de tous les coins du Maroc se regroupaient au fur et à mesure de leur arrivée dans la maison des Benyekhlef (professeur de lycée, militant nationaliste) en attendant le début du stage. Notre groupe venait de nuit de Rabat en passant par Meknès, Fès, Taza et autres villes où il faisait le ramassage des volontaires, est arrivé à Oujda, si ma mémoire ne me trompe pas, le 17 août 1957 au Centre où se trouvaient tous ceux qui nous avaient précédés sans doute ceux habitant à Oujda. C'était le dernier groupe, puisque le stage a débuté deux ou trois jours après soit sans doute le 20 août. Il s'est clôturé trois mois après vers la mi-novembre, puis on a été dirigés immédiatement et directement de nuit vers un camp d'instruction militaire près de la Moulouya et de la frontière. Nous y avons subi la formation militaire jusqu'à la mi-décembre, donc après le stage politico-administratif. «(voir sa contribution complète dans le quotidien «El Moudjahid» datée du 31 octobre 1998).

A noter que tous ces cadres devaient être affectés comme commissaires politiques dans les différentes zones de la Wilaya V.

Ni des sicaires, ni des James Bond, ni même des «Boussouf Boys !». Tout simplement des nationalistes volontaires.

On constate à travers ce récit spontané qu'il n'est question ni de formation aux renseignements, ni d'entraînement aux interrogatoires poussés, ni initiation au métier de sicaires. Le programme d'études imaginé par Boussouf avait été mis en oeuvre par les différents enseignants, venus d'horizons intellectuels et professionnels divers, mais sans aucune spécialisation dans la guerre secrète ou aucun passage dans les services de police. Il s'agissait exclusivement de préparer ces jeunes lycéens à tenir des postes de cadres bien formés dans une wilaya qui en manquait crucialement. La suite des événements a prouvé que ces cadres avaient acquis la souplesse intellectuelle nécessaire pour s'adapter à des activités auxquelles ils n'avaient pas été préparés, et que Boussouf n'avait sans doute jamais envisagées. C'était une entreprise de caractère strictement pragmatique destinée à répondre à un besoin pressant dicté par l'évolution de la guerre de libération sur le terrain d'une seule wilaya. Il n'y avait derrière cela aucun plan prémedité de la part de Boussouf de jouer, comme on a voulu le faire croire, le rôle d'un Djedzinski ou d'un Béria algérien. Il était, faut-il le souligner encore une fois ? Colonel commandant la Wilaya V, projeté à ce poste par le lâche assassinat, entre les mains de criminels de guerre, de Larbi Ben M'hidi, assassinat commis en violation du code pénal français de l'époque - puisque les opérations militaires françaises étaient alors qualifiées d'opérations de maintien de l'ordre contre des «criminel de droit commun» - et sur les ordres directs de la hiérarchie politique française de l'époque, et non une simple bavure accidentelle.

En conclusion de cet exercice, on ne peut que souligner que le plus grand titre de gloire de feu Rachid Delleci est non d'avoir eu une carrière brillante et enviable après la guerre de libération, mais d'avoir contribué, au moment où l'Algérie en manquait tant, à la formation de cadres de la Nation, qui ont fait leur devoir au péril de leur vie pendant la Guerre de libération nationale et ont contribué de manière cruciale à la renaissance de l'Etat algérien. Ils n'étaient ni au service d'un homme, si proéminent ait-il été pendant la Guerre de libération nationale, ni en charge de basses besognes, mais simplement des nationalistes qui ont volontairement abandonné le confort de leur vie familiale et d'une carrière personnelle brillante après leurs études supérieures, pour donner leur vie à leur peuple et à sa libération. Certains ont survécu à cette guerre, certains y ont perdu leur vie, d'autres ont subi les affres des geôles coloniales et des camps de PAM (Pris les armes à la main) mais tous mus par un même sentiment. Tout comme Delleci, qui a été leur instructeur, ils méritent amplement d'être considérés comme des héros exemplaires, qui peuvent servir de modèles aux jeunes des générations actuelles, car ils sont de ceux que ce pays a donné de mieux comme enfants !

Les circonvolutions de la diplomatie algérienne et les relations algéro-françaises

Par Mohamed Maiz

Voila que Macron nous apprend que l'Algérie est en période de transition alors même que le pouvoir en place et Teboune en particulier ont toujours rejeté cette «période de transition»!

Allant plus loin et en bénissant lui aussi le mouvement populaire (Hirak), il ose, cependant, de manière incompréhensible, voire même suspecte, discerner entre le mouvement citadin et le mouvement rural!

Une trouvaille que même nos spécialistes de la division et de la manipulation n'avaient trouvée et imaginée.

Il est certain que ceci sera bien pris en charge par les faiseurs de «mensonges» du régime.

Après la kabylie et les kabyles voila donc les citadins et les ruraux!

Les voies de la diplomatie sont, décidément, impénétrables.

Mais auparavant, mu par on ne sait quelle considération, le Président Teboune n'a cessé de réitérer, à chaque occasion, la parfaite cordialité et amitié qui le lie au Président Macron, dont il salut en lui aussi l'honnêteté et le courage.

En somme une parfaite lune de miel dans un climat de tempête géopolitique régionale!

Or, même si les circonvolutions du langage, et, des us diplomatiques ont, souvent, recours à des formules alambiquées pour ne pas avoir à étaler les différends qui peuvent exister, il n'est un secret pour personne que nombreux sont les sujets de divergences qui testent les relations Algéro-Française.

On ne constate pas d'opposition politique frontale entre, l'Algérie, et, la France. Toutefois, nonobstant les déclarations, il est difficile de croire en la soudaine excellence des relations entre les deux capitales.

Puissance atlantiste, et, européenne, la France évolue dans des strates géostratégiques, regroupant une globalité dominante d'intérêts géopolitiques, macro-économiques, et, militaires.

La diplomatie à l'art de transcender les antagonismes et, d'aplanir les différends! Malgré son savoir-faire, et, sa pugnacité, l'Algérie a échoué à faire avancer la cause sahraouie, en raison du barrage opéré par la France.

Son interventionnisme dans la fabrication du problème sahraoui est avéré. Après avoir contribué de derrière les rideaux, à l'invasion d'un territoire sous administration onusienne, elle s'est faite fort, de soutenir, à bras le corps l'ilégalité de l'annexion, puis, de compléter le travail, en agissant pour perpétuer le travail accompli.

A l'évidence, la divergence est profonde, les positions figées et, inconciliables.

Intérêts obligent, la France n'a pas eu de mal à s'accorder de la violation de la légalité internationale, à cautionner une agression caractérisée, et, à dénier, à un peuple, le droit de disposer de son destin, dans les limites territoriales admises par la communauté des nations.

Durement planifié, le dommage subséquent est dans l'enlisement d'une situation, préjudiciable à la stabilité et, à la construction économique de la région.

L'émergence d'un bloc sous-régional, maîtrisé, partageant des objectifs économiques, et, militaires, communs, apte à émanciper la région des zones d'influence, et, à ériger l'intégration maghrébine en partenaire mondial, n'a jamais été du goût de la France et également des monarchies du Golfe.

Pour sa part, l'Algérie milite en faveur de l'application du principe international qui prône l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, et, de la mise en œuvre des dispositions africaines, et, onusiennes relatives au parachèvement de la décolonisation.

Vieux principe de gouvernance, machiavélien, de la zizanie dans les relations algéro-marocaines, alors prometteuse, s'est avéré être un moyen efficace, pour réintroduire sous une forme réadaptée, l'influence, et, la domination, française au Maghreb.

L'occupation du territoire sahraoui ne tient que par la volonté de la France. La persistance de l'ilégalité annexioniste, malgré le rejet par la communauté internationale, de la politique du fait accompli, renvoie à un enjeu néocolonial, plus global.

Encouragés par la France, les appétits territoriaux du Maroc ont servi de prétexte à la politique française de redéploiement géostraté-

Le Président Macron déclare apporter son soutien au «courageux» Président algérien en «faisant tout ce qui est son possible pour l'aider dans cette période de transition»!



gique, dont, l'effet immédiat a été de bloquer l'édification maghrébine, en tant qu'émergence d'une puissance régionale.

Si tel était son objectif initial, la ruse mitrandienne qui est à l'origine de l'interminable mission de la MINURSO aura ainsi et surtout conduit au rétablissement du protectorat français sur le royaume.

Pris dans la masse de ses desseins, néocoloniaux, irréalisables sans le parapluie français, la monarchie marocaine à mordu à l'appât territorial. Dès lors, ferré par sa redéversibilité, et, par sa dépendance vis à vis du maître d'œuvre de son aventure saharienne, et, également, son protecteur à l'international, le makhabat s'est fourvoyé dans une fragilité, périlleuse, pour sa souveraineté.

Le dangereux marchandage l'expose, fatalement, à être l'obligé d'un pays qui, comme les puissants de ce monde, n'a pas vocation à faire dans l'altruisme, et, la générosité.

Injonctions politiques, favoritisme économique, pressions, voire lâchage en cas d'insubordination, sont l'inéluctable tribut à payer.

L'ambition extensionniste marocaine a été du pain bénit pour la stratégie française de réinvestissement du Maroc, via une sorte de rédition de l'épisode collaborationniste du glaoui, de triste mémoire.

Avec cette différence que la technique de manipulation qui, entre temps a pris de l'épaisseur, a visé la tête de l'Etat marocain, et, que l'objectif de cette nouvelle version du cheval de Troie, qui n'est plus, comme jadis, de déposer le souverain, mais de faire main basse sur le processus décisionnel, dépasse par sa nocivité locale, et, collatérale le seul cadre maroco-sahraoui.

Dans son action de lobbying tous azimuts, le Maroc on le voit, ne lésine sur aucun moyen, et, ne dédaigne aucune piste, quitte à y laisser, si besoin est, de sa dignité.

Il en est, ainsi, de ses opérations de charme qui visent en contre partie d'un soutien, à susciter, et, à corrompre toutes voracités pécuniaires qui se présentent, ou, encore à satisfaire certains appétits de luxure, et, de dépravation par la fourniture gracieuse, de la matière première, et, des conditions matérielles de sa consommation dans le faste, et, la dissimulation des résidences royales.

Des parutions de journalistes d'investigation ont, d'ailleurs, fait leur chou gras de ces pratiques courantes en terre chérifienne. Qui plus est, ordonnées par une descendance, dit-on prophétique, censée être guidée par une pieuse moralité, qui proscrit le commerce de la chair, et, les actes de dépravation, érigés, ici, à contrario, en stratégie étatique.

Jouant son va-tout, son rapprochement diplomatique, et, militaire avec l'ennemi sioniste pour la construction de bases frontalières, est une autre ignominie qui révèle l'absence de toute forme de scrupule.

Le mode opératoire israélien pour perpétuer l'agression territoriale, l'oppression du peu-

ple palestinien, et, la défiance des instances internationales, semble avoir de fervents admirateurs au makhabat, qui s'en inspire dans son apprentissage néocolonialiste.

La transposition au cas sahraoui, des méthodes annexionnistes, et, spoliatrices, appliquées en Palestine, n'en est que plus aisée, en raison de la similitude des situations.

S'agissant de l'appel à l'aide, et, à la solidarité sioniste, et, à son expertise en ingénierie militaire, l'acte est, à l'évidence d'une éminente gravité pour la stabilité régionale en ce qu'il dépasse le cadre, interne, du Maroc, et, qu'il pave la voie à la sournoise infiltration métastatique de l'entité sioniste au Maghreb, et, au Sahel.

Malgré le secret qui entoure ce type d'intervention, l'ombre, et la bénédiction de la France, ne sont jamais, bien, loin, quand il s'agit de sa chasse gardée.

Mu par son jusqu'au boutisme, et, de ce fait, par une prédisposition à toutes les extrémités, et, à toutes les compromissions, le Maroc, s'est rapetissé, du fait de sa dépendance vis à vis de la France, et, de ses accointances israéliennes, jusqu'à devenir le ventre mou de la sécurité maghrébine.

Parce que, probablement, gênante, compte tenu de l'impossibilité de rapprocher des points de vues, et, des positions antinomiques, la question du Sahara Occidental, n'est pratiquement, jamais, évoquée dans les déclarations, et, communiqués, officiels, algéro-français.

Cela étant, la diplomatie, il est vrai, dispose, pour s'exprimer, de ses propres canaux de communications.

Évacué du discours, politique, comme un sujet tabou, le problème sahraoui semble avoir fait l'objet d'un deal, tacite, ou, convenu, au motif que sa prise en charge relève de l'ONU. Une manière d'éviter le sujet qui fatigue pour ne pas envenimer la relation bilatérale. On admet seulement, de rappeler que la France use de tout son poids pour bloquer toute résolution contraire aux ambitions territoriales de son nouveau protectorat.

Le transfert du dossier au conseil de sécurité de l'ONU, le met, en termes d'impact, hors de portée de l'Algérie, et, de l'Assemblée Générale de l'instance internationale, et, permet à la France d'avoir les coudées franches pour le gérer à sa guise.

La diplomatie qui cultive, avec talent, les belles tournures de phrases, estime qu'il est possible de concilier, malgré tout, les intérêts bilatéraux, en déconnectant la coopération économique, des contingences de la politique étrangère.

L'option qui consiste à expurger les relations bilatérales des éventuels blocages, notamment du lourd dossier sahraoui est une approche dont on perçoit, peu, les avantages qu'en tire l'Algérie.

Que la France n'ait en point de mire que ses intérêts stratégiques derrière la paravent de la théorie du gagnant-gagnant, et, qu'elle ne s'intéresse à ceux des autres que pour mieux les contrer, est de bonne guerre.

L'ambiguïté, du côté algérien, est dans le

fait de se fendre en déclarations superfétatoires, faisant mention du bon état d'esprit régnant entre les deux capitales, et, en ignorant, par là même, l'effet rédhibitoire des différends politiques.

Les empressements à se trouver des motifs d'espoir, alors que les désaccords sont tenaces, font dans des emportements qui ne sont pas à l'abri des incertitudes propres aux rapprochements conjoncturels.

L'irrégularité sinusoïdale, du tracé des relations, politiques, algéro-française, qui alternent le froid et le moins froid, selon les gouvernements de France, est une invite à une prudente retenue.

Sphère de collisions des diverses collusions d'intérêts qui régissent le monde, les relations internationales ne se prêtent que peu souvent aux écllosions, et aux effusions d'amitiés.

Politiquement, Alger et Paris ne partagent pas beaucoup de convergences. Outre l'handicap de la multiplicité des sujets pendents (aspects mémoriels; archives; visas; trésor de la régence; biens patrimoniaux culturels, irradiations atomiques ...) ils sont séparés, à l'international, par des divergences d'analyse, d'approches, et, d'objectifs sur presque tout: Syrie, Libye, Irak, Sahara Occidental, Sahel...

Les terrains d'ententes parfaites ne sont pas nombreux. D'où le paradoxe, de ces échanges diplomatiques, où l'on se fabrique de soudaines proximités, que déconstruit une réalité politique, pavée, de contentieux, et de désaccords.

Le paradoxe, est aussi, dans l'option, avantageuse au profit de la France, de détacher de leur osmose, et, de leur complémentarité les nécessités économiques des aléas politiques. Que la France ait les yeux de chimère pour le marché algérien peut se comprendre. Par contre, les raisons de ces largesses, octroyées par l'Algérie, et, de ses acquiescements sans contre partie visible, relèvent de considérations méconnues.

De légitimes questionnements surgissent au constat qu'au préjudiciable engagement français aux cotés de l'agression marocaine, et, au blocage, consécutif, de l'espoir maghrébin, répond une facilité, conciliatrice, algérienne, qui, sous le vernis du langage diplomatique, évacue les désaccords, et, table sur de surprises cordialités sur fond de contentieux.

Il est un principe selon lequel l'indépendance est dans la diversification des dépendances économiques. L'interchangeabilité des partenariats, à l'échelle mondiale offre la possibilité d'introduire un minimum de symbiose entre les fondements de politique extérieure, et, les exigences du développement et de minimiser les inégalités charriées, depuis toujours, par les relations bilatérales avec une France, non encore libérée, à l'endroit de l'Algérie, des réminiscences ataviques, d'une certaine mentalité trans-générationnelle d'un certain 19 ème siècle.

Si on vous interroge sur la réalité de notre malheur et de quoi et comment notre malheur est-il fait , répondez par un schéma. Dessinez tout simplement le triangle MBH. Le M de ce triangle vient de Macron. Le B de Bouchouareb et le H de Haddad.

Par Omar Chaalal

Qui est donc Macron ? Ma cron est un produit de Michel Rocard. Ce produit fut transformé par Nicolas Sarkozy. Dans les colonnes du Parisien, un ex-camarade de classe d'Emmanuel Macron, a évoqué le look de lycéen de Macron. La description date de l'époque où l'adolescent a tapé dans l'œil de sa professeure de Français Brigitte Trogneux. Il ne ressemblait à rien. Pas vraiment soigneux et avec une sacrée tignasse sur la tête. Il avait 16 ans.... mais en faisait 13. Ce qui ne l'a pas empêché de séduire Brigitte Trogneux, enseignante trentenaine responsable de l'atelier théâtre en classe de Première, «totalement subjuguée par ses talents d'écriture». A cette époque Macron avait 16 ans, Brigitte 36 ans. On dit que Macron déteste les maths et les chiffres mais il sait danser le tango. Qui est Bouchouareb ? Le nom Bouchouareb se traduit par « le père des lèvres » en arabe. Il est né le 30 juin 1952 à Aïn-Mila (Wilaya d'Oum-El-Bouaghi). Bouchouareb est un fils de Caïd. Des bouches au téléphone arabe d'Aïn-Mila nous informent que son père était assassiné par les combattants de l'Armée de Libération Nationale. Ce même téléphone nous informe qu'avant de décrocher son diplôme de chirurgien-dentiste, il était marié à une française avec laquelle il a eu ses premiers enfants. Bouchouareb, un homme d'affaires, qui transforme la pomme de terre en purée et chips est un produit du système RND. Son amitié avec Sidi Saïd et la transformation de la pomme de terre lui ont permis de devenir politicien de boîte. Le trucage du RND a permis à Bouchouareb de briguer de nombreux mandats de député et devenir ministre de l'industrie en 1996. Ce poste lui a permis d'acquérir une expertise exceptionnelle dans la corruption et le banditisme industriel. Le banditisme industriel se résume par la liquidation des usines au dirigeant symbolique à ses amis et aux copines de ses maîtres.

Publicité

Macron a perdu le Sud



Qui est Haddad ? Haddad est né le 27 Janvier 1965 à Azzeboun dans la wilaya de Tizi Ouzou. En 1983, Haddad suit une formation de TS (technicien supérieur) en génie civil. À la sortie de ses études en août 1988, il lance la société de BTP ETRHB avec un capital social d'un million de dinars, soit 10 000 euros. Un extrait de Jeune Afrique résume bien l'être et l'avoir de cette personne énigmatique « Nommé Premier ministre le 24 mai 2017, Abdelmadjid Tebboune se lance dans une guerre éclair contre « l'argent sale » quia envahi la sphère politique. Le 15 Juillet de la même année, une cérémonie de remise de diplômes se tient à l'École supérieure de la sécurité sociale. Tout le gratin algérois s'y presse. Le Premier ministre est attendu. Ali Haddad est arrivé en avance. Abdelmadjid Sidi Saïd, le secrétaire général de l'UGTA, très proche du pouvoir de Saïd Bouteflika était au premier rang.

Très vite, un malaise s'installe derrière les sourires de façade. Le bruit court qu'Abdelmadjid Tebboune exige le départ d'Ali Haddad de la cérémonie. Mais nul n'ose en aviser le PDG du groupe ETRHB. C'est Abdelmadjid Sidi Saïd qui s'en charge. « Si tu pars, je pars avec toi », ajoute le syndicaliste. Si Abdelmadjid Sidi Saïd tient toujours à ses paroles, il doit rejoindre la prison de Bechar pour tenir compagnie à son ami fidèle.

Dans ce monde instable et injuste, les élèves de Machiavel montrent leurs dents et hurlent tout haut quand leurs intérêts ne sont plus garantis et tirent rapidement la fermeture éclair de leur bouche quand ils sont bien servis par le système qui les a créés. En temps de pandémique, les systèmes politiques sont à nu et leurs malheurs font surface.

La Covid-19 cause la panique et la peur et les machiavéliens sèment le désordre-politique partout. En cette période de crise, le stress touche toutes les couches la population du monde. Personne n'est à l'abri de ce danger mortel.

Dans cette atmosphère de confusion, les politiciens parlent à longueur de journée et répètent des choses pas trop logiques. Si les médecins voient l'événement comme le résultat d'un affaiblissement progressif des systèmes de santé dans le monde, il n'en demeure pas moins marquant par son atrocité, puisque les laboratoires des multinationales, directement contrôlés par la corruption, sont envahis par les fausses nouvelles.

Au début de la pandémie, le président américain Donald Trump a dit que le virus disparaîtrait tout seul. Cette phrase, mal réfléchie, a causé sa défaite fatale. Par contre, Joe Biden, président désigné des États-Unis déclare : Quelqu'un comprend-il pourquoi un gouverneur peut faire [du port du masque] une déclaration politique? C'est une question de patriotisme. Il s'agit de sauver des vies. Il ajoute, ne pas porter de masque n'est pas un signe de masculinité. Masculinité ! Peut-être Joe Biden fait allusion au texte de la loi adoptée en 2010 en France sous la gouvernance de Sarkozy.

Cette loi stipule que nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage. Un article du Washington Post se moque de la France qui rend les masques obligatoires mais interdit la burqa. Entre la burqa et le masque sanitaire obligatoire Macron cogite. Monsieur Macron a perdu le Sud. Il n'est plus En Marche. Il est En panne. Il oublie les problèmes de la France et s'intéresse à réformer l'Islam à sa façon.

En contraste, malgré son âge et l'impact de la pandémie sur la politique, Valéry Giscard d'Estaing pense que si Emmanuel Macron se revendique un peu du gaullisme, il ne l'est pas notamment car il ne laisse pas la possibilité à Édouard Philippe d'assumer ses responsabilités.

En plus clair, Giscard d'Estaing dévoile la dictature cachée du jeune président qui n'est

plus En marche. Cette intervention de l'ex-président Valéry Giscard d'Estaing est venue après la visite Emmanuel Macron à Londres où il rendait hommage au général de Gaulle.

Tous les Français savent que Macron prend souvent les idées de Charles De Gaulle pour étaler sa démagogie. Une démagogie pour mobiliser les Français contre le coronavirus et les appeler à une unité virtuelle. Son expérience de jeune lycéen jouant au théâtre devant Brigitte Trogneux ne lui permet guère de jouer le rôle de Général comme Charles De Gaulle.

La phrase de Macron «Il faut tout faire pour que cette transition réussisse» n'est pas du tout catholique. Macron a la mémoire très courte. Il a vite oublié son passage en Algérie avant d'être président. Le fondateur du mouvement En Marche, dès son arrivée à Alger, il rencontre le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra qui prétend être son ami. Macron s'entretient avec le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Benaïssa et la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. Monsieur Macron a su comment approcher la religion et l'éducation pour l'appliquer en France.

À cette époque, le chef du mouvement En marche a reçu un traitement digne d'un chef d'État par la Bande à Bonnot. Sellal, Bouchouareb et Haddad ont déroulé le tapis rouge au chef du mouvement En marche alors qu'il n'était pas encore président. Ses entretiens se terminent par de chaleureuses embrassades. Il a déjeuné avec Ali Haddad. Des rumeurs circulent concernant le financement de sa campagne électorale par Haddad et Bouchouareb. Aujourd'hui, son ami Haddad est en tôle. Son copain de cagnote Bouchouareb est en fuite. Les politiciens de ce temps n'ont pas de parole et oublient très vite ! Macron change de parole et nous parle de période de transition comme si l'Algérie était une zone française. Je rappelle à Monsieur Macron les conseils de Jean De Boé : Ne jamais mentir, ne jamais trahir, ne jamais désespérer.

En conclusion : J'attire l'attention de nos chefs de partis qui chassent dans le brouillard de Macron que les parties de chasse au gros gibier sont si imprédictibles qu'il n'est pas rare que le chasseur finisse en proie. Je demande à mes compatriotes d'être vigilants et réticents avec attention le verset « Notre Seigneur n'est point tel à détruire injustement des cités dont les habitants sont des réformateurs. »



ENTREPRISE PORTUAIRE D'ORAN CONDOLÉANCES



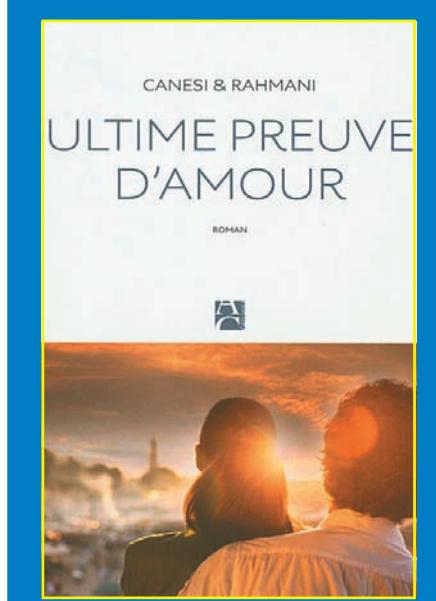
La direction générale, le comité de participation, le conseil syndical et l'ensemble de l'encadrement et travailleurs du port d'Oran présentent à la famille de Monsieur GHENDOUR leurs sincères condoléances suite au décès de l'ex-secrétaire général de la section syndicale (Port de Bejaïa) et membre de la fédération nationale des travailleurs des ports d'Algérie Monsieur :

GHENDOUR Mokhtar surnom ASIMA
et l'assurant de leur soutien et compassion.

Que Dieu puisse accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.

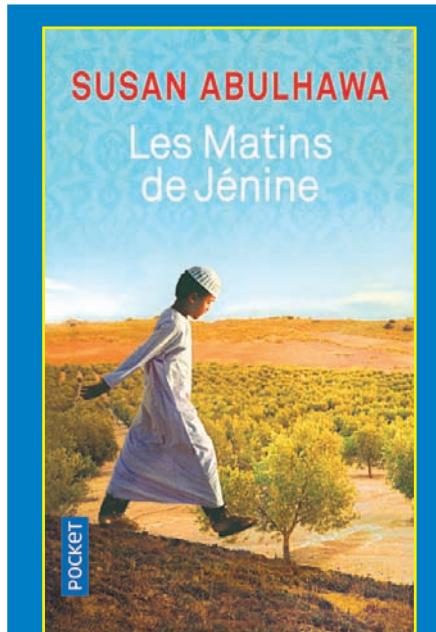
إنا شهاده وانما اليه راجعون

ANEPE N° 2031100660 Le Quotidien d'Oran 26/11/2020



ULTIME PREUVE D'AMOUR.
Roman de Canesi & Rahmani.
Editions Dalimen, Alger 2020,
271 pages, 1000 dinars

Alger, 1962, juste avant l'Indépendance. Inès, un Algérienne de seize ans et Pierre, un jeune pied-noir. Ils ont grandi ensemble. Voisins de palier dans un immeuble résidentiel (ce qui facilite les échanges de mots doux grâce aux balcons mitoyens) et ayant fréquenté les bancs des mêmes établissements scolaires... depuis le jardin



LES MATINS DE JÉNINE.
Roman de Susan Abulhawa
(traduit de l'américain par
Michèle Valencia). Editions
Media-Plus, Constantine, 2008
(Usa : 2006, France : 2008),
422 pages, 1.050 dinars.

Préface de l'auteur. Extraits : «Bien que les personnages de ce roman soient imaginaires, la Palestine, elle, ne l'est pas. Pas plus que les événements et personnages qui apparaissent au fil du récit...», «L'affection et les encouragements de mes amis m'ont aidée plus d'une fois à surmonter mes périodes de doute, surtout lorsque les dettes et les refus de publication s'accumulaient»

Ein Hod...un village fondé en 1189 par un général de l'armée de Saladin...Plus de quarante générations ayant vécu et étant mortes dans ce village. Quarante générations de naissances, funérailles, mariages, danses, prières et genoux écorchés...de péchés et de charité, d'inimitiés et de pactes, de pluie et d'actes d'amour...de souvenirs, de secrets et de scandales gravés dans les mémoires. Une architecture, des vergers, des puits, des fleurs... Quarante générations,

L'AMOUR ET LA GUERRE

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 26 novembre 2020

13

d'enfants. C'est évident, ils s'aiment...et les parents ne le savent pas, bien-sûr. Le pas est franchi...dans une chambre de l'hôtel Aletti... avec la complicité d'un parrain gestionnaire...et sous l'œil réprobateur mais silencieux du liftier, Mohand.

Puis vient la grande rupture...avec une Indépendance qui s'annonçait proche et le terrorisme aveugle des ultras européens... Pierre, OAS contre l'avis de son père, un homme de gauche libéral et indépendantiste, est «exfiltré»... Inès, à la fibre nationale, découvre la réalité. N'empêche, elle n'oubliera jamais son premier pas de femme. Le temps passe. Plus de nouvelles, chacun faisant sa vie de son côté. Plus de trente années plus tard, Inès est devenue médecin, mère de deux enfants et épouse d'un cadre aimant, aimé et compréhensif du drame intérieur de sa moitié. Il l'avait su par hasard, par Mohand, bien avant le mariage. Pierre, devenu, lui aussi, médecin, est désormais bien loin. Mais, le hasard (?) va les faire se rencontrer sur le lit de mort de l'époux, alors atteint d'une maladie grave. Le reste est une sorte de «retour» aux origines. Pierre venu à Alger pour la première fois découvre un autre Alger, une autre Algérie...alors en pleine décennie rouge. Le nouveau terrorisme intégriste va lui «ouvrir» les yeux sur la société algérienne réelle et sur ce qu'ont enduré les Algériens durant le terrorisme OAS. Tout ça, c'est l'histoire d'amour... qui finira bien...en France, assurez-vous. Mais tout ça dit sur fond d'une description (matérielle) assez noire d'Alger... comparativement à ce qui avait prévalu avant. Alger était devenue

une ville du tiers-monde. L'hôtel Aletti, qui a pris des rides, n'a plus de liftier au beau costume rouge et discret et les ascenseurs sont en panne... Mohand n'a plus de dents ni de costume... Le Vendredi est devenu un jour sinistre... L'Algérie a beaucoup changé après le départ des Européens et de la France... devenue, forcément, bien meilleure. Un flot de détails où les auteurs prennent du plaisir de manière assez douteuse ! Ce qui fait rapidement penser au contenu du livre «Alger sans Mozart» des mêmes auteurs...et des «bons» livres écrits sur le Maroc («Siamoise» et «Villa Taylor»)

Les Auteurs : Un Algérien et un Français. Le premier, médecin anesthésiste et le second médecin dermatologue, tous les deux en permanence témoins, en direct, de douleurs humaines. Déjà auteurs, ensemble, de plusieurs romans dont le premier, en 2006, «Le Syndrome de Lazare» (sur l'arrivée du sida en France) a été adapté au cinéma par André Téchiné, sous le titre «Les Témoins». Le second livre, «La douleur du fantôme», a été édité en 2010. Leur troisième, «Alger sans Mozart» a été édité par les Editions Dalimen (Alger) en 2013 (MédiaTIC du jeudi 8 octobre 2015). «Siamoises», a été édité toujours par Dalimen en 2016. Quant au cinquième, «Villa Taylor» (Editions Anne Carrière, Paris 2017) il n'a pas été édité en Algérie (mais présenté exceptionnellement in MédiaTIC)

Extraits : «Dans nos familles, la sexualité féminine n'existe pas hors mariage et, tant que nous n'étions pas officiellement engagées,

toutes englouties brusquement et brutallement par la notion du droit d'un autre peuple à s'installer dans un espace ainsi «libéré» et à le proclamer sien... Un autre peuple, venu d'ailleurs, composé d'étrangers juifs arrivés d'Europe, de Russie, des États-Unis et d'autres coins de la planète. Toute une histoire «enterrée vivante», à partir de l'année 48... une année expulsée de «la liste des années et des nations»

Ein Hod... 1940-1948 : un village et une famille heureuse... celle de Hassan Abulhedja et de Dalia... avec leurs enfants, Youssef, Ismail et Amel. Une cohabitation tranquille, fraternelle entre les communautés. 12 décembre 1947 -1948 : Les sionistes arrivent. Très bien armés... le massacre va alors commencer. Objectif : un véritable grand «remplacement» programmé... «de la Méditerranée au Jourdain !» Le petit Ismail, âgé de six mois, disparaît... enlevé et adopté par un couple de juifs récents immigrés et sans enfants. Le village va devenir rapidement un champ de ruines. Le long cauchemar du peuple palestinien commence... et Ein Hod va se peupler de peintres juifs venus de France et se bâtrir une réputation de «paradis secret». Puis le camp de réfugiés de Jenine... un autre «dépotoir humain» comme tant d'autres jonchant la brève histoire d'Israël... En fait des camps de prisonniers ne disant pas leur nom.

Puis, une incessante appropriation de la terre palestinienne... ce que Amal appelait «l'impérialisme centimètre par centimètre».

Puis, la déportation vers Beyrouth, Jenine ayant été «vidée» de ses hommes... toute la famille ayant été massacrée... et Amal, orpheline envoyée à Jérusalem dans une école privée... Elle s'en ira ensuite aux États-Unis poursuivre de brillantes études et deviendra Amy. Palestine oubliée à cause du «rêve américain» ? Un peu, mais elle reste toujours hantée par l'amour de parents trop tôt disparus (dont un jeune frère... devenu Juif, rebaptisé David est élevé dans la haine des Arabes... mais qu'elle ne tardera pas à rencontrer) et le regret d'avoir «fui» sa Palestine.

Entre temps, c'est Beyrouth... puis les massacres de Sabra et Chatila... Le cauchemar va continuer. Amal, citoyenne

il était impensable d'en faire état. Nous étions considérées comme des enfants alors que nous avions des corps et des désirs de femmes» (p 103), «L'argent est le fossoyeur des sentiments ; mon père n'avait rien, il ne nous a légué que son éducation, ses principes, sa droiture et des souvenirs. Son héritage n'a engendré aucun contentieux» (p 153)

Avis Un véritable roman de gare... haut de gamme. Une histoire d'amour qui va traverser le temps à l'écriture fluide et simple... Une histoire «tirée par les cheveux», mais ça se lit vite, très vite. Au lieu de titrer sur l'hymen «offert», ils auraient du choisir un titre moins «cucul» et plus commercial : «Hôtel Aletti»

Citations : «Les militaires portent un fusil, ils peuvent s'en servir et tuer de façon anonyme. Ils sont utiles à leur pays, ils le défendent. Ils se ressemblent tous et ça leur enlève tout sentiment de culpabilité. Les tenues de combat ont sûrement été inventées pour ça» (p 38), «Les beaux endroits, ça donne de beaux souvenirs, de ceux qu'on aime retrouver. Tout est toujours question d'argent... La belle mémoire, ça s'achète aussi» (p 130), «On ne s'en rend pas toujours compte, mais la dégringolade se niche dans les détails» (p 216), «J'ai toujours trouvé bizarre qu'un même cri (le you-you) célèbre les plus grandes douleurs et les plus grands bonheurs. Peut-être que chaque joie porte en elle le germe de malheurs futurs» (p 231), «Les riches sont capables de dépenser des fortunes pour des choses qui ne servent à rien, des choses qui leur font imaginer qu'ils vivent plus fort que les autres» (p 247)

versant, poignant, déchirant. A lire et à faire lire sans délai... pour que les mentalités... de ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas savoir les souffrances du peuple palestinien, ceux qui doutent encore... changent. Une fin heureuse... un peu, à mon sens «tirée par les cheveux»... avec une cohabitation tranquille... une Américaine, un Israélien, un Palestinien... «vivant en frères et sœurs» sous l'œil compréhensif de l'oncle David-Ismail... aux Etats-Unis, en Pennsylvanie... «dans une monde sans occupation militaire et de liberté».

Citations : «Un instant suffit à broyer un cerveau et à changer le cours d'une vie, le cours de l'histoire» (pp 59-60), «Un arbre n'est la propriété de personne... Il t'appartient à titre temporaire, comme tu peux lui appartenir. Nous venons de la terre, nous lui donnons notre amour et notre travail, elle nous nourrit. Quand nous mourons, nous retournons à la terre. D'une certaine manière, c'est elle qui nous possède. La Palestine nous possède et nous lui appartenons» (pp 96-97), «Nous naissions tous avec les plus grands trésors dont nous disposerons au long de notre vie. L'un est notre esprit, l'autre notre cœur. Et les outils indispensables de ces trésors sont le temps et la santé» (p 211), «Les grossièretés arabes ne sont souvent qu'allusions gracieuses à l'anatomie de parents, simple mention de la partie intime de leur individu» (p. 274), «Une semaine après le massacre de Sabra et de Chatila, le magazine Newsweek décida que le fait le plus important des sept jours écoulés était la mort de la princesse Grace de Monaco» (p 333), «La cicatrisation des blessures et la paix ne pouvaient commencer qu'une fois que l'on avait reconnu ses torts» (p 360), «Pourquoi la dignité et l'honneur s'accrochent-ils à la pierre et au sol ? Génération après génération, les hommes éventrent la terre, construisent des monuments en fouillant ses entrailles pour marquer leur époque, pour façonnner leur rêve, à savoir se croire importants dans un univers à l'immensité fabuleuse, pour arracher du sens à un parfait hasard, pour atteindre à l'immortalité en s'emparant d'une terre immortelle, en la foulant, en la creusant» (p 376).

Avis Formidable livre : Intense, beau, puissant, brillant, émouvant, boule-

Education - métier d'enseignant : ce que le Covid-19 a changé

En raison de la poursuite de la pandémie, l'intérêt des parents, des élèves et des citoyens pour ce qu'il se passe dans les établissements scolaires a fortement augmenté, surtout avec cette deuxième vague de Covid-19 qui progresse très vite et qui risque de se poursuivre. Maintenant que ces établissements rouvrent, comment les enseignants gèrent-ils cette situation ? Quels sont leurs doutes, mais aussi leurs satisfactions ?

La Presse DE TUNISIE

Comme tous les pays du monde, la fermeture en mars dernier des établissements scolaires (écoles, collèges et lycées), à cause de la pandémie due au coronavirus, a fait basculer du jour au lendemain la vie des élèves mais aussi celle des enseignants et a fait subir aux systèmes éducatifs un choc sans précédent dans l'histoire. Mais avec la réouverture progressive de ces établissements, les enseignants comptent, dans un premier temps, sur la rentrée 2020/2021 pour revenir sur les savoirs non construits pendant le dernier trimestre de l'année scolaire écoulée. Mais dans ce contexte particulier et exceptionnel, l'inquiétude et l'incertitude persistent avec des bouleversements qui ont changé leur travail au quotidien.

CONTINUER À DÉFENDRE LE MÉTIER DE L'ENSEIGNANT

Mme Ayda Safari Cherif, enseignante à un lycée pilote, indique qu'il est plus que jamais temps de faire participer toutes les parties prenantes et concernées par le métier de l'enseignant en période Covid-19 pour aider les enseignants à gérer cette crise, mais aussi pour connaître le degré de difficulté qu'ils peuvent percevoir et qu'ils peuvent rencontrer pour garantir et assurer l'accès des enfants à un apprentissage de qualité, un droit fondamental qui doit être protégé à tout prix. «En tant qu'enseignants, on a beaucoup de difficultés à nous adapter à notre système scolaire qui a depuis longtemps fait son deuil. Mais aujourd'hui, même dans ce contexte particulier, il faut continuer à défendre ce métier, même avec une année scolaire particulière qui n'est pas facile ni pour l'enfant, ni pour les parents, ni même pour l'enseignant», souligne-t-elle, lors de son passage sur les ondes d'une radio locale.

D'après Mme Safari, pour cette année, les conditions d'éducation varient d'un établissement à un autre et d'une région à une autre. A titre d'exemple, dans les lycées pilotes et dans les établissements des villes côtières, les conditions sont plus favorables à l'intégration scolaire et sociale des élèves avec notamment la disponibilité des moyens humains et matériels et le respect du protocole sanitaire imposé par le ministère de tutelle, ce qui n'est pas le cas dans d'autres établissements implantés dans les zones rurales et défavorisées où les écoles, collèges et lycées connaissent des conditions moins favorables (de l'entrée jusqu'à la sortie des élèves de l'établissement).

«Dans le lycée où j'exerce, le protocole sanitaire est respecté et on essaie d'être dans la mesure du possible dans la distanciation sociale, mais est-ce le cas dans tous les autres établissements? Là je doute de la capacité des autres établissements de pouvoir supporter le fardeau de ce protocole quotidiennement, notamment pour l'enseignement primaire et celui de base car les enfants ne sont pas encore conscients du danger qui les entoure et les menaces de toutes parts», précise-t-elle. L'enseignante ajoute, dans ce même cadre, que les moyens existants ne permettent pas à l'Etat d'être partout. A cet effet, toutes les parties concernées (corps éducatif, parents, enfants...) doivent unir leurs efforts pour aider à protéger nos enfants et leurs établissements de cette pandémie qui ne connaît pas des limites, car après tout, ce ne sont pas les écoles de l'Etat mais de chaque citoyen d'entre nous, puisque c'est la santé de nos enfants qui est en jeu.

LE SOUCI D'APPRENTISSAGE

Au-delà de ce protocole sanitaire, le problème d'apprentissage représente le grand souci des enseignants. En effet, après un

arrêt prolongé des cours (depuis le mois de mars dernier) et avec une reprise du travail d'un jour sur deux, les enfants (au moins la plupart d'entre eux) n'ont pas pu reprendre leur rythme d'éducation et ils n'ont pas pu récupérer les études qui ont été perdues pendant le troisième trimestre de l'année scolaire écoulée. Face à une telle situation, il faut se demander s'il y a des mesures capables de rassurer l'enseignant quant à la continuité de l'apprentissage.

«Les longues vacances forcées par la première vague de Covid-19 n'ont pas été bénéfiques aux élèves. Ces derniers étaient détachés des pratiques d'enseignement, qui favorisent la construction de représentations chez eux et un contexte d'apprentissage pour donner du sens et de la pertinence aux savoirs. Du coup, durant la rentrée scolaire 2020-2021, on était presque dans une "découverte", aussi bien pour les enseignants que pour les élèves avec notamment les changements des horaires et du rythme du travail et le fameux système d'un jour sur deux. A vrai dire, cette méthode est assez reposante physiquement et intellectuellement pour les élèves, mais pour les enseignants, ce n'est pas le cas», souligne Mme Safari.

UNE NOUVELLE CARTE DE ROUTE ?

Dans ce même cadre, l'enseignante ajoute que le système d'enseignement par groupes, selon une fréquence d'un jour sur deux, n'est pas bénéfique pour l'assimilation et l'apprentissage des élèves qui ont raté plus de trois mois de classe, à cause de la situation sanitaire. De l'autre côté, du point de vue de l'enseignant, une semaine égale à une quinzaine parce qu'il doit voir le groupe 1 cette semaine et passer par le groupe 2 la semaine prochaine.

«C'est une connaissance qu'on essaie d'injecter d'une manière ou d'une autre à l'heure où nous sommes sûrs et conscients que



le débit de l'apprentissage et de l'assimilation n'est pas le même d'un groupe à un autre et d'un élève à un autre. Donc, ce que nous sommes en train de faire, aujourd'hui, n'a rien à voir avec ce que nous faisons d'habitude, c'est beaucoup moins approfondi par rapport à ce que nous faisons auparavant...

D'un autre côté, les enseignants essaient de découvrir leur nouvelle carte de route, parce qu'à cause de cette pandémie, les vacances ne sont pas les mêmes, le calendrier des examens du contrôle continu n'est pas le même, l'évaluation sommative n'est pas la même... C'est comme si on est placé sur un terrain qui n'est pas familier où on doit redécouvrir à nouveau notre métier, apprendre de nouveau à gérer, reproduire quelque chose qui pourrait être bénéfique pour l'élève...», explique-t-elle.

DES ÉLÈVES DÉBOUSSOLÉS

En ce qui concerne les changements qui ont affecté l'évaluation sommative (les fameux devoirs du contrôle ou de synthèse), Mme Safari indique que dans un passé qui n'est pas trop loin (jusqu'en février dernier), l'élève était contraint de subir une évaluation écrite, en rapport avec ses prérequis. Mais depuis mars dernier à nos jours, rien n'a été changé car on n'a pas pu réellement cerner certains acquis pour les produire dans une évaluation sommative et tester si l'élève a, bel et bien, des lacunes et à quel degré. «Chaque enseignant a envie de combler, dans la mesure du possible, toutes les lacunes causées d'une façon ou d'une autre... Par-

fois, on est en train de cavaler sur deux fronts ; le premier cognitif, c'est-à-dire comment injecter et comment assurer à l'élève le besoin de savoir en rapport avec la discipline, alors que d'un autre côté, on fait face à un front qui n'est pas moins important qui est le côté psychologique ; les élèves sont déboussolés et abattus. Idem pour nous les adultes. Mais on essaie de les rassurer pour dépasser tous ces obstacles. Mais sur terrain, on ne peut cacher ou nier cette désolation et cette perturbation qui touchent le savoir aussi bien que la psychologie de ces élèves», souligne-t-elle.

Mme Safari affirme, également, que chaque institutrice et chaque enseignant (du primaire notamment) ont besoin de s'exprimer, de grimacer, d'articuler, d'épauler... «Où est tout cela dans cette contrainte de bavette ? Est-ce que ce contexte peut favoriser une ambiance harmonieuse de savoir, capable d'assurer le bien-être et la sérénité des élèves ? Malheureusement non car ce n'est pas quelque chose qu'on peut injecter machinalement dans la tête ! A cela on ajoute que cette situation exceptionnelle nous prive des activités extrêmes (bibliothèque de classe, projets en rapport avec la lecture suivie, projets en rapport avec les activités interdisciplinaires...) qui étaient une vraie bouffée d'oxygène pour l'enfant pour avoir un échange et une interaction avec d'autres domaines... Donc le travail colossal des enseignants se poursuivra sur plusieurs semaines, voire jusqu'à l'achèvement de cette pandémie», conclut Mme Safari.

Les voitures d'occasion, un danger pour les pays en développement

L'Orient LE JOUR

L'Union européenne, le Japon et les États-Unis ont exporté environ trois millions de voitures particulières par an entre 2015 et 2018, dont 70 % vers des pays en développement. Les pays européens, qui représentent plus de la moitié des exportations, envoient leurs vieilles voitures notamment vers l'Est, mais aussi au Nigeria et en Libye, depuis les ports d'Anvers ou du Havre. Le Japon les envoie au Moyen-Orient et en Afrique australe, et les États-Unis au Mexique et aux Emirats arabes unis. Dans le port d'Amsterdam, lors d'une inspection des autorités néerlandaises fin 2019, l'âge moyen des véhicules en attente était de 18 ans et leur compteur dépassait les 200 000 km en moyenne. Pas moins de 93 % étaient aux normes Euro 3 (commercialisées au début de la décennie 2000) ou inférieures. Une partie des véhicules étaient hors d'usage, certains avaient leur pot catalytique scié. Les plus âgés partaient pour la Gambie, les plus récents pour le Maroc.

Ce rapport est inédit parce qu'il rassemble des données éparses jusqu'ici dans les registres nationaux. «Ce n'est pas beau à voir», a souligné Rob de Jong, qui dirige l'unité Mobilités durables du PNUE, lors d'une conférence de presse. «La plupart de ces véhicules sont très vieux, polluants, énergivores et dangereux», a-t-il ajouté.

Vieilles, polluantes et dangereuses : les voitures d'occasion exportées par millions représentent une menace pour les pays en développement

faute de normes suffisantes, selon un rapport inédit publié lundi

par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).



Alors que le nombre de véhicules pourrait au moins doubler d'ici à 2050, et atteindre les deux milliards d'unités sur la planète, il devient urgent de mieux réglementer ces exports, souligne le PNUE. D'autant plus que la Chine, qui interdisait

l'exportation d'occasions jusqu'en 2019, pourrait très vite devenir un acteur majeur de ce marché.

Par ailleurs, la part de véhicules diesel a explosé ces dernières années dans les exportations, leur étoile ayant pâli sur les

marchés occidentaux. «Rendre la flotte mondiale plus propre est une priorité pour atteindre nos objectifs climatiques et de qualité de l'air», a souligné Inger Andersen, qui dirige le PNUE. «Les pays développés doivent arrêter d'exporter des véhicules qui échouent aux tests de sécurité et de pollution et qui ne pourraient plus rouler dans leur pays d'origine. Les pays importateurs devraient de leur côté adopter des normes de qualité plus sévères», en n'acceptant que des véhicules Euro 4 (depuis 2005-2006) au minimum.

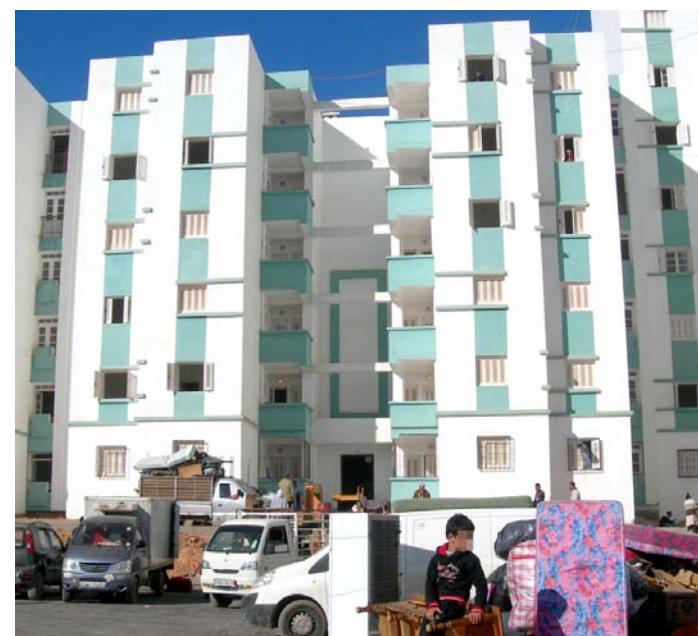
Deux tiers des 146 États étudiés par le PNUE ont des règles «faibles» ou «très faibles» concernant l'importation de véhicules. La République démocratique du Congo impose une limite d'âge de 20 ans et aucune règle en termes d'émissions de gaz polluants. La Géorgie ne les taxe que selon leur cylindrée et présente une des flottes les plus âgées au monde. Une quarantaine de pays ont au contraire imposé des règles plus strictes sur les importations. Certains pays comme le Chili ou l'Afrique du Sud interdisent l'importation d'occasions. Le Sri Lanka impose une limite d'âge de trois ans et soutient l'importation de véhicules électriques, dont l'offre en occasion est appelée à se multiplier. Et de son côté, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a récemment décidé qu'elle ne laisserait progressivement plus entrer que des véhicules aux normes Euro 4 au minimum et âgés de 5 ans au maximum.

Lutte contre l'habitat précaire

Relogement de plus de 3.000 familles à partir de janvier 2021

J. Boukraa

Plus de 3.000 familles résidant dans deux grands bidonvilles de la wilaya seront relogées à partir du mois de janvier de l'année prochaine, a-t-on appris hier de sources proches de la wilaya. Il s'agit des bidonvilles de Sidi Chahmi et Ras El Aïn. Les familles bénéficieront de logements décents au niveau des sites de Benfréha et Oued Tlélat. Concernant le quota réservé à ces familles, les mêmes sources indiquent que 2.500 logements implantés à Oued Tlélat et 1.000 autres à Benfréha sont en phase d'achèvement et seront fin prêts avant la fin de l'année en cours. Les mêmes sources indiquent que les opérations de relogement se feront par étapes tout au long du premier trimestre de l'année prochaine. D'autre part et selon des sources de la wilaya, l'affichage des listes des bénéficiaires de logements sociaux, dans une dizaine de communes de la wilaya, est programmé pour le 1^{er} semestre de l'année prochaine. Selon les services de la wilaya, l'affichage concernera, entre autres, les communes de Béthioua, Aïn El Bia, Oran, Misserghine, El Kerma, Hassi Mefsoukh, Bousfer, El Ançor... Les mêmes interlocuteurs indiquent que l'étude des dossiers et les enquêtes ménage, qui étaient à l'arrêt à cause de la pandémie ont repris depuis quelques semaines. Le retard dans l'attribution des programmes achevés des logements sociaux dans plusieurs communes de la wilaya est à l'origine de plusieurs actions de protestation des mal-logés à travers la wilaya d'Oran, notamment les habitants des bidonvilles, à l'image d'Es-Sénia, Aïn El Turck, etc. L'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires des collectivités locales de la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande. A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, près de 4.000 logements répartis entre une dizaine de communes n'ont toujours pas été distribués. Il s'agit de programmes qui ont été achevés pour certaines communes, il y a plus de 6 ou 7 années. Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accentuer la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans, le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter.



A ce titre, nos interlocuteurs signalent que le nombre de demandes déposées dans certaines communes dépasse, de très loin, le nombre d'unités proposées à la distribution. A Ain El Bia, la commune a bénéficié de 300 logements pour plus de 7.000 demandes, Mers El Hadjadj 300 logements pour près de 2.000 demandes, Es-Sénia plus de 12.000 demandes pour 700 logements so-

ciaux, Gdyel 500 unités pour près de 8.000 demandes, tout comme d'autres communes à l'instar de Misserghine, Béthioua où les programmes réalisés sont loin de répondre à la forte demande. Selon nos sources, le wali d'Oran a instruit les chefs de daïra et les maires des communes retardataires concernées pour procéder à l'affichage des listes des bénéficiaires, dans les plus brefs délais. La décision du wali vise à accélérer le processus d'attribution de ce quota de logements dans les plus brefs délais, selon nos interlocuteurs. A ce titre et conformément à cette directive, certaines communes concernées par le programme et qui ont finalisé leurs listes, procéderont à l'affichage en début d'année prochaine. D'autres communes, à l'image de Hassi Benokba, Oued Tlélat et Boufatis, ont déjà affiché la liste des bénéficiaires. Outre le logement social, l'affichage des listes des bénéficiaires de logements de la formule dite "à points" pose aussi d'énormes problèmes.

Arzew

Des psychotropes saisis et un dealer arrêté

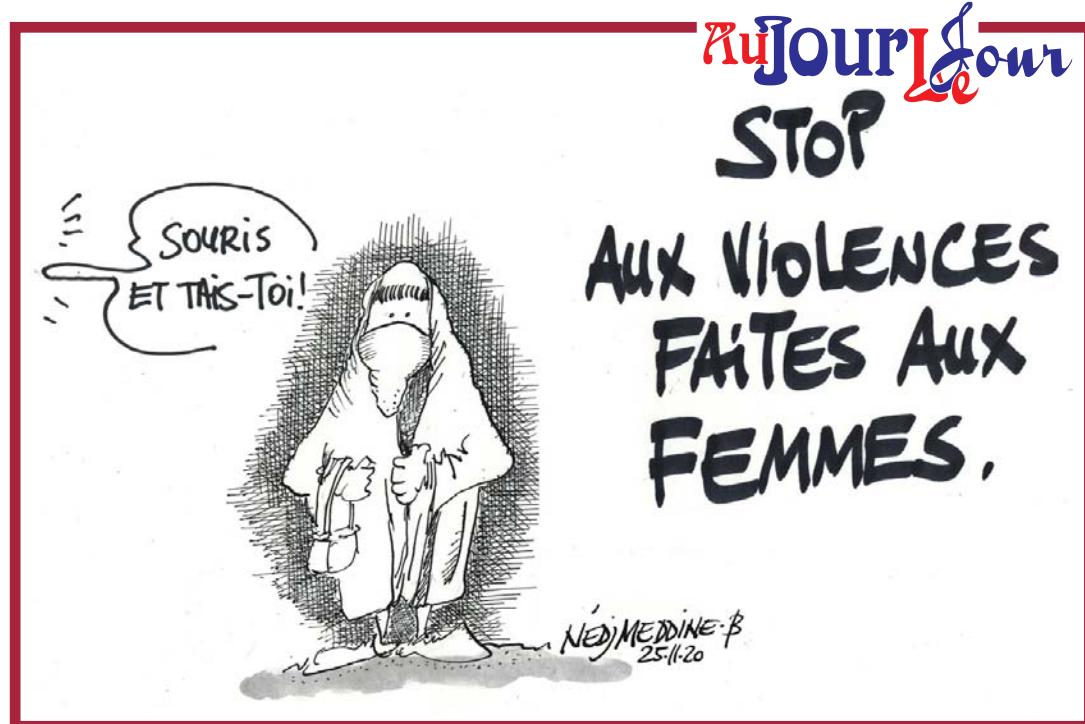
K. Assia

Agissant sur la base d'informations indiquant qu'un individu commercialisait les produits psychotropes, les éléments de la brigade de la gendarmerie de Aln

El Bia sont parvenus, après intensification des recherches et surtout l'exploitation du renseignement, à identifier le dealer impliqué dans cette affaire.

En effet, une perquisition est ordonnée par le tribunal dans son

domicile situé à Arzew et la fouille a donné lieu à la saisie de psychotropes, d'un lot de boissons alcoolisées et un montant de 62 millions de centimes. Il a été conduit au siège de la brigade et une enquête a été ouverte.



Programme de 300 logements sociaux de Aïn El Turck

Un chantier qui traîne depuis presque une décennie

Rachid Boutelis

Lancés fin novembre 2013 par l'ex-wali d'Oran, Boudiaf en l'occurrence, les travaux du projet de 300 logements de formule LPL, du quartier d'El Bahia, dans la municipalité d'Aïn El Turck, sont encore loin d'être achevés et ce, au grand dam de centaines de mal-logés, las d'attendre dans des conditions de vie effroyables. Leurs représentants se sont rapprochés du Quotidien d'Oran pour exprimer leur amertume et leur sidération pour dénoncer « ce retard, qui s'inscrit dans les annales sans pour autant offusquer les autorités locales. Lors de leurs respectives visites d'inspection de travail sur ce chantier depuis son lancement en 2013, les quatre walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya d'Oran, en l'occurrence Boudiaf, Zaâlane, Chérifi et le dernier en date Djellaloui, ont tous formulé le leitmotiv de la réalisation des ces logements dans les plus brefs délais. Le dernier ex-wali Djellaloui a même annoncé que ces logements devront être distribués avant la fin de l'année en cours. « Nous avons naïvement pensé que c'était bientôt la fin de notre calvaire. Malheureusement, au vu de la pénible réalité du terrain, nous ne connaîtrons ni demain ni la fin de l'année notre dénouement. En réalité, nous sommes toujours logés à la sordide case départ », se sont indignés nos interlocuteurs avec une pointe de dépit, avant de renchérir : « Un morbide statu quo qui perdure lamentablement depuis 2013 au niveau de ce projet et ayant tendance à perdurer dans le temps, à la faveur des engagements non honorés par les autorités depuis près de sept années ». Il importe de signaler que l'entreprise étatique l'EDCO (ex-DNC), qui a été désignée à l'époque pour réaliser ce projet, a été dans l'obligation de résilier son contrat en novembre 2013 et ce, suite au non-paiement de ses créances. Le chantier est livré depuis à l'abandon avec tous les impacts né-

Sûreté de wilaya

10.000 infractions aux mesures préventives en 15 jours

K. Assia

10.000 infractions liées au non-respect des dispositions initiées par les pouvoirs publics pour préserver la santé des citoyens ont été constatées en 15 jours par les services de la sûreté d'Oran, selon un bilan dressé du 5 au 23 novembre. Les agents ont relevé 1.739 infractions liées au non-respect des horaires du confinement par les citoyens, 688 infractions pour non-respect de la distanciation physique et 5.512 individus ont fait l'objet de procédures pour le non port de la bavette. Le bilan fait également état de 553 infractions pour des véhicules en circulation pendant les horaires de confinement; idem pour les motos où il a été enregistré 108 infractions pour les mêmes motifs. Toujours et afin de veiller à l'application du confinement partiel de 15

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Bouseroual AEK, 76 ans, Oran
Kibrir Samia, 39 ans, Victor Hugo
Semain AEK, 58 ans, Sidi El Houari
Ouled Derouiche Habib, 33 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 rabie ethani 1442

El Fedjr 06h21	Dohr 12h51	Assar 15h32	Maghreb 17h54	Icha 19h16



TLEMCEN

Deux nouveaux directeurs à la tête de l'urbanisme et du logement

Khaled Boumediene

Dans le cadre du mouvement opéré cet été au niveau des directions du secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, deux nouveaux directeurs du logement et de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de M'sila ont pris leurs fonctions mardi dernier dans la wilaya de Tlemcen. Il s'agit de MM. Ahmed Ghimouz et Mansouri Mourad qui remplacent respectivement la directrice du logement de la wilaya de Tlemcen, Hakem Habiba, mutée pour occuper le même poste dans la wilaya de Médéa et l'ex-directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tlemcen, Daho Abdelhakim, qui a rejoint son poste initial de subdivisionnaire dans la wilaya d'Oran.

Au cours d'une cérémonie d'installation organisée au niveau du cabinet du wali, en présence du secrétaire général de la wilaya, Menia Djamel, du président de l'APW, Naceri Sid-Ahmed, du chef de cabinet, Louanchi Hacène, du directeur de l'administration locale de la wilaya, Bellahcène Mourad, du directeur de la réglementation et des affaires générales de la wilaya, Ramli Yazid et de nombreux directeurs de l'exécutif de la wilaya, le chef de l'exécutif a mis en avant « le rôle crucial que jouent ces établissements et organismes publics placés sous tutelle du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, qui ont un lien direct avec le cadre de vie du citoyen et qui ont également pour mission de conduire

re et d'impulser sur le terrain la nouvelle politique de développement de l'habitat, l'urbanisme et du logement mais aussi pour accompagner les programmes de développement de ce secteur en cours ou en voie de lancement, tout en veillant à la préservation et à l'utilisation rationnelle et optimale des moyens et ressources mis à la disposition du secteur au niveau de la wilaya ».

Le wali a par ailleurs souhaité la bienvenue à ces deux nouveaux cadres dans la wilaya de Tlemcen, avant d'inviter l'ensemble des directeurs présents à coordonner leurs efforts et à se mobiliser davantage pour relancer la dynamique de développement de la wilaya. Il faut souligner dans ce contexte que malgré les réalisations concrétisées dans ce secteur stratégique, de nombreuses lacunes persistent encore dans ce domaine.

L'on peut citer à titre d'exemple le permis de construire électronique et autres documents qui tardent à voir le jour, l'anarchie qui règne dans le tissu urbain de certaines grandes villes en raison de la faiblesse de contrôle qui fait défaut à cause du manque d'inspecteurs de contrôle au niveau des directions de wilaya, le cadre juridique régissant l'urbanisme en Algérie qui n'a pas été actualisé pour s'adapter aux nouvelles exigences dans le domaine urbain, l'insuffisance de programmes visant à réhabiliter le vieux bâti et l'aménagement de nouveaux pôles urbains ainsi que le phénomène de l'invasion frénétique du béton et la forte pression d'urbanisation s'exerçant sur les zones agricoles et forestières.

EL-BAYADH

La culture du safran fait recette



Hadj Mostefaoui

La culture du safran dans de nombreux périmètres agricoles situés à Draa-Lahmar (Commune d'El-Bayadh) ne cesse de progresser ceci en raison de la résistance de cette plante rustique aux écarts de température. Sa production très encourageante constitue d'ores et déjà une source de revenus et d'appoint très prometteurs pour les petits fellahs de cette région. Il s'agit d'une première expérience réussie, entamée en milieu steppique depuis le début du mois de septembre 2018, dont les résultats se sont avérés très concluants. Les semences de bulbes sont passées de 10 kilogrammes à 02 quintaux dans cette safranière, une propriété familiale, et se sont étalées sur plusieurs dizaines d'autres hectares dans des périmètres agricoles avoisinants.

Bien qu'il s'agit d'une première entamée à petits pas pour les petits fellahs, cette nouvelle activité tend à se généraliser et susciter l'intérêt des

petits fellahs des régions des monts de Ksour, réputées pour l'abondance des ressources hydriques et la fertilité des sols. Les travaux d'entretien de cette plante fragile nécessitent des opérations de désherbage et de binage réguliers des sols afin de d'assurer une bonne récolte et améliorer les rendements. Il y a lieu de signaler que le bulbe du safran, une fois mis en terre, nécessite une irrigation régulière et permanente durant toute une saison.

La direction des services agricoles de la wilaya s'est mise de la partie en assurant le suivi technique depuis la période de plantation des bulbes jusqu'à la fin de saison par le biais de séances de vulgarisation des pionniers dans ce créneau, afin que cette nouvelle culture fasse tache d'huile et gagne les autres régions dont les sols sont jugés fertiles et aptes à accueillir cette plante, utilisée dans les préparations culinaires pour relever le goût des mets, et qui est connue pour être la plus chère du monde.

CHLEF

Quels moyens pour protéger les écoles ?



Abbad Miloud

L'Assemblée Populaire de Wilaya La tenu, ce mardi, une session extraordinaire. L'ordre du jour comportait le budget primitif de l'exercice financier 2021 et trois communications relatives aux rentrées scolaire, universitaire et de la formation professionnelle pour l'année 2020-2021.

Pour le premier point, le budget primitif a été examiné et débattu avant d'être approuvé à l'unanimité. Des membres ont émis plusieurs recommandations et observations. Parmi lesquelles on note que compte tenu que les montants alloués sont nettement insuffisants,

la réalisation de petits projets demeure impérative pour augmenter les revenus afin de subvenir aux différentes dépenses, garantir la rigueur dans les dépenses et la fixation des priorités.

Une attention particulière doit être accordée aux moyens de prévention et de protection au niveau des établissements scolaires, notamment les écoles primaires. Un élus dira : «le prix de la bavette à 50 dinars est extrêmement cher pour beaucoup de citoyens. Un citoyen qui a quatre enfants scolarisés se trouve dans l'obligation de payer 200 dinars par jour. Pensez-vous qu'il sera en mesure de le faire? ».

Le directeur des affaires locales, dans son intervention, a précisé qu'une distribution de gel et de bavettes a été faite pour les écoles primaires, elle sera suivie dans les prochains jours par d'autres. L'entame sera faite pour les zones d'ombre.

«Nous pouvons transférer des montants de certains chapitres pour les consacrer à une meilleure prise en charge sanitaire des élèves scolarisés. Dans ce sens, nous avons reçu un écrit du président de l'APW». Un élus a proposé un contrôle plus rigoureux. «Jusqu'à aujourd'hui ce sont les parents qui achètent les bavettes pour leurs enfants.»

NAAMA

Le réseau d'eau rénové à Ain Benkhellil

Une opération de rénovation et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) au profit des zones d'ombre relevant de la commune d'Ain Benkhellil (wilaya de Naama) a été achevée, a-t-on appris mardi du président d'APC.

Plusieurs opérations pour l'amélioration de l'AEP, dont la réalisation d'un réservoir de 250 mètres cubes, la rénovation total du réseau d'AEP sur 1.800 mètres et l'extension de canalisations d'assainissement et l'équipement d'un puits pastoral pour les nomades et les éleveurs, ont été achevées dans les villages de Gaaloul et de Sidi Moussa, a indiqué Zahzouh Laid.

Les villages éloignés de 1.000 habitants ont bénéficié de 50 aides à l'habitat rural, de la réfection et de l'équipement d'une salle de soins et sa dotation d'un logement de fonction, outre la réalisation de 6 classes scolaires pour épargner aux élèves de longs déplacements, a-t-on fait savoir.

Les services communaux ont programmé d'autres actions qui seront lancées prochainement à



travers des zones d'ombre portant, entre autres, sur l'équipement des tentes et des habitations disséminées en plaques photovoltaïques pour l'énergie solaire, la réalisation d'un stade de proximité en gazon artificiel et l'ouverture et la maintenance des pistes rurales dans la zone du bassin de Ladjdar, a-t-on ajouté.

SAÏDA

Plus de 400 vendeurs délocalisés

Une opération de délocalisation de 423 vendeurs activant dans l'informel à Saida vers de nouveaux locaux commerciaux disposant des commodités nécessaires a été lancée mardi, a-t-on constaté. Encadrée par les services communaux, cette opération vise à éradiquer un point noir à haï «La marine» qui affecte le caractère esthétique spécifique de la ville de Saida, en plus d'offrir de meilleures conditions de travail à ces vendeurs, a souligné le président d'APC de Saida, Madani Mounir.

Dans un premier temps, 200 ven-

deurs dans l'informel ont été trans-

sférés de l'ancien marché du site

précité vers de nouveaux locaux à haï «Es-salem 1», a-t-il fait savoir, ajoutant que dans une deuxième étape, 223 autres seront transférés le week-end prochain vers de nouveaux magasins dans ce même quartier.

Les services communaux ont utilisé tous les moyens humains et matériels pour garantir la réussite de l'opération de transfert de ces vendeurs qui pratiquent plusieurs activités, notamment la vente de vêtements, de chaussures, d'usten-

TÉBESSA

Electricité et gaz : des mises en garde contre les raccordements illicites



Ali Chabana

Les services de la concession de distribution d'électricité et gaz, à Tébessa, ont de nouveau mis en garde contre les actes d'agression subis à ses réseaux, par des particuliers, des entreprises publiques et privées, durant des travaux ou construction d'habitations, sans tenir compte des normes de sécurité requises pour la protection des réseaux d'électricité et de gaz. Des agressions portant des pertes coû-

teuses à la société de distribution et des dangers et désagréments pour les usagers eux-mêmes, en sus des conséquences négatives sur la qualité des services offerts. La concession de distribution, en tant qu'organe de service public a comptabilisé, jusqu'ici, quelque 329 agressions, recensées à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Quant aux raccordements illicites d'électricité, ceux-là continuent de constituer un autre dossier handicapant pour l'entreprise en question.

Monoxyde de carbone : 3 personnes secourues

L'unité de la Protection civile est intervenue pour porter secours à une famille intoxiquée au monoxide de carbone, selon le médecin des urgences médicales. La famille en question composée de 3 personnes (11, 13 et 49 ans) a été retrouvée, au seuil de leur domicile sis à la cité des Dhraâ Hammam, dans la localité de Hammamet, située à 17 km à l'ouest de Tébessa. La même source a indiqué que les éléments de la Pro-

tection civile de Negrine, à 160 km au sud de Tébessa sont intervenus pour le transfert du corps inerte d'une personne âgée de 53 ans, trouvée morte, allongée sur son lit. De même, les pompiers sont également intervenus à la cité des 580 logements, au chef-lieu, pour évacuer à la morgue de l'EPH 'Alia Salah', le corps d'un homme de 57 ans, a-t-on appris de la DPC.

Ali Chabana

BORDJ BOU ARRERIDJ

Zones d'ombre : des autorisations exceptionnelles pour l'ouverture des lignes de transport

La direction des Transports de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a accordé des « autorisations exceptionnelles » pour l'ouverture de nouvelles lignes de transport au profit des zones d'ombre de la wilaya, a-t-on appris mardi, auprès de cette direction.

L'octroi de ces autorisations intervient après la délivrance d'une approbation du ministère de tutelle, a précisé la même source, ajoutant qu'il s'agit là « d'une réponse à une des principales préoccupations des habitants des zones d'ombre ». Cette mesure permettra, selon la même source, de combler le déficit enregistré dans le domaine des transports notamment dans les agglomérations rurales enclavées situées dans les communes de la daïra

El-Djeâfra, à l'extrême nord de la wilaya et dans les communes Harraza et Bendaoud à l'extrême ouest du chef-lieu.

« Les nouvelles lignes desserviront, notamment, les zones d'ombre et les chefs-lieux de ces communes, avec la possibilité de procéder à une extension de ces lignes vers d'autres communes et le chef-lieu de la wilaya », selon la même source. Ces autorisations exceptionnelles concerneront les véhicules de transport en commun et les taxis services, a précisé la même source, ajoutant qu'une commission spécialisée de la direction locale des Transports avait effectué une étude de l'opération d'extension des lignes de transport vers les zones enclavées et fixé les tarifs applicables.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 rabie ethani 1442

El Fedjr
06h07

Dohr
12h36

Assar
15h14

Maghreb
17h36

Icha
18h59



BEJAÏA

La Société de distribution de l'Est coupe l'électricité aux agences de l'ADE

Au moins cinq agences, relevant de l'Algérienne des eaux (ADE) de Bejaïa ont été privées d'électricité, mardi, à cause d'un contentieux opposant cette dernière à la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) qui lui réclame le paiement échéonné de ses créances, selon la direction de la SDE. Cette coupure a été appliquée seulement aux structures administratives évitant sciemment de l'élargir aux structures techniques et opérationnelles, notamment les forages et les ouvrages

d'utilité publique afin d'épargner les retombées d'une telle démarcation, aux usagers et la perturbation de leur alimentation en eau potable, a-t-on précisé.

La SDE détient sur l'ADE une créance de l'ordre de 490 millions de DA. Pour l'honorer, un échéancier consensuel a été mis en place par les deux parties, portant notamment sur l'impératif de voir l'ADE en venir à bout, en payant à son partenaire, la somme de 1 million de DA. Seulement, depuis le mois de mars, coïncidant avant

l'entrée en vigueur de l'accord, aucun versement n'a été effectué, et ce malgré un nouvel engagement du débiteur, d'entamer ses remboursements dès le mois de septembre dernier. Lassée d'attendre, l'entreprise a dû donc passer à la sanction, d'autant que par ailleurs sa trésorerie, souffre énormément de ce phénomène de non paiement de ses créances, qui globalement s'élève à près de 7 milliards de DA dont 4 milliards détenus auprès des ménages et 2 auprès des entreprises industrielles.

BOUMERDÈS

Prochaine mise en service de 66 forages d'eau



Un total de 66 forages d'une capacité globale de 80.000 m³/jour, seront mis en service prochainement, à Boumerdès afin de satisfaire les besoins en eau potable des populations à travers la wilaya a-t-on appris, mardi auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La chargée de communication de l'ADE, Amel Zioui, a indiqué à l'APS que ces 66 forages seront mis en service, au titre d'un plan de wilaya destiné à assurer la disponibilité de cette ressource aux habitants de la wilaya. Ce même plan a été arrêté suite à la baisse du niveau d'eau des barrages en raison de la faible pluviométrie, a-t-elle souligné. Il sera ainsi procédé à la mise en service de 25 forages d'une capacité totale de 30.000 m³/jour. Pour le reste, il s'agit de la réhabilitation et de l'équipement de 28 autres, d'une capacité globale de 34.000 m³/jour et du remplacement de 13 autres forages d'une capacité de 13.000 m³/jour, a-t-on précisé. Un comité technique composé de l'ADE et des services compétents de la wilaya, a été mis sur pied pour suivre, sur le terrain, l'exécution de ce plan d'urgence et veiller à la réception dans les meilleurs délais, afin de

répondre aux besoins des populations en eau potable, a signalé Mme Zioui. Ce même comité est, également, chargé de garantir un environnement de travail adéquat pour la concrétisation de ce programme en dégageant des solutions aux problèmes d'opposition de particuliers. La wilaya de Boumerdès produit plus de 245.000 m³ d'eau potable par jour à travers la mobilisation de diverses ressources (forages, barrages, station de des-

sallement d'eau de mer de Cap Djinet). Sur ce volume produit, quelque 220.000 m³ sont distribués quotidiennement soit une dotation moyenne de 230 litres d'eau par jour et par habitant.

Cette quantité d'eau produite permet d'alimenter 175.000 abonnés sur un total de 900.000 habitants. La différence, soit environ 79.000 habitants qui ne sont pas des abonnés de l'ADE, s'approvisionnent en eau de diverses manières.

ALGER

Trafic de faux billets de banque et de drogue : plusieurs arrestations

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs, constituée de 03 individus qui s'adonnaient à la contrefaçon de billets de banque à Hussein Dey, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Selon la même source, les éléments de la brigade de la Police judiciaire, relevant de la circonscription administrative de Hussein Dey, ont arrêté 2 suspects à bord d'un

véhicule pour contrefaçon de billets de banque et saisi une somme d'argent. Le troisième suspect a été arrêté dans son domicile où les éléments de la police ont trouvé une imprimante-scanner et quelques objets utilisés dans la falsification. Les 3 mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

Par ailleurs, les mêmes services ont interpellé un individu qui s'adonnait au trafic de drogue à Alger-centre, et qui a été présenté

aux autorités judiciaires compétentes qui ont ordonné son placement en détention provisoire.

Pour sa part, la brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah a mis hors d'état de nuire une bande criminelle qui a saccagé les biens de tiers et volé des accessoires automobiles. Deux individus ont été arrêtés avant de les présenter devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leur placement en détention provisoire.

BLIDA

Trois trafiquants de psychotropes arrêtés

Une quantité de plus de 3.100 comprimés psychotropes et une importante somme d'argent, revenu de la vente de ces drogues ont été saisis par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Blida, a indiqué, lundi, dans un communiqué, la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Selon la même source, les éléments de la brigade ont saisi, lors d'une première opération, un total de 1.673 comprimés psy-

chotropes et un montant de 170.000 DA revenu de la vente de ces produits, retrouvés dans le domicile d'un premier suspect qui se chargeait de les écouter dans un quartier du centre-ville de Blida. L'ouverture d'une enquête par les services concernés, a permis d'identifier le fournisseur du premier suspect, chez qui une somme de 3,4 millions de DA, revenu de la vente des psychotropes et une machine pour compter les

billets de banque, ont été saisis, a-t-on ajouté.

Une autre opération, menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état d'une vente de psychotropes dans un des quartiers du centre-ville de Blida, a permis d'interroger une personne en flagrant délit et en possession de 1.500 comprimés psychotropes. Les trois mis en cause, dans cette affaire ont été présentés devant la justice, a-t-on souligné de même source.

COMMUNICATION



HYPROC SHIPPING COMPANY
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA
NIF 0999 3101 03669 77

NATIONAL AND INTERNATIONAL CALL FOR
TENDER N°. 01 /HYPROC S.C/PMD/2020
SALE OF ONE LNG VESSEL
"Ramdane Abane"

HYPROC SHIPPING COMPANY SPA, located at ZHUN/USTO, Rond point cité Djamel, BP 7200 Es Seddkia 31025 Oran, Algeria, is seeking through this National and International call for tender N° 01/HYPROC.S.C/PMD/2020 for sale LNG Vessel Ramdane Abane, purchasers for is briefly described here below:

Designation	VESSEL CHARACTERISTICS
Name of the vessel	RAMDANE ABANE
Type	LNG Carrier
IMO No	7411961
Year Built	July 1981
Shipyard	Chantiers de l'Atlantique, Saint Nazaire (France)
Gross Tonnage	(tx) 29 615
Net Tonnage	(tx) 126 190
Capacity	{m3} 83 228
Deadweight	{tons} Turbine STAL LAVAL 34 000 HP
Propulsion	274, 422 x 42, 0 x 11, 250
LOA/ Bearn/ Draft	{M} 16, 5
Speed	{kn} Bureau Veritas
Vessel Classification Society	I, HULL, MACH, Liquified gas carrier, Unrestricted navigation, AUT-IMS, MON-SHAFT
Class Notation	

Interested Bidders are invited to get a copy of the tender documents from the following address:

HYPROC SHIPPING COMPANY
Cellule Centrale des Marchés de l'Entreprise (CCME)
ZHUN / USTO, Rond point cité Djamel, BP 7200 Es Seddkia 31025 Oran,
Algérie
TEL: +213 41 82 15 15 / 16 16
FAX: +213 41 82 18 18
E-mail: ccme@hyproc.dz

Tender documents can either be hand out by bidders themselves or mailed to them.

Vessel was operating in worldwide waters. Vessel will be on Sale in accordance with the following condition: «AS IS, WHERE IS».

Delivery of the vessel will take place at the mooring pier, at Arzew Port, in Algeria.

The tender process will consist of ONE (01) step. The interested Bidders will be requested to submit their technical and price offers in separate envelopes in accordance with the general terms and conditions of the tendering procedure.

The technical proposal should include all the documents required in the tendering procedure, but no reference whatsoever to price, otherwise the Bidder's proposal will be rejected.

After the evaluation of the technical offer, if found compliant with the said requirements, the corresponding price offer will be opened and evaluated.

Before submitting the offer, Bidders can at their convenience, carry out, together with an Owner's representative, a visit on board of the vessel.

Owner will ease up and facilitate access to the vessel to all potential buyer who wish to do so, after signing the Letter of Interest (see appendix 1) and who have duly signed the letter of indemnity (see appendix 2).

A complete day will be dedicated for this visit.

Proposals have to be in a double sealed envelope. In addition to the above mentioned address, the external envelope would have to be anonymous and contain only the following indications:

NATIONAL AND INTERNATIONAL CALL FOR TENDER

N° 01/HYPROC S.C/PMD/2020

Sale of LNG vessel Ramdane Abane

TECHNICAL PROPOSAL

DO NOT OPEN

The tender closing date of the call will be on January 18th, 2021 at 9:30am local time, any proposals received after this date and time will be reject.

The only date of reception of proposals to be considered is the one with the official seal set by Hyproc's Mail office (BOG) located at the head office.

After evaluation of technical offers by Hyproc's Tender opening and evaluation committee, only Bidders whose technical proposals are fully compliant with the tendering procedure will see their financial offers opened and evaluated by the Hyproc's Tender committee.

The financial proposal should contain the complete specified list of documents requested in the tendering procedure.

All remitted proposals will be recorded Hyproc's Main Office (BOG), opened in a none public seance and examined with the presence of a court bailiff.



HYPROC SHIPPING COMPANY
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA
NIF 0999 3101 03669 77

Avis d'Appel d'Offres à La Concurrence
Nationale et Internationale Ouvert

N° 01 /HYPROC.S.C/PMD/2020

VENTE D'UN NAVIRE LNG RAMDANE ABANE

HYPROC SHIPPING COMPANY, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 -Oran- Algérie, lance un appel d'offre à la concurrence Nationale et internationale ouvert N° 01 /HYPROC.S.C/PMD/2020 pour la vente d'un navire dont les caractéristiques ci-après :

Désignation	Caractéristiques du navire
Nom du navire	RAMDANE ABANE
TYPE	LNG Carrier
IMO N°	7411961
Année de construction	1981
Chantier	Chantiers de l'Atlantique Saint Nazaire France
Jauge brut (TX)	81 265
Jauge Net (TX)	29 615
CAPACITE (M3)	126 190
Port en Lourd (TM)	83 228
PROPELLER	Turbine STAL LAVAL 34 000 CV
LoaxBxT (M)	274, 422 x 42, 0 x 11, 250
Vitesse (Knt)	16, 5
SOCIETE DE CLASSIFICATION	BV
Mention de service	I, HULL, MACH, Liquified gas carrier, Unrestricted navigation, AUT-IMS, MON-SHAFT

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le dossier d'appel d'offre ou l'obtenir par e-mail, dès sa parution au BAOSEM, au siège social de l'entreprise auprès de :

Hyproc Shipping Company
Cellule Centrale des Marchés de l'Entreprise (CCME)
ZHUN -USTO Rond-point cité Djamel BP 7200 Es Seddkia 31025
Oran - Algérie
TEL: +213 41 82 15 15 / 16 16
FAX: +213 41 82 18 18
E-mail: ccme@hyproc.dz

Le navire est mis à la vente en l'état selon les usages maritimes «AS IS, WHERE IS».

Le transfert de propriété s'effectuera au quai d'amarrage du navire au port d'Arzew El-Djedid.

Le processus d'appel d'offre s'effectuera en une seule étape. Les soumissionnaires intéressés sont invités à soumettre leurs offres technique et commerciale dans des plis séparés. Si l'offre technique d'une soumission, à l'issue de son évaluation par « le comité d'ouverture et d'évaluation des offres », est éligible et conforme aux conditions du cahier de charges, le pli de l'offre commerciale de cette soumission est lui aussi ouvert pour évaluation par le même comité.

Avant la soumission des offres, les soumissionnaires intéressés auront droit, s'ils le souhaitent, à effectuer une visite du navire. Cette visite sera organisée et effectuée avec un représentant de l'Armateur.

L'Armateur assurera toutes les facilités d'accès au navire dans ce cadre après que le (s) soumissionnaire (s) intéressé (s) ait (ent) renseigné et signé :

- Letter of Interest (Appendix 1).
- Letter of Indemnity (Appendix 2).

Une journée complète sera dédiée à cette visite.

Les soumissionnaires doivent transmettre leurs soumissions comportant leurs offres technique et commerciale dans des plis séparés. L'offre technique doit être insérée dans une double enveloppe qui doivent être fermées. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comportant que l'indication suivante :

Avis d'Appel d'Offres Nationale et Internationale Ouvert

N° 01/HYPROC S.C/PMD/2020

Vente du navire LNG Ramdane Abane

Offre Technique

A ne pas ouvrir

La date limite de réception de l'offre (technique et financière), au niveau du bureau d'Ordre général (BOG), est fixée au 18 Janvier 2021 à 09h30 (heure locale).

Seul le cachet de réception du Bureau d'Ordre Général (BOG) de HYPROC S.C apposé sur le pli, fait foi.

Toute offre reçue après la date et/ou l'heure limites de réception sera rejetée.

L'enveloppe de l'offre technique doit contenir tous les documents exigés dans les conditions générales de vente du cahier de charges, sans aucune indication de prix, à défaut de quoi l'offre sera automatiquement rejetée.

Si l'offre technique d'une soumission, à l'issue de son évaluation par « le comité d'ouverture et d'évaluation des offres », est déclarée éligible et conforme aux conditions du cahier de charges, le pli de l'offre commerciale de cette soumission est lui aussi ouvert pour évaluation par le même comité.

Seules les soumissionnaires dont les offres techniques auront été déclarées éligibles et conformes aux conditions du cahier de charges verront leurs offres commerciales ouvertes et évaluées.

L'enveloppe de l'offre commerciale doit contenir tous les documents exigés dans les conditions générales de vente listés dans le cahier de charges.

A l'issue de l'évaluation des offres commerciales, l'offre la plus avantageuse (soumissionnaire le plus disant) en terme de prix est sanctionné par la signature du contrat de vente.

Toutes les offres commerciales des soumissionnaires seront enregistrées par le BOG, ouvertes et examinées par le Comité d'ouverture et d'évaluation des offres, en séance sans public mais en présence d'un huissier de justice.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS
WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 73-161 du décret n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et après la parution à quotidien d'Oran du 13/10/2020, et suit aux avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal n°01/2020. relatif l'opération suivante :

*Equipement D'une Centre De Loisirs Et Scientifique A EL BAYADH

LOT N°03 : Acquisition D'équipement D'astronomie

* L'opération citée ci-dessus est déclarée infructueuse : Aucun soumissionnaire

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031007726 Le Quotidien d'Oran 26/11/2020

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
N/F 099808019086701

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. la Direction des équipements publics de la Wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°020/DEP/2020, portant Achevement des travaux de l'hôpital de 120 lits à Abadla wilaya de Bechar. Lot N° 02 : rest à réaliser des blocs et la r&alisation des annexes techniques avec des divers réseaux, paru au quotidien national «الخبر» le 28/09/2020 en langue arabe et «le quotidien d'Oran» le 28/09/2020 en langue étrangère. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à :

Ouvrages	Entreprise	NIF	Montant proposé en TTC en DA	Montant après correction en TTC en DA	Délai d'exécution	Note	OBS
Achevement des travaux de l'hôpital de 120 lits à Abadla wilaya de Bechar. Lot N° 02 : rest à réaliser des blocs et la r&alisation des annexes techniques avec des divers réseaux	EGT BOUZADI HADJ	105653800001228	749.766.597 ,16	748.148.435,16	24 Mois	53.75	Selon les critères du cahier de charges

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres candidatures, techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la DEP de la Wilaya de Béchar au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel susmentionné. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béchar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jours férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel susmentionné.

Tout recours doit être accompagné d'une copie de présent avis d'attribution provisoire et qui sera envoyé au secrétariat de la commission des marchés publics de la wilaya de Bechar.

Directeur

ANEPE N° 2031007737 Le Quotidien d'Oran 26/11/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE UNIVERSITAIRE DE TISSEMSILT
Adresse : Route de BOUGARA TISSEMSILT
NIF 000138019003356

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONTRAT

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Centre Universitaire de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2020, du 09/09/2020 relatif à L'équipement de 2000/4000 places pédagogiques institut des longues et histoire au profit du centre universitaire de Tissemsilt De Tissemsilt.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les projets sont attribués à titre provisoire à :

Désignation	Soumissionnaires	Note totale	Offre financière	OBS	
				Corrigée	
Lot n° 01: Siegerie, Tables et Tableaux	EURL PALMA MEUBLE NIF:000425006599252	72.70	11 020 590,00	30 j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 02 : Sonorisation et Ecrans de projection des Amphithéâtres	EURL VIMATEL NIF:000616097198718	77.67	1 361 360,00	03 j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 03 : Equipment d'internet et de la banque de prêt et de consultation	ADEM SYSTÈME NIF:185381000496179	88.09	11 240 026,00	01 j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 04 : Equipment du magasin de stockage	EURL PALMA MEUBLE NIF:000425006599252	82.13	971 992,00	20j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 05 : Equipment de la salle de lecture	EURL PALMA MEUBLE NIF:000425006599252	77.09	5 337 388,00	30j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 06 : Equipment d'affichage	ADEM SYSTÈME NIF:185381000496179	77.00	666 400,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 07 : Equipment salle de T,P (Laboratoire Informatique)	ADEM SYSTÈME NIF:185381000496179	85.39	11 362 120,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 08 : Equipment salle de T,P (laboratoire de langue)	ADEM SYSTÈME NIF:185381000496179	87.00	16 435 090,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 09 : Climatisation	MEKLA INFORMATIQUE NIF:184155001385129	81.61	20 538 900,20	20j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 10 : Mobilier de Bureau	POLE MEUBLES NIF:174380100572128	74.38	10 242 568,00	07j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 11 : Equipment de la salle d'internet et informatique	ADEM SYSTÈME NIF:185381000496179	85.05	9 207 030,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 12: Matériel de reprographie	POLE MEUBLES NIF:174380100572128	83.01	3 956 750,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 13: Equipment pour la lutte contre les incendies	BENLIASSOUS Mustapha NIF:161064000102131	86.50	659 974,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 14: Equipment pour le Foyer	OUAZIR Fadila	75.56	2 499 000,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 15: Groupe électrogène	ETKA POWER COMPANY NIF:001816104527197	90.33	7 270 000,00	03j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 16: Equipment d'un Standard Téléphonique	BOUKHIRANE Mohammed VIRS Telecom NIF:176380100006450	82.15	3 843 578,00	01j	Offre économiquement la plus avantageuse
Lot n° 17: Equipment de télésurveillance	EURL MUSCLE CAR ALGERIE NIF:001322002388441	78.13	5 989 270,00	60j	Offre économiquement la plus avantageuse

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle dans un délai de (dix) 10 jours, à compter de la première publication du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret sus cité.

ANEPE N° 2031007735 Le Quotidien d'Oran 26/11/2020

SOCIETE HOLDING AGRODIV
SPA AGRODIV
FILIALE CEREALES OUEST
(FCO)
SIDI BEL-ABBES



الشركة القابضة أفروديت
 الشركة التابعة حبوب الغرب
 سيدى بلعباس

FILIALE CEREALES OUEST

Au capital social de 1000.000.000

Avis d'appel d'offres NATIONAL RESTRIENT N° 003/20

La Filiale Céréales Ouest de la Société Holding Agrodiv, lance un avis d'appel d'offres national restriant portant : «Contrat à commandes : Prestation de Transport de Marchandises au profit de ces Complexes Industriels et Commerciaux »

- **LOT N°01** : Complexe Industriel et Commercial de Sidi Bel Abbès sis FOUBOURG BOUMELIK SIDI BEL ABBES.

- **LOT N°02** : Complexe Industriel et Commercial d'Ouled Mimoun, sis ROUTE DE SEBDOU OULED MIMOUN wilaya de TLEMCEN.

- **LOT N°03** : Complexe Industriel et Commercial d'Oran, sis Rue Zitouni Ahmed Oued Tlelat wilaya d'ORAN.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège de la Filiale Céréales Ouest du Société Holding Agrodiv au 63, Avenue Aissat idir, Sidi Bel Abbès.

Les offres doivent être composées :

1-D'une offres techniques dont un dossier de candidature.

2-D'une offres financière.

Les deux enveloppes offres technique et financière, accompagnées de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placés dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante :

LA FILIALE CEREALES OUEST

(FCO)

SIDI BEL ABBES

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTRIENT N° 003/20 »

« Marché de Prestation de Transport de Marchandises »

« à n'ouvrir que par la C.O.P.E.O »

Le retrait du cahier des charges doit être effectué au plus tard quinze (15) jours après la première parution de cet avis d'appel d'offres, contre le paiement d'une somme de dix mille dinars algérien (10.000,00 da)

Les offres doivent être déposées au Siège FCO avant le **10 DEC 2020** à 12H00.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera le jour de la date limite de dépôt des offres le **10 DEC 2020** à 13H30 et aura lieu en séance publique au Siège de la filiale céréales ouest de la société holding agrodiv au 63, Avenue Aissat idir, Sidi Bel Abbès.

ANEPE N° 203100662 Le Quotidien d'Oran 18/11/2020

APPARTEMENTS

VILLAS

EMPLOIS

■ A louer Appart F2 (2 Pièces - Cuisine - SDB) au RDC pour couple à Delmonte - ORAN - Tél : 0540.13.26.51

■ Vends Appart F4 au 1^{er} étage - Ensoleillé matin et après-midi - Sup. environ 90 m² avec toutes commodités à la Cité 744 Logts ARZEW - Tél : 0771.74.37.61

■ Loue F4 au 1^{er} étage - Acté - Sup. 80 m² - Très bien situé à Haï El Yasmine - ORAN - Toutes commodités - Avec Parking gardé - Tél : 0555.95.23.24

■ Vends à ARZEW : Appart F5 - Sup. 105 m² - 2^{ème} étage - Vue sur mer - Ensoleillé - Avec Climatisation + Internet + Téléphone - Tout confort - Tél : 0773.56.09.84

■ Loue Appartement de 86 m² au R.D.C. - 3 façades - Toutes commodités - Luxe - Chauffage - Chauffe bain - En face parking LHM - USTO à proximité Salle des fêtes RIAD - Tél : 0663.59.11.89

■ A vendre Appartement F3 de 89 m² - Acté + Livret foncier - Au 2^{ème} étage - Neuf - Bien aménagé et toutes commodités - Situé à la Rue Dehiba Brahim - Maraval / ORAN - Tél : 0771.79.28.36

■ Echange Appart F4 au 2^{ème} étage situé à Saint-Hubert - ORAN contre Appart F2 aux environs de Maraval - Boulanger... etc. - Tél : 0669.794.895

■ A vendre Appartement F2 au 1^{er} étage (superposé) avec : Cour - 2 Pièces - Cuisine - Situé à Cheharia - Bethioua - ORAN - Tél : 0793.18.74.06

■ Loue à ORAN : F3 à Maraval + F2 à Belgaid + F2 au centre-ville pour Bureau - Vends F3 à Gambetta - ORAN - Tél : 0772.20.56.91

■ Loue Appart de 73 m² au 4^{ème} étage sur 5 étages - Toutes commodités - Ensoleillé Est - Ouest - Cité des Falaises Gambetta - ORAN - Tél : 0661.24.64.64 - 0771.17.88.74 - Intermédiaires s'abstinent

■ Avez-vous un Bien immobilier à louer ou à vendre / ou vous voulez acheter ou à louer : Showroom - Hangar - Usine - Villa - Appartement - Immeuble - Hôtel - Terrain - Terrain Industriel... N'hésitez pas à contacter notre Bureau d'Affaires Fernand-ville au : 0550.03.16.64

■ A vendre : 3 Apparts F5 de 174 m² avec 4 Balcons - 3 Façades dans Immeuble de 4 étages - Chauffage central - 1 Appart par étage + Garage de 25 m² individuel - à Hachimia - Belgaid - ORAN - Tél : 0550.96.08.41

■ Vends Appart F3 de 65 m² au 4^{ème} étage - Acté - à Haï Sabah (ORAN) dans un immeuble propre et fermé - Prix : 730 U négociable - Tél : 0668.06.79.36

■ A vendre Appartement F4 de 130 m² au 2^{ème} étage à la Résidence Plaza Géranium - ORAN - Libre de suite - Tél : 0661.25.99.39

■ La SARL MB PRIM Promotion Immobilière vous propose des Apparts standing de Type F2 Superficie de 58,39 m² et de 60,75 m² et des F3 Superficie de 89,93 m² ainsi que 2 Locaux commerciaux Superficie de 22,54 m² et 29,61 m² au niveau de la Résidence Prestige Building qui se situe à la Rue BOU-SEKRINE Ali (Général FERADAUT) - Gambetta - ORAN - N° Tél : 0699.51.20.31

■ A vendre à ORAN à Lotfi / Centre-ville : F4 meublé de 130 m² au 7^{ème} étage avec Ascenseur - 3 Façades - 3 Chambres avec Balcons individuels - Grand Salon - Salon à manger - Cuisine - SDB - Toilettes et Placard - Prix : 2 Milliards - Tél : 0560.19.75.28

VILLAS

EMPLOIS

■ Vente Hawche - Sup. 80 m² - Situé à Brune (ORAN) - Bien aménagé - Acté - Vente Lot Terrain - Sup. 1.295 m² à Castors (ORAN) - Acté et Livret foncier - Tél : 0697.43.96.21

■ Maison de Maître à vendre 213 m² - RDC + 1 - Façade 13 m - 7 Pièces + Cuisine + SDB + Jardin - Située à St-Pierre / ORAN - Tél : 0541.00.98.18

■ A vendre Maison de Maître - Sup. 150 m² - Façade 13 m - R+1 - RDC : Grand Salon - Garage avec Rideau électrique - Sanitaires - SDB - Cuisine - 1^{er} étage : 4 Pièces - Située à Sananès / ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre Villa R+1 - Deux façades - 255 m² - Commune EL MATMER - Wilaya de RELIZANE - Tél : 0556.01.18.40

■ A vendre Cafétaria - Superficie 80 m² + Terrasse de 100 m² - Actée + Livret foncier - Avec Matériel complet en bon état - Façade de 3 Rideaux à Haï Sabah - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ Loue à Es-Sedikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauuteur : 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

■ A louer Showroom Local de 400 m² sur 5 niveaux avec Ascenseur et Sous-sol sur le grand Boulevard Mochrid (ORAN) - Idéal pour usage de : Bureaux - Showroom - Centre de visa... etc. - Contacter : 0550.03.16.64

■ Loue Local - Sup. 70 m² avec Sanitaires - Pour : Atelier - Bureau - Ecole... à côté SNRC - ORAN - Tél : 0556.17.55.69

■ A louer des Locaux : 1.000 m² Bd Palais d'Or / Local 200 m² Bd Millenium 25 U / Local 80 m² Bd Akid Lofti 30 U / Showroom R+5 Bd Maraval - Contacter : 0550.03.16.64

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0777.03.13.74

■ Cherche pour Achat Voiture POLO - IBLIZA ou CLIO 4 - Tél : 0772.22.86.83 - 0555.69.67.75

■ Loue une Voiture pour une Semaine et 01 Jour gratuit - Prix : 2.700 DA/jour - Tél : 0781.59.63.28

■ Vend Renault Kangoo 2019, gris souris 17 000 Km - Pas de courtier - Tél : 0656.19.19.74

PENSÉE



Le temps passe mais la pensée reste. Cela fait déjà 8 années le 26/11/2012, disparu mais pas oublié, que tu nous as quittés à jamais notre très cher père, beau-père et grand-père AIDI Miloud.

Nous prions ALLAH Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Ta fille Fatima, ton gendre Ahmed SAFI et tes petits-enfants

LOCAX

■ A vendre Cafétaria - Superficie 80 m² + Terrasse de 100 m² - Actée + Livret foncier - Avec Matériel complet en bon état - Façade de 3 Rideaux à Haï Sabah - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ Maison de Maître à vendre 213 m² - RDC + 1 - Façade 13 m - 7 Pièces + Cuisine + SDB + Jardin - Située à St-Pierre / ORAN - Tél : 0541.00.98.18

■ A vendre Maison de Maître - Sup. 150 m² - Façade 13 m - R+1 - RDC : Grand Salon - Garage avec Rideau électrique - Sanitaires - SDB - Cuisine - 1^{er} étage : 4 Pièces - Située à Sananès / ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ Ecole de Formation Professionnelle cherche des Formateurs et Formatrices qualifiées dans le domaine de l'Esthétique - la Coiffure Dames et la Coiffure Hommes - Maîtrisant la langue française et l'outil informatique - Tél : 041-83-42-42 - ORAN - Email : contacte.esthetique@gmail.com

■ Divers

■ Maçon avec très bonne expérience pour : Faïence - Dalle de sol - Marbre - Marche - Contremarche... etc. - Tél : 0540.63.85.44

■ Vends Couvoir presque neuf de 1.200 Poussins - Eclosion aussi de : Canard - Dinde - Caille... etc. - Tél : 0559.956.735

■ Commerçant a un Projet intéressant et rentable cherche un Associé financier - Tél : 0797.88.86.10

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la Télé - Vous faites répéter celui qui vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez AUDIOLEF - LA-ZOUNI - Tél : 0560.47.00.04 - 0560.20.27.65 - ORAN - TLEMCEN - MASCARA - SAÏDA - BOUIRA - BORDJ BOU ARRERIDJ - NÂAMA

■ Vous entendez mal vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la Télé - Vous faites répéter celui qui vous parle... Test d'audition gratuit pour enfants et adultes chez AUDIOLEF - LA-ZOUNI - Tél : 0560.47.00.04 - 0560.20.27.65 - ORAN - TLEMCEN - MASCARA - M'SILA - SAÏDA - RELIZANE - TISSEMSILT

■ UniBeauté Ecole de Formation Professionnelle lance des Formations Modulaires en Esthétique : Soin du visage - Epilation - Visagisme - Maquillage - Massage - Manucure et Pédicure - Tél : 041.83.41.41 / 0770.00.53.43 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ UniBeauté Ecole de Formation Professionnelle lance des Formations Modulaires en Esthétique : Soin du visage - Epilation - Visagisme - Maquillage - Massage - Manucure et Pédicure - Tél : 041.83.41.41 / 0770.00.53.43 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ Avez-vous un Bien à louer ou à vendre ou vous voulez acheter ou à louer dans les Zones industrielles de : Senia - Bir El Djir - Sidi Chahmi - Hassi Amour - Rebel - Hamoul - Chetaïou... N'hésitez pas à contacter notre Bureau d'Affaires Fernand-ville spécialiste dans les Zones industrielles au : 0550.03.16.64

■ A vendre Terrain de 25.000 m² juste à côté de la Commune de ALAYMIA - Daira de SIG - Wilaya de MASCARA - Tél : 0550.41.80.99

■ A vendre Lot de Terrain Agricole de 11 Hectares - Façade 900 m - Acté + Livret foncier - Situé au bord d'une Route goudronnée avec de l'eau et l'électricité - Situé à Ain Larbaa - Wilaya AÏN TEMOUCHENT - Tél : 0782.47.10.32

■ Avez-vous un Bien à louer ou à vendre ou vous voulez acheter ou à louer dans les Zones industrielles de : Senia - Bir El Djir - Sidi Chahmi - Hassi Amour - Rebel - Hamoul - Chetaïou... N'hésitez pas à contacter notre Bureau d'Affaires Fernand-ville spécialiste dans les Zones industrielles au : 0550.03.16.64

■ A vendre Terrain de 25.000 m² juste à côté de la Commune de ALAYMIA - Daira de SIG - Wilaya de MASCARA - Tél : 0550.41.80.99

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon état - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : CAPTIVA - CHEVROLET - Année 2008 - Grise Métallisée - Bon

Football - Ligue 1

Sur fond de certitudes et d'inconnues

Adjal Lahouari

De toute évidence, le match de la Super coupe d'Algérie aura été une entame prometteuse. Tous les observateurs et les sportifs sont d'accord pour dire, qu'en dépit de la longue inactivité, le CRB et l'USMA ont montré de belles choses, avec du jeu, du rythme et des buts. Il est souhaitable que ce débat serve d'exemple et de motivation pour les autres équipes qui entameront vendredi et samedi la saison 2020 - 2021. Une saison qui, en raison de la composante (20 clubs) s'annonce pleine d'aléas. Et forcément les questions fuient : Quand s'achèvera ce championnat de 38 journées ? Les joueurs pourront-ils supporter la répétition à raison de deux rencontres par semaine ?

Le protocole sanitaire sera-t-il respecté comme il se doit ? Les moyens de récupération seront-ils disponibles ? Ceci dit, et déjà, deux rencontres sont reportées à une date ultérieure, le CRB et le MCA étant en compétition en coupe d'Afrique des champions. Néanmoins, le menu de cette première jour-

née s'annonce alléchant et nous permettra d'avoir une première idée sur le niveau, les forces et les faiblesses des équipes. Cette fois, il s'agit d'une compétition officielle, le « pain quotidien » des clubs appelés à amasser le maximum de points, qui pour atteindre un objectif élevé, qui pour jouer les trouble-fêtes, qui pour viser le maintien seulement. Demain donc, on suivra de près les évolutions des formations en lice. On peut se demander si la pression inhérente au début de cette édition ne va pas influer sur le rendement de certains joueurs. Pour le moment, et en tenant compte des changements survenus au sein des effectifs des clubs, on ne pourra qu'avancer des pronostics fragiles. Car, on ne sait pas comment vont réagir les joueurs après cette très longue absence des terrains. Toutefois, on peut imaginer que la JSK ne voudra pas rater son entame face au CABBA. Ceci pour rassurer les supporters qui ont émis des réserves sur l'effectif. On devrait savoir aussi si Zelfani sera sur le banc comme l'a promis le président Mellal. Au stade du 20-Août 1955, deux vieilles connaissances

seront aux prises. Le NAHD et le MCO misent sur leurs nouvelles recrues pour faire bonne figure cette saison, et il est ardu d'émettre le moindre pronostic pour ce débat. En revanche, le CSC qui a demandé à jouer au stade de Khroub, sera favori face à un WAT perturbé par la récente grève des joueurs. Mais gare à tout excès de confiance car, aux dernières nouvelles, le problème a été réglé. A Relizane, le coach Chérif El Ouazzani aura une idée précise sur le niveau de son équipe face au PAC. Samedi, quatre rencontres figurent au programme, dont la plus en vue est certainement celle qui mettra aux prises l'USMA à l'ESS, deux clubs figurant dans le lot des favoris au départ de cette saison. Dans les deux camps, on retrouve des joueurs de qualité, ce qui a sans doute incité les responsables de l'ENTV à la programmer. A Médéa, la JSS fera appel à sa solidité pour ramener le meilleur résultat possible, sachant par ailleurs, que les Médéens ne sont certainement pas de cet avis. De leur côté, l'ASO et la JSMS risquent d'éprouver des difficultés à l'extérieur. Les Chélifiens se produiront à Magra où le NCM retrouvera son antre, le stade des frères Bouchelgue, en somme un atout très appréciable. Quant aux Skikdis, ils tenteront de résister face à une équipe de Biskra plus ambitieuse cette année, ce qui revient à dire qu'il y aura du suspense.

Vendredi à 14h30

CSC	-	WAT
NAHD	-	MCO
(15h00): RCR	-	PAC
(16h00): JSK	-	CABBA
Samedi à 14h30		
O.M.	-	JSS
NCM	-	ASO
(15h00): USB	-	JSMS
(16h00): USMA	-	ESS

Licence professionnelle Des contretemps pour la DCGF

M. Zeggai

La Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) semble mal partie pour réussir à atteindre ses objectifs par rapport à la mise en œuvre des résolutions du BF compte tenu de la situation compliquée et difficilement gérable qui prévaut au sein des SSPA. C'est du moins l'impression qui se dégage.

A propos de la fameuse licence professionnelle, plusieurs SSPA de clubs n'ont pas fourni les 19 documents actualisés ou complété leurs dossiers, notamment les bilans comptables exigés par la DCGF. Cette dernière a adressé un courrier aux présidents des SSPA, dont l'écrasante majorité sont en faillite, pour mettre l'accent sur l'impossibilité de réaliser le bilan de l'exercice 2019 dans le cas où celui de l'année précédente n'a pas encore été remis, tout en insistant qu'il s'agit d'un ultime rappel. Il a été bien décidé de mettre en place dès la saison prochaine (2020 - 2021) une licence « Pro » pour les clubs de Ligue 1. Un précieux sésame conditionné par la présentation d'un dos-

sier composé de 19 pièces, toutes soumises à des textes réglementaires et des textes de loi bien précis. Une sorte de cahier des charges que les clubs dits professionnels devront impérativement satisfaire au risque de se voir refuser d'aligner une équipe en début de championnat. Dans cet esprit, la FAF a aussi décidé de dresser une short-list de 16 cabinets d'experts comptables et commissaires aux comptes chargés d'accompagner et d'assainir la situation administrative et financière des clubs afin qu'ils soient prêts pour la nouvelle saison.

Pour en savoir plus et éclairer l'opinion publique, nous avons contacté à maintes reprises Réda Abdouche, le principal concerné en tant que président de la DCGF, mais celui-ci n'a pas daigné répondre à nos appels. Nous avons pu quand même avoir Amar Bahloul, membre du BF. Ce dernier a été on ne peut plus catégorique. «Est-ce qu'il y a dans les règlements ou dans les statuts un article relatif à la déprogrammation d'un club n'ayant pas bénéficié de la licence professionnelle ?», nous a-t-il répondu. Un autre membre du

Conditions de tenue des matches

Conditions de tenue des matches

- Test PCR pour les joueurs et staff technique 72h avant chaque match.
- Contrôle de la température corporelle à l'entrée de toute structure (pistolet frontal).
- Strict respect des mesures de distanciation sociale et physique (proscription des poignées de mains, accolades et embrassades).
- Distanciation sur le banc de touche, dans le transport et dans les lieux de restauration.
- Veille au respect du port obligatoire du masque pour tous (sauf pour les joueurs sur le terrain).
- Veille à l'hygiène et à l'organisation sanitaires des structures et locaux.
- Organisation de la circulation avec marquage au sol, notamment, dans les zones d'accès et des goulots d'étranglement.
- Restriction du nombre de personnes accédant aux infrastructures de compétition, quelle qu'en soit la nature (déroulement des matchs à huis clos, ndlr).
- Utilisation de grands autobus avec occupation d'un siège sur deux.
- En mise au vert, chambre individuelle pour chacun.

Conditions administratives

- Mise en place d'une commission de surveillance de veille à l'application du protocole sanitaire, à travers la désignation d'un Covid-manager (obligatoirement un médecin).
- Responsabilisation des athlètes et staff avec engagement écrit et dûment signé.
- Sensibilisation des athlètes et des acteurs gravitant autour, par des moyens de communication sémiologiques simples.
- Exclusion de toute personne ne respectant pas les règles de prévention édictées.
- Tenue d'un registre recensant toutes les personnes accédant aux diverses structures, afin de faciliter toute éventuelle enquête épidémiologique.

Fédération algérienne de handisport

Le président Hachfa et son bureau suspendus

Le président de la Fédération algérienne de handisport (FAH), Mohamed Hachfa, et son bureau fédéral, ont été suspendus suite à un rapport de l'inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a-t-on appris du MJS. «Le président Hachfa et son bureau fédéral ont été suspendus suite à un rapport de l'inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports.



Un directoire a été installé pour gérer les affaires courantes», a précisé la même source, sans détailler les motifs derrière cette décision. Cette dernière intervient dans le cadre des visites de contrôle et d'inspection au niveau de différentes

fédérations nationales, en vue de la prochaine opération de renouvellement des instances sportives. Avant la FAH, les présidents de fédérations et membres des bureaux fédéraux de deux instances (boxe et bodybuilding, fitness et powerlifting) avaient été suspendus suite à des visites de contrôle de l'inspection générale relevant de la tutelle.

Coupe arabe des nations

L'Algérie confirme sa participation

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Gianni Infantino, a fait savoir que 22 pays, dont l'Algérie, se sont inscrits pour prendre part à la Coupe arabe des nations, prévue au Qatar du 1er au 18 décembre 2021, rapporte l'instance mondiale mardi soir sur son site officiel. «Nous sommes ravis que 22 équipes du monde arabe aient accepté de participer à la Coupe arabe de la Fifa 2021, qui aura lieu dans les stades de la prochaine Coupe du monde, et nous sommes impatients de voir les meilleures équipes de la région s'affronter pour le titre.

Grâce au football, ce tournoi réunira plus de 450 millions de personnes de toute la région et contribuera, à n'en pas douter, à y accroître l'enthousiasme alors que la toute première Coupe du monde de la Fifa organisée au Moyen-Orient et dans le monde arabe approche à grands pas», a indiqué le patron de la Fifa, cité par la même source.

Les 22 équipes participantes sont : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar,

Ligue Europa

Vendredi à 18h55

.....	CSKA Moscou (RUS)	Feyenoord (NED)
.....	Wolfsberg (AUT)	Dinamo Zagreb (CRO)
.....	Slovan Liberec (CZE)	Hoffenheim (GER)
.....	CSKA Sofia (BUL)	Young Boys (SUI)
.....	Molde (NOR)	Arsenal (ENG)
.....	Sporting Braga (POR)	Leicester (ENG)
.....	Lille (FRA)	AC Milan (ITA)
.....	Sparta Prague (CZE)	Celtic (SCO)
.....	Qarabag (AZE)	Sivasspor (TUR)
(21h00):	Nice (FRA)	Slavia Prague (CZE)
.....	CFR Cluj (ROU)	AS Rome (ITA)
.....	Standard Liège (BEL)	Lech Poznan (POL)
.....	Grenade (ESP)	Omonia Nicosie (CYP)
.....	AZ Alkmaar (NED)	Real Sociedad (ESP)
.....	Naples (ITA)	Rijeka (CRO)
.....	Tottenham (ENG)	Ludogorets (BUL)

TF1

21.05 Balthazar



Série policière - France - 2020
Saison 3 - Episode 5/8

- Un autre monde

Avec Tomer Sisley, Yannig Samot, Hélène de Fougerolles, Côme Levin
Les corps d'un homme et d'une femme, les bras en croix, sont retrouvés dans une forêt. Des pièces sont posées sur leurs yeux. Il s'agit d'un braqueur multirécidiviste ainsi que de son médium. Celle-ci avait reçu quelque temps auparavant la visite d'une petite fille atteinte d'une maladie incurable.

•2

21.05 Vous avez la parole



Présenté par Léa Salamé, Thomas Sotto

L'émission politique de la chaîne donne la parole aux citoyens pour favoriser le débat. Une quinzaine de personnalités décryptent l'actualité française et internationale. Un invité est le grand témoin de l'émission. Il est longuement interviewé, sur la base notamment d'un reportage.

TF1

21.05 Koh-Lanta



Présenté par Denis Brogniart

Dernière ligne droite avant de pouvoir monter sur les mythiques poteaux ! Après plusieurs semaines de survie, les cinq aventuriers encore en compétition s'affrontent au cours de l'incontournable épreuve d'orientation. Equipés d'une carte et d'une boussole, les concurrents devront faire preuve d'une bonne mémoire ainsi que d'un sens de l'orientation pour trouver les objets dissimulés dans la nature et les rapporter à Denis Brogniart.

•2

21.05 César Wagner



Téléfilm policier - France - 2019

Avec Gil Alma, Olivia Côte, Soufiane Guerrab, Coralie Russier
Muté au SRPJ de Strasbourg, César Wagner prend difficilement ses marques au sein de sa nouvelle équipe. Pour sa première mission, le capitaine de police enquête sur la mort apparemment accidentelle d'une étoile montante du football local. Avec l'aide d'Elise Beaumont, médecin légiste décomplexée, Wagner va tenter de s'imposer au sein de sa brigade.

3

JEUDI

6

21.05 Gone Girl



Thriller - Etats-Unis - 2014
Avec Ben Affleck, Rosamund Pike, Neil Patrick Harris, Missi Pyle

Le jour de leur cinquième anniversaire de mariage, Nick découvre que son épouse Amy a disparu. Tout porte à croire qu'elle a été enlevée. La police se saisit de l'affaire. Et les habitants de la ville se mobilisent pour soutenir Nick et ce couple qui semble idéal. Mais les enquêteurs découvrent des traces de sang dans la cuisine et d'autres indices troublants.

TFX

21.05 Power Rangers



Film fantastique - Etats-Unis - 2017
Avec Dacre Montgomery, RJ Cyler, Naomi Scott, Becky G

Sur Terre, à l'ère cénozoïque, il y a plus de 60 millions d'années, après une terrible bataille entre extraterrestres, Zordon, un Power Ranger mourant laisse derrière lui quelques précieux artefacts. De nos jours, dans la petite ville américaine d'Angel Grove, Jason Scott, star du foot au lycée, se retrouve collé tous les week-ends jusqu'à la fin de l'année.

3

VENDREDI

6

21.05 Allez viens, je t'emmène...



Laury Thilleman anime une nouvelle soirée placée sous le signe de la nostalgie, du rire et de la musique. Une immersion au cœur des chansons, des sketches et de l'humour légère de la télé de Maritie et Gilbert Carpentier. Invités : Jane Birkin, Amir, Vianney, Alain Souchon, Louane, Claudio Capéo, Chimène Badi, Dany Brillant, Bilal Hassani, Hugues Aufray, Bénabar, Patrick Fiori, Elodie Frégé, Grégory Fitoussi...

CINE + PREMIER

20.50 The Hate U Give : la haine qu'on donne



Drame - Etats-Unis - 2018
Avec Amandla Stenberg, Regina Hall, Russell Hornsby, Anthony Mackie
Alors qu'elle était encore enfant, Starr Carter et son frère Seven ont reçu une importante leçon de leur père, Maverick, militant des Black Panther : un jour ou l'autre ils seront confrontés à la police, et en tant que Noirs, cette confrontation sera très risquée. Au début des années 2010, Starr, adolescente, est élève dans un lycée huppé.

21.05 9-1-1: Lone Star



Série d'action - Etats-Unis - 2020

Saison 1 - Episode 7/10

- Le pompier qui murmure à l'oreille des taureaux

Avec Rob Lowe, Liv Tyler, Ronen Rubinstein, Sierra Aylina

Le propriétaire d'un magasin de vente de voitures d'occasion appelle les secours. Le rodéo qu'il a organisé pour attirer des clients a échappé à tout contrôle. Le taureau qu'il avait fait venir pour l'occasion est en train de dévaster les lieux.

RTL9

20.50 Bienvenue dans la jungle



Film d'aventures - Etats-Unis - 2003

Avec Dwayne Johnson, Jon Gries, Rosario Dawson, Ewen Bremner

Afin de s'acquitter d'une dette envers son patron, un mafioso puissant, Beck, un homme de main, accepte de partir à la recherche de son fils, Travis, disparu en Amazonie. Là-bas, il apprend que celui-ci est à la recherche d'un inestimable fétiche en or.

CANAL+

21.05 L'aliéniste : L'ange des ténèbres



Série de suspense - Etats-Unis - 2020

Saison 2 - Episode 3/8

- Labyrinthe

Avec Daniel Brühl, Luke Evans, Dakota Fanning, Robert Wisdom

En examinant les différents indices, Sara Howard est persuadée que le meurtrier en série est une femme. L'enquêtrice développe la théorie selon laquelle la criminelle a un désir d'enfant qu'elle n'a pu assouvir. Pendant ce temps, ses collaboratrices tentent de trouver la provenance du poison qui a été retrouvé dans le sang des victimes.

CINE + FRISSON

20.50 Alien 3



Film de science-fiction - Etats-Unis - 1992

Avec Sigourney Weaver, Charles Dance, Charles S Dutton

Ellen Ripley a survécu au carnage provoqué par les Aliens sur Acheron. Son vaisseau s'écrase sur Fiorina 161, une planète pénitentiaire où, pendant des décennies, des prisonniers ont extrait et fondu du minerai pour le compte de la toute-puissante Compagnie.

CANAL+

21.00 Boxe



Au cours de cette soirée consacrée au noble art, à la H Arena de Nantes, plusieurs boxeurs monteront sur le ring à l'instar des Français Estelle Mossely-Yoka et de Milan Prat. Pour autant, le point d'orgue de cette réunion de boxe reste l'affrontement dans la catégorie poids-lourds entre le Français Tony Yoka et l'Allemand Christian Hammer. Deux mois après sa victoire expéditive sur Johann Duhaupas (KO dès la première reprise) Yoka dispute son neuvième combat chez les professionnels.

CINE + FRISSON

20.50 Heat



Film policier - Etats-Unis - 1995
Avec Al Pacino, Robert de Niro, Val Kilmer, Kevin Gage, Jon Voight
Neil McCauley, cambrioleur de génie, et son complice perceur de coffres, attaquent un fourgon blindé en plein Los Angeles. L'affaire tourne au bain de sang par la faute de Waingro, une recrue à la gâchette trop facile. Fou de rage, Neil tente d'éliminer Waingro, en vain. L'enquête est confiée à Vincent Hanna, un policier.

Bélier 21-03 au 20-04

C'est le moment de rebondir vers de nouveaux horizons, de changer vos habitudes et d'oser vous affirmer dans la différence. Soyez... vous-même !

Taureau 21-04 au 21-05

Si vous êtes en couple et que des désirs de renouveau commencent à vous chatouiller, accordez-vous une soirée avec votre partenaire, avec un bon film, musique douce ...

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous déplanez un peu sur l'une de vos connaissances et cela vous trouble. Dites-vous bien que, la prochaine fois, vous redoublez de vigilance et d'intuition.

Cancer 22-06 au 22-07

Non seulement vous travaillez bien, mais vous parvenez à suivre consciencieusement vos objectifs. Ce sont vos supérieurs hiérarchiques qui seront ravis !

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vos pensées s'évadent vers des horizons lointains ou dans les hautes sphères de la philosophie. Mais cela peut stimuler votre créativité...

Vierge 24-08 au 23-09

Si vous êtes en couple, vous pouvez avoir des idées romantiques et prévoir un dîner aux chandelles à la maison. Célibataire, vous surfez peut-être sur des sites de rencontres ?

Balance 24-09 au 23-10

Voilà une journée où les déplacements sont fréquents et les discussions également, surtout avec votre partenaire ou vos collaborateurs. Pratiquez l'ouverture.

Scorpion 24-10 au 22-11

C'est dans la sphère professionnelle ou dans les tâches quotidiennes que vous pouvez le mieux défendre vos valeurs et espérer en tirer quelque satisfaction.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Faites de cette journée un festival de fleurs, de musique ou de cadeaux ! En faisant preuve de générosité, vous vous faites plaisir à vous aussi !

Capricorne 22-12 au 20-01

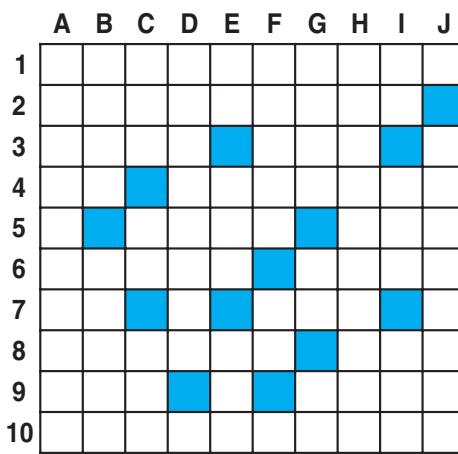
L'un des membres de votre famille pourrait avoir besoin de votre aide ou de votre soutien. Loin de vous prendre pour l'abbé Pierre, faites ce que vous pouvez pour l'aider.

Verseau 21-01 au 18-02

Les amis se comptent sur les doigts de la main et vous le savez bien ! Organiser une réunion autour d'un repas est tout à fait d'actualité.

Poissons 19-02 au 20-03

C'est la période de l'année où vous pouvez vous mettre en valeur sur le plan socioprofessionnel. Aussi, n'hésitez pas à faire valoir vos mérites et vos dons.



Horizontalement:

- Science à étudier pour tous les hommes d'où qu'ils viennent.
 - Fis le ramier à Venise.
 - Personnel. Battu en un clin d'oeil !
 - Sur la rose. Contractera.
 - Plein. Tel quel.
 - Mousse. Vérification.
 - En partie liées. Nickel.
 - Innocentées. Teinte.
 - S'est montré brillant.
 - En veut !
 - Partisan à la limite.
- A. Roussette, si elle est rousse !**
B. Vieux maître aux airs déplacés. A eux la bonne pluie !
C. Raté. Bléca. Non éteint.
D. Distrait.
E. D'abord. Fait surface. Une longue histoire !
F. Squelette de la Rift Valley. Points opposés.
G. Lido à reconstruire.
H. Culbutes.
I. Verticales. Cours. Hors circuit.
J. Disposée à.

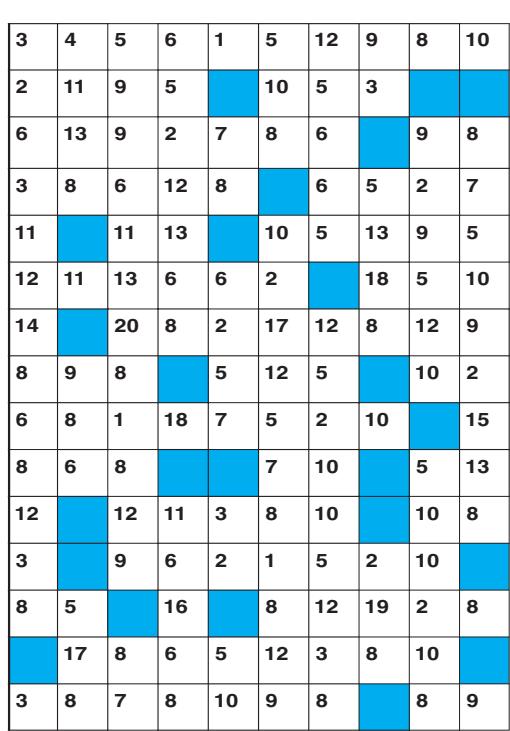


ADROITEMENT - AGGRESSION - CHUTER - CIEL - CIERGE - CORRESPONDRE - COUVER - DANCING - DANSEUR - DIRECT - ENCRIER - EXTREMITE - FEMME - GONG - GUIRLANDE - HAPPER - IVRAIE - LION - MAISON - MANANT - MODERNISATION - OUBLI - PANSE - PERFORMANCE - PERGOLA - PHARMACIE - PILON - PIRE - PLANTER - PSYCHIATRIE - RETRO - ROMAN - SCARLATINE - SOUK - STOP - TENSION - TRIO - VERRERIE.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er brise.
- Mon 2e, c'est le personnage joué au cinéma ou au théâtre.
- Mon tout est un élément de cuisine.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26



Jeux proposés par Chérifa Benghani

PROJECTILES
AUTOPRO-
PULSÉS ET,
AUTOGUIDES

↓
CASSURE
GRECQUE

↑
DEUX
A QUATRE

↔
IMPOT SUR
SALAIRE

↓
APPRISE
MATERIAU
DE PETITS
CAILLOUX

↔
CIVILITE,
ESTIME,
POLITESSE,
DEFERENCE

↔
DANS
LE VENT
MOYEN DE
TRANSPORT

↔
LES
FENECS !

↔
ANCIEN
OBTENU

↔
CHIFFRE
D'AFFAIRES

↔
EXAGE-
RATION,
ABUS

PIED DE
SECOURS !

PAS DU
TOUT !

↑
CHIFFRE
NOTA BENE

↓
ROI DES
FORETS
PRONOM

↔
ENSUITE
POINTS
OPPOSÉS
RÈGLE

↓
LETTRES
DU CONGO
BETE
AUX BOIS

↔
UN KILO
D'EAU !
CONJONC-
TION

↓
IMMOBILE,
SANS
BOUGER
CINGLÉ

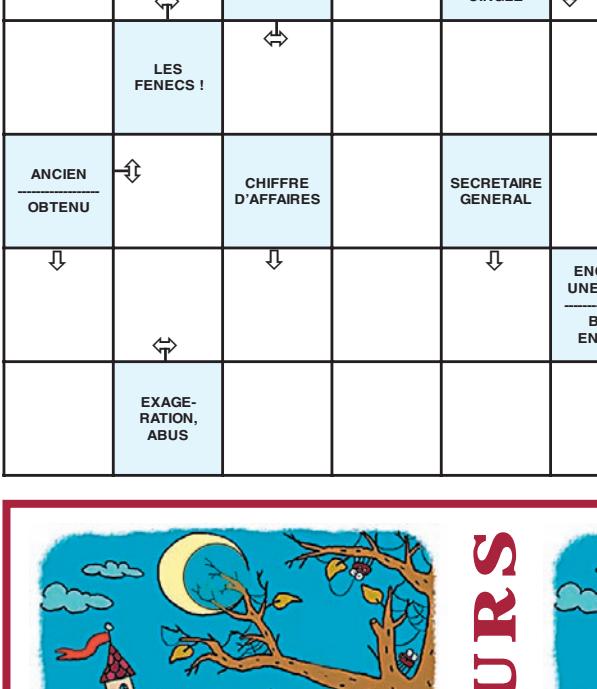
↑
BIGOUDIS
SURNOMMÉ

↓
SECRETAIRE
GENERAL

↔
AU DIABLE
CONTRACTÉ

↓
ENCORE
UNE FOIS !
BIEN
EN FIN !

↑
POGNON,
FRIC, BLÉ,
OSEILLE,
FLOUZE



10 ERREURS



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7910

N	E	U	T	R	A	L	I	S	E
U	R	E	E	M	U	S	E	S	S
L	E	V	R	I	E	R	S	T	
L	S	R	A	S	E	U	R		
E	P	I	C	N	E	U	F		
M	A	L	F	R	A	T	M	E	
E	T	O	I	L	E	T	E	R	
N	O	T	A	R	I	E	U	R	
T	N	N	I	E	R	R	E		
E	N	T	R	E	M	I	S		

SUDOKU N° 910

9	2	1	8	6	4	3	7	5
5	7	4	3	1	9	5	6	8
8	3	6	5	2	7	9	1	4
2	4	8	6	7	3	5	9	1
7	5	3	4	9	1	8	2	6
1	6	9	2	5	8	7	4	3
3	8	2	7	4	6	1	5	9
6	9	7	1	8	5	4	3	2
4	1	5	9	3	2	6	8	7

FOUILLIS N° 7910

PASSOIRE (Pas - Soir)

CODÉS N° 7910

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24

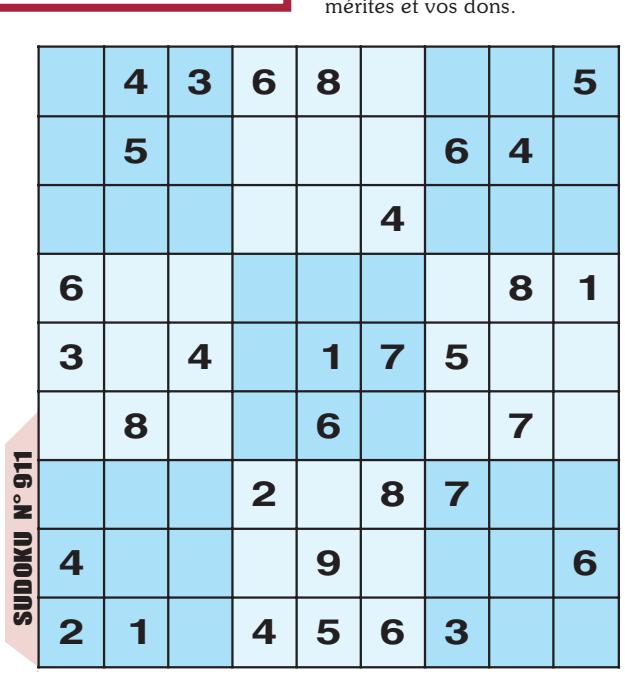
FLECHES N° 7910

A	U	C	R	O	T	T	E
G	O	A	L	T	A	R	D
A	U	D	A	C	I	O	
C	I	D	A	M	U	R	
E	R	I	M	E	V	I	
M	R	N	E	U	V	I	
E	I	L	R	I	R	A	
N	O	M	M	E	S	I	
T	R	C	O	P	A	I	
N	E	N	G	E			
T	E	S	P	E	L		
A	R	T	L	I	S		

SUDOKU N° 910

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24

SUDOKU N° 911



**Afghanistan :
17 morts
et 50 blessés
dans une double
explosion**



Au moins 17 civils ont été tués et plus de 50 autres blessés mardi dans une double explosion ayant frappé un marché dans la ville de Bamyan, chef-lieu de la province du même nom dans le centre de l'Afghanistan, ont indiqué mercredi les autorités. Un précédent bilan a fait état de 14 morts et 45 blessés. "Les derniers chiffres font état de 17 personnes tuées, dont un agent de la circulation, et de plus de 50 blessés.

Plusieurs personnes blessées étaient dans un état critique", a précisé au média un responsable de la direction sanitaire de la province. De son côté, Latif Azimi, porte-parole du gouvernement provincial, a déclaré que les explosions s'étaient produites dans un laps de temps très court sur la place animée du principal marché de la ville, aux environs de 16h30 heure locale. Selon lui, les explosions ont été causées par des bombes artisanales. Des sources non officielles ont affirmé que les forces de sécurité avaient arrêté deux hommes suspects à la suite de l'incident alors qu'aucun groupe n'a revendiqué l'attaque pour le moment.

**Huit morts dans
de nouvelles
frappes
israéliennes
en Syrie**



Au moins huit combattants étrangers rattachés à des milices pro-iraniennes, ont été tués dans des raids aériens nocturnes menés par Israël en territoire syrien, a rapporté mercredi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les nationalités de ces combattants n'étaient pas connues dans l'immédiat, selon l'Observatoire.

Les bombardements, qui ont eu lieu peu avant minuit, se sont produits près du village de Rwihihah dans la province de Qouneitra (sud), et dans la région de Jabal al-Manea dans la province de Damas, selon l'agence de presse officielle Sana. Selon l'agence Sana qui cite une source militaire syrienne, les bombardements israéliens ont fait "uniquement des dégâts matériels".

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

**Tunisie : le front social
en ébullition**



Commerces, entreprises et établissements publics ont fermé mercredi à Béja, chef-lieu d'une zone rurale du nord-ouest de la Tunisie, à l'appel de plusieurs organisations pour dénoncer la marginalisation de cette région agricole. Pour la première fois depuis l'indépendance en 1956, cette région observe une grève générale "réussie à 95%", a indiqué à l'AFP Abdelhamid Chérif, secrétaire général du bureau ré-

gional de la puissante centrale syndicale Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). Organisée face à la "négligence" et à "l'absence d'intérêt" de la part du gouvernement, cette mobilisation pacifique vise à obtenir la tenue d'un conseil ministériel consacré à Béja, a ajouté M. Chérif.

D'autres régions défavorisées ont également réclamé ces derniers jours des emplois et des investissements. A Kasse-

rine, dans le centre-ouest de la Tunisie, des dizaines de personnes manifestent depuis dix jours devant le champ pétrolier de Douleb, demandant la concrétisation des promesses du gouvernement en faveur de cette région. A Gabès (sud-est), des centaines de manifestants effectuent depuis quelques jours des sit-in autour des zones industrielles de la ville, bloquant les routes et perturbant la production.

**Canaries : huit morts dans l'accident
d'une embarcation de migrants**

Le bilan de l'accident survenu mardi d'une embarcation de migrants en face de l'île espagnole de Lanzarote est monté à huit morts après la découverte mercredi matin de quatre autres corps, ont indiqué les services d'urgence sur leur compte Twitter.

Ce navire de fortune, occupé par une trentaine de personnes, avait chaviré mardi vers 19H30 locales (19H30 GMT) alors qu'il approchait de la côte de cette île de l'archipel des Canaries. Quatre victimes avaient été retrouvées mardi soir. Le directeur des urgences et de la sécurité de Lanzarote, Enrique Espinosa, avait indiqué dans la nuit que l'on comptait pour le moment 28 survivants. Depuis le début de l'année, plus de 18.000 migrants africains sont arrivés aux Canaries, archipel situé dans l'Océan atlantique au large des côtes nord-ouest du continent africain.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

**LA CORDE
ET LE NŒUD COULANT**

Réposant sur la liberté des prix, les étals ont tout l'air de s'adapter à l'étendue devenue spectaculaire de l'inflation. Malmené, le dinar algérien finit par compter pour un chou et les prix d'un large éventail de produits de consommation n'ont pas attendu le début de la nouvelle année pour se conformer aux surprises désagréables d'une loi de finances que tout le monde craint. L'huile et ses classiques accompagnants, les cigarettes et d'autres nécessités ont déjà montré leurs crocs et si la flambée des coûts suit la logique impériale de l'inflation, il faut s'attendre à ce que l'incendie monétaire se propage davantage pour que les couffins des consommateurs soient cramoisis.

Il est un fait qu'en de telles circonstan-

ces des abus sont constatés car chacun se croit permis de tirer ses marrons du feu et n'eût été le holà à chaque fois répété des autorités, le souk se transformeraient en jungle car on ne peut chasser aisément ce que la nature humaine a de primaire avec un comportement qui la confond avec l'espèce animale. Les deux répondent aux mêmes instincts. Sauf que l'un tend vers le besoin de confort, le second est un impératif de survie. Le commerce et ses marchés ne tiennent qu'à ses profondes données à l'identique de la race des poissons. Le gros se nourrit du petit.

Il est question ces derniers jours de ta-

**Diego
Maradona
est mort**



Diego Maradona est décédé hier mercredi d'un arrêt cardiaque, à l'âge de 60 ans, selon la presse argentine. Il était une légende du football. Diego Maradona, génie du ballon rond a payé cher sa gloire en sombrant dans la drogue et l'alcool, mais cette icône du football avait toujours su rebondir.

En dépit de ses excès en tous genres, Diego Armando Maradona, né à Buenos Aires et qui venait de fêter ses 60 ans, restera à jamais le "diez", le numéro dix, capable de marquer les plus beaux buts de l'histoire, à l'instar du roi Pelé, finalement son seul rival.

Ange ou démon? La polémique n'a jamais cessé.

Dribbleur hors pair capable de mystifier les défenses, Maradona restera le symbole et capitaine incontesté de l'Argentine. Sous les couleurs de l'équipe nationale pendant 17 ans (1977-1994), le légendaire numéro 10 a marqué 50 buts en 115 matches et offert à son pays la deuxième Coupe du monde de son histoire en 1986.